

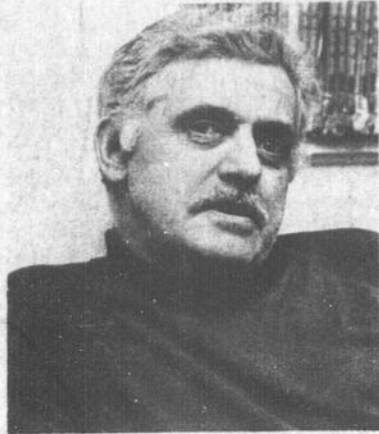
## Chicane de voisins à Chicoutimi

# Il y aurait 1,000 haies illégales

par Marc Doré

Haie, n.f., clôture d'épines, de branchages entrelacés (le Petit Larousse, édition 1974, p. 496).

CHICOUTIMI — Parce qu'un règlement municipal limite à trois pieds la hauteur d'une haie, Jean Doré, un travailleur de l'Alcan depuis 36 ans, a passé mardi soir



Jean Doré, un citoyen paisible.

un peu plus de quatre heures en prison. Il avait d'ailleurs décidé de "purger" au complet sa "peine" de six jours, refusant de payer l'amende de \$34 à laquelle l'avait condamné le juge de la Cour municipale.

M. Doré avait à deux reprises à la fin de l'été dernier refusé d'obéir à un ordre de la Cour de couper sa "haie".

"C'est là qu'est le problème, fait remarquer M. Doré, un homme sympathique d'une cinquantaine d'années, "ce n'est pas une haie que j'ai, ce sont des arbres". Ce dont on se rend d'ailleurs compte en jetant un coup d'oeil sur les arbres qui sont tous plantés à l'intérieur du terrain de M. Doré, et de façon un tantinet fantaisiste.

"J'ai fait planter ces cèdres il y a 17 ans et ça m'a coûté à l'époque \$40. Je n'ai pas l'intention de les couper à trois pieds. Si on m'y oblige, je préfère les arracher plutôt que de les couper."

Il semble que ce soit une "chicane" de voisins qui soit la cause

de l'aventure de M. Doré derrière les barreaux. La propriété voisine de la sienne a été acquise il y a un peu plus d'un an par de nouveaux arrivants. Les anciens propriétaires n'avaient jamais protesté de la hauteur des cèdres (une douzaine de pieds).

Les nouveaux arrivants l'ont fait rapidement, ce qui fait qu'en août 1974, M. Doré comparait devant le juge de la Cour municipale, puis y revenait en septembre de la même année. L'affaire traîna jusqu'à mardi, lorsque les policiers se présentèrent dans la matinée pour arrêter M. Doré. Comme il était à son travail, les serveurs de la loi réappurent peu après l'heure du souper mardi soir, s'assurant cette fois de la personne du "condamné". Comme il refusait toujours de payer l'amende — "C'est une question de principe", déclara-t-il — il a été incarcéré à la prison de Chicoutimi.

"Les policiers et les gardiens étaient un peu gênés de me voir

là", ajoute malicieusement M. Doré.

L'épisode s'est terminé lorsque le beau-frère de M. Doré, le conseiller municipal Léo Favre a payé la "rançon" pour ouvrir les portes de la prison.

Mais le problème n'est pas réglé, parce que M. Doré refuse de couper ses arbres. Et qu'il jure, bien sérieux cette fois, que si on l'oblige à le faire, il faudra tous les propriétaires dans la même situation à Chicoutimi passe par la même porte. Il y en aurait plus de 1,000.

L'opposition de M. Doré lui a déjà acquis des sympathies, des résidents des quartiers de l'est de la ville téléphonant leur désapprobation des agissements de la ville de Chicoutimi. Surtout lorsqu'on connaît les "tolérances" récentes de l'administration Girard à certains accrocs aux règlements municipaux. On peut citer par exemple le libre-service d'essence qui sera érigé en plein secteur résidentiel, au coin Bégin



Voici les arbres pour lesquels M. Jean Doré a fait de la prison.

et des Champs-Élysées, les abris d'auto ou les piscines sur le devant des résidences, les maisons de rapport en secteur unifamilial, tous ces cas viennent en conflit

avec un ou des règlements municipaux qui ont été, après le fait, amendés. Faut dire que ça s'est passé dans les quartiers "à l'aise" de l'est de Chicoutimi.

# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Avez-vous essayé le  
**PICKUP**  
D. BOURBEAU  
INTERNATIONAL  
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

## Saisie de 5,000 tables de LSD à Arvida

par Guy Bergeron

JONQUIERE — La plus importante saisie de drogue a été effectuée hier soir par les membres de la Gendarmerie Royale qui ont trouvé à Arvida quelque cinq mille tables de LSD d'une valeur marchande de \$25,000.

Les hommes du caporal André Richard ont fait irruption vers 10,00 heures hier soir dans une maison d'Arvida où deux individus étaient en possession du LSD.

Les deux individus sont actuellement détenus par la Gendarmerie Royale et ils doivent comparaître aujourd'hui en Cour criminelle.

Ces 5,000 tables de LSD, une des drogues les plus dangereuses pour le cerveau selon les spécialistes, devaient être mises en vente durant les prochaines heures et servaient à alimenter possiblement le secteur de Jonquière et de Chicoutimi.

Il se pourrait fort bien que les policiers de la Gendarmerie Royale aient mis la main sur un des plus gros vendeurs de drogue dans toute la région si on considère la quantité de 5,000 tables, et qu'un individu peut faire un profit de \$2 à \$3 la table sur le marché noir.

## EN BREF

### Salaire minimum

M. Claude Castonguay, dans un rapport au gouvernement, aurait proposé de hausser le salaire minimum de \$2.30 à \$3.00 de l'heure d'ici mai 1976.

En page 10

### Portugal

Plusieurs personnalités du monde financier portugais sont accusées de sabotage économique par l'Armée.

En page 20

### Progrès lents

Le secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger, estime que les pourparlers qu'il mène présentement au Proche-Orient sont lents.

En page 20

## SPORTS

### Et d'une

Les Saguenéens n'ont aucune difficulté à prendre les devants, 1-0, aux dépens des Ouaniques de Roberval, en demi-finale de la Ligue junior régionale.

En page 11

### Explosion

Les Expos explosent à l'attaque avec 18 coups sûrs et disposent des Tigers de Détroit, 6-5, dans un match hors-concours.

En page 13

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	18
— Finance	15
— Mots croisés	18
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	8

# "Il est inadmissible que l'Etat devienne le concurrent d'Alcan"

M. Paul Leman

par Gabriel Berberi  
(envoyé spécial du Quotidien)

MONTREAL — L'Alcan déplore vivement que le gouvernement québécois projette de lui faire concurrence en commanditant la construction d'une aluminerie dans la région de Québec.

En s'entretenant avec les journalistes, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, hier, à Montréal, le président de l'Alcan, M. Paul Leman, a également avoué que l'avènement de ce centre de production de l'aluminium, administré par l'Etat, compromettrait sérieusement l'expansion de sa compagnie.

Selon M. Leman, il est inadmissible que le gouvernement du Québec devienne le concurrent de l'entreprise privée comme l'Alcan, qui génère déjà des milliers d'emplois dans la province, tout en freinant le développement de l'industrie. Une telle entreprise gouvernementale risque aussi, d'après lui, de réduire sérieusement le niveau des investissements étrangers.

Les propos de M. Leman constituent la première déclaration officielle de l'Alcan au sujet du projet gouvernemental, depuis que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, a dévoilé, il y a quelques semaines, les

résultats des négociations engagées depuis plusieurs mois, avec des intérêts américains, en vue de l'implantation d'une aluminerie à Québec.

National South Wire serait la première compagnie des Etats-Unis impliquée dans ce dossier, l'un des principaux actionnaires de cette entreprise étant la National Steel, un producteur d'acier de Pittsburgh.

A ce jour, on sait, par exemple, que le gouvernement québécois a fait de généreuses concessions, en garantissant de fournir toute l'énergie électrique requise par la future aluminerie, à des taux très modiques.

Par ailleurs, M. Leman a signalé que les dirigeants de l'Alcan, et les autorités gouvernementales n'ont pas encore eu d'entretien relatif à cette affaire d'aluminerie contrôlée par l'Etat.

### Mauvaise posture

De plus, le projet gouvernemental d'établir une aluminerie survient précisément au cours d'une période où l'Alcan éprouve des difficultés considérables, en raison de la récession économique au niveau mondial.

M. Nathanael-V. Davis, président

du conseil d'administration de l'Alcan, a annoncé, pour sa part que pour cette raison, la compagnie n'investira, cette année, qu'une partie des montants prévus dans le dernier rapport annuel, lequel faisait état d'immobilisations pouvant atteindre \$250 millions en 1975.

Or, suite à la révision du programme d'expansion, l'Alcan dépenserait moins de \$200 millions cette année.

Ainsi, la mise en oeuvre de nombreux projets est à nouveau différée et même si ceux-ci n'ont pas été identifiés clairement hier, le projet de l'Alcan de construire une troisième aluminerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean ferait partie de ce programme dont l'exécution doit être remise à beaucoup plus tard.

M. Davis a déclaré que les livraisons de métal au cours du premier trimestre de 1975 seront de 25 à 30 pour cent inférieures à celles de la période correspondante, l'an dernier. Il résulte de cette réduction des ventes, une accumulation des stocks de métal dans les usines de l'entreprise. D'où la décision de l'Alcan, en janvier dernier, de réduire de 135,000 tonnes par année, la production de ses usines canadiennes. Ce qui a causé le renvoi de 1,000 travailleurs.

### Stratégie de l'Alcan

Devant les quelque centaines d'actionnaires rassemblés à l'Hôtel Bonaventure, M. Davis a d'autre part reconnu que l'Alcan compte sur la rareté de l'aluminium dans l'avenir et partant, une augmentation inévitable des prix, pour améliorer sa situation.

"En effet, au cours des prochaines années, on entrevoit qu'une faible augmentation dans la capacité mondiale effective de production de l'aluminium et il est très possible qu'en raison du manque de liquidité dont souffre l'industrie en général, les projets d'expansion, dont la mise en oeuvre exige beaucoup de temps, soient encore retardés. Ceci entraînera probablement une pénurie de métal et des prix plus élevés, qui amélioreront la rentabilité et permettront aux producteurs de redresser leur situation en matière de capitaux".

### Les Eglises interviennent

L'Assemblée annuelle des actionnaires de l'Alcan a duré deux heures. Et ce sont des représentants d'Eglises (Anglicane, Unie, Presbytérienne et Catholique) qui ont littéralement volé la vedette, en intervenant

pour réclamer des dirigeants de l'Alcan, l'amélioration des conditions de travail et du niveau de vie des groupes minoritaires en Afrique du Sud.

Dans ce pays, que les Eglises condamnent, à cause de sa politique raciale d'apartheid (développement séparé des races) l'Alcan possède en effet des intérêts dans trois entreprises. Les porte-parole des Eglises, lesquelles détiennent des actions de l'Alcan, ont notamment fait valoir, hier, que les syndicats d'Afrique du Sud n'ont pas le pouvoir de négocier, et que le salaire moyen payé aux ouvriers de couleur dans l'industrie est purement ridicule, soit \$110 par mois.

Les dirigeants de l'Alcan ont répondu, en résumé, qu'ils sont bien au fait de ces problèmes, mais que la compagnie a, comme ligne de conduite, de ne pas s'immiscer dans les affaires internes et politiques d'un pays.

Sur un autre plan, M. John H. Hale, vice-président de l'Alcan, secteur des finances, a convié les gouvernements à reconnaître, aux fins d'imposition des entreprises, le bien-fondé de la comptabilité indexée sur le pouvoir d'achat du dollar.

(Autre nouvelle en page 15)

# Appel de Trudeau à toutes les nations

par André Bellemare

LONDRES (PC) — Le premier ministre Trudeau a lancé, hier à Londres, un pressant appel à la collaboration entre toutes les nations du monde, en vue de favoriser un meilleur équilibre entre les pays moins favorisés et les plus nantis, parce que la situation politique actuelle l'exige et la structure de la société et les institutions mondiales ne nous laisse pas d'autre choix.

Le chef du gouvernement a prononcé un vigoureux discours sur le thème de l'interdépendance des nations, au cours d'une émouvante cérémonie à Mansion House, la résidence du maire de Londres, sir Murray Fox, qui a remis les clefs de la cité à M. Trudeau et l'a proclamé citoyen honoraire.

La cérémonie et le banquet se sont déroulés dans l'historique maison où un ancien premier ministre canadien, sir Wilfrid Laurier, a déjà porté la parole en deux occasions, peu avant la fin et au début du siècle.

### Un jour

M. Trudeau a espéré qu'un jour, partout dans le monde, on

comprendra qu'aucun individu, aucun gouvernement, aucune nation n'est capable de vivre dans l'isolement, ni de mettre en oeuvre une politique incompatible avec les intérêts présents et futurs des autres.

Il a dit que cette interdépendance exige deux choses pour la réaliser et la maintenir: garder un équilibre entre toutes nos formes d'activités et, deuxièmement, faire en sorte de répartir équitablement à l'échelle mondiale, les ressources et les possibilités.

Au sujet de la volonté des pays en voie de développement de profiter davantage des richesses des nations industrialisées, le premier ministre a dit que la réponse des pays industrialisés ne devrait pas être moins bien préparé ou moins explicite. Ce que désirent les pays du Tiers-Monde, c'est une restructuration générale de tous les éléments de l'économie: fiscalité, monnaie, transport, capitaux.

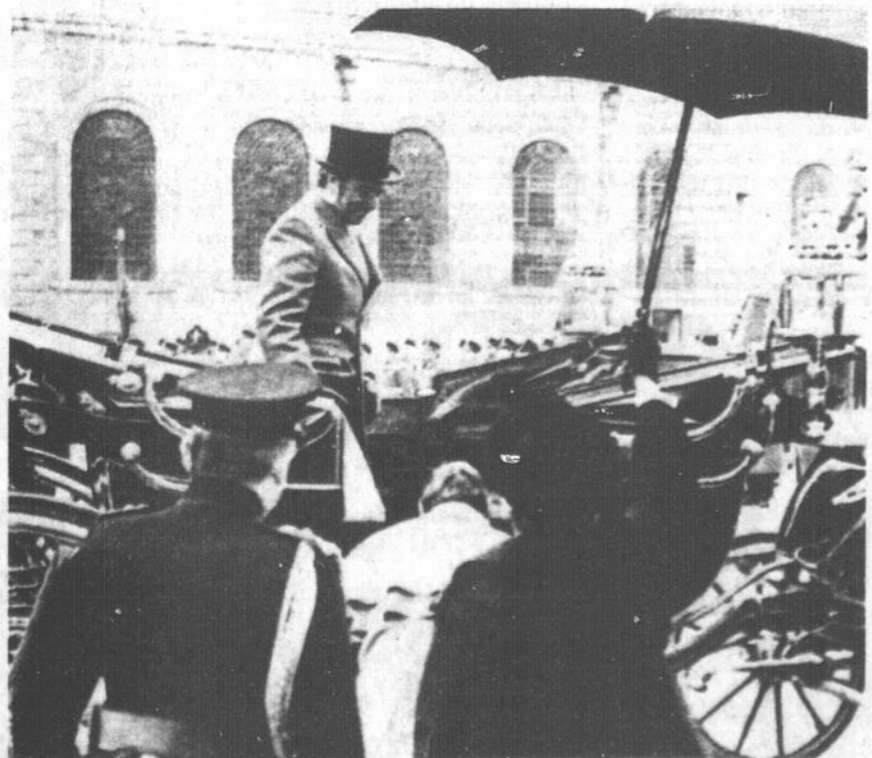
Mais nous commettrons une lourde erreur et nous nous rendrons, ainsi qu'à nos enfants, un bien mauvais service en voyant là un affrontement, a poursuivi M. Trudeau, ajoutant qu'il est impératif de se mettre à l'oeuvre avec

hardiesse et enthousiasme, sans tergiverser ni incertitudes.

Les propos du premier ministre canadien peuvent être perçus comme un avant-goût de l'attitude qu'il adoptera, au début de mai, à la conférence des pays du Commonwealth, en Jamaïque.

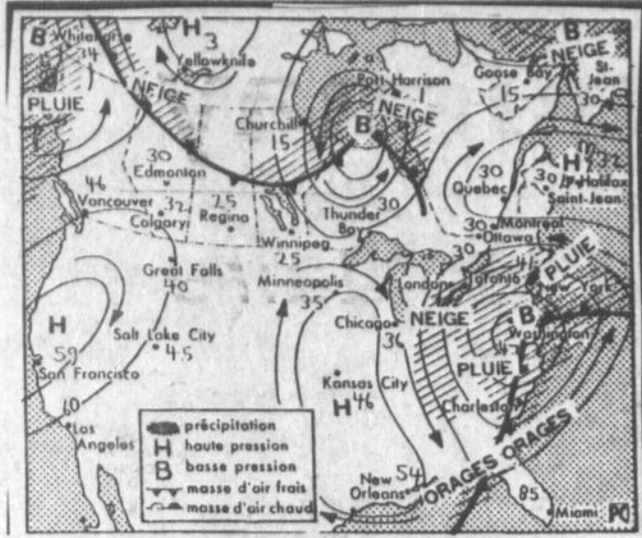
La plupart des Etats-membres de cet organisme sont, en partie, des pays en voie de développement, parallèlement aux pays industrialisés du Commonwealth, comme le Canada, l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Par ailleurs, M. Trudeau a profité de cette tribune pour expliquer à son auditoire le sens de sa démarche majeure qui constitue le principal objectif de sa visite en Europe présentement: expliquer aux dirigeants des pays membres de la Communauté économique européenne la volonté du Canada de se rapprocher de la CEE. Les relations contractuelles que recherche Ottawa avec le Marché commun, dont la nature de ces liens reste encore à déterminer, feraient en sorte, selon M. Trudeau, que chaque Etat-membre de la CEE et le Canada se tiendraient mutuellement informés. (Autre nouvelle en page 18).



ARRIVEE A GUILDHALL: Coiffé d'un haut-de-forme et dans un landeau, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, arrive à Guildhall, où après avoir inspecté une garde d'honneur, il recevra les clefs de Londres et en sera fait citoyen honoraire. (Téléphoto de la PA)

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC)** — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

**Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie:** généralement ensoleillé. Maximum 25 (-4). Aperçu pour samedi: beau.

**Montréal, Outaouais et Laurentides:** ensoleillé en début de journée avec ennuagement progressif en après-midi. Maximum 30 (-1). Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé.

**Cantons de l'Est:** ensoleillé en début de journée avec ennuagement progressif en après-midi. Maximum 30 à 35 (-1 à 2). Aperçu pour samedi: nébulosité variable.

**Québec et Trois-Rivières:** généralement ensoleillé. Maximum 30 (-1). Aperçu pour samedi: beau.

**Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Îles:** généralement ensoleillé. Maximum 25 (-4). Aperçu pour samedi: généralement nuageux.

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC)** — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Victoria	39	46
Edmonton	1	33
Calgary	27	34
Saskatoon	-1	24
Regina	3	35
Winnipeg	-8	20
Toronto	29	34
Ottawa	31	35
Montréal	34	36
Québec	30	38
Fredericton	27	42
St-Jean, N.B.	27	40
Moncton	27	43
Halifax	28	41
Charlottetown	23	39
Chicago	15	31
Detroit	23	35
Boston	37	52
New York	41	52
Washington	44	—
Miami	75	83
Los Angeles	51	59

## MAREES

**SEPT-ÎLES** — La marée sera haute à 02h. 20 (8'3") et basse à 08h. 25 (0'8"). Elle sera à nouveau haute à 14h. 30 (8'2") et basse à 20h. 40 (1'0").

**PORT-ALFRED** — La marée sera haute à 03h. 40 (27'2") et basse à 09h. 45 (1'2"). Elle sera à nouveau haute à 15h. 55 (16'8") et basse à 21h. 55 (1'2").

**CHICOUTIMI** — La marée sera haute à 03h. 50 (15'4") et basse à 10h. 45 (2'1"). Elle sera à nouveau haute à 16h. 05 (15'3") et basse à 23h. 00 (2'3").

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par: **Alma et les environs 662-7829**, **St-Félicien et les environs 679-3832**

Sans frais interurbains  
Abonnement et Service à domicile 545-4664  
Petites annonces classées 545-4895

LE PROGRES DU SAGUENAY  
L.T.E.E. 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.  
Tél.: 545-4480

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER  
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON  
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY  
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY  
Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN  
Directeur des ventes: Paul BERGERON  
Directeur de la publicité: Yvon RHANDS  
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE  
Directeur mise en marché: Jean BELAND

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Membre de l'ABC (Association des Bibliothécaires du Québec)

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la deuxième classe. (No 3213)

# Nationalisation des banques au Portugal



**ARRESTATIONS:** Jorge, à gauche et son frère, Jose Manuel de Melo, à droite, les deux hommes les plus riches du Portugal, étaient parmi 16 hommes d'affaires et banquiers qui ont été arrêtés après avoir été soupçonnés d'avoir financé le complot de la droite. (Téléphoto de la PA)

LISBONNE (Reuter) — Le Conseil militaire révolutionnaire portugais a décrété vendredi la nationalisation de pratiquement toutes les banques du Portugal.

Les seules exceptions prévues par le décret sont les succursales de banques étrangères, les Banques d'épargne et les institutions de crédit agricole, a précisé un communiqué de la présidence. Le texte ajoutait qu'il s'agit de petites exceptions et qu'elles feront l'objet d'une loi spéciale.

Autrement, la nationalisation touche toutes les banques de la métropole portugaise, Madère et les Açores.

Le communiqué ne mentionnait pas de compensation aux propriétaires actuels des banques qui sont généralement de riches familles et ne précisait pas si la mesure prenait effet immédiatement.

Le décret de nationalisation a été approuvé pendant la première séance du conseil.

Les six membres civils du Conseil d'Etat ont démissionné jeudi soir laissant seuls les quatorze membres militaires. Ces derniers se réunirent de nouveau et décidèrent de dissoudre le Conseil d'Etat ainsi que la Junta de Salut national, un organe de sept officiers créé au lendemain du coup d'Etat de l'année dernière.

Les pouvoirs du conseil et de la Junta ont maintenant été transférés au Conseil militaire révolutionnaire qui est constitué "des membres les plus représentatifs du mouvement des forces armées" précisait-on officiellement.

Pendant ce temps, les rumeurs les plus folles s'étaient répandues jeudi soir dans les rues de Lisbonne tandis que l'armée, remise en état d'alerte, se livrait à des activités fébriles.

### Rumeurs et démentis

Selon des témoins oculaires, un canon anti-aérien a été mis en batterie devant le palais présidentiel de Belem.

Des bruits ont fait état dans la soirée de bâtiments américains croisant au large de l'estuaire du Tage et du retour de l'ancien président Antonio de Spínola au Portugal. Ces deux rumeurs ont été démenties par la présidence.

Le parti communiste a mis cette vague de rumeurs sur le compte des forces réactionnaires, dont on aurait tort de croire, a-t-il souligné, qu'elles ne tenteront pas de nouveaux coups d'Etat.

Porto, dans le nord du pays, le Mouvement démocratique portugais, organisation proche des vues du parti communiste, a diffusé par haut-parleurs une déclaration annonçant que des troupes étrangères envahissaient le pays.

## 92 jurés assignés aux assises de Roberval

par Guy Bergeron

**ROBERVAL** — Le juge Toussaint McNicoll, de la Cour supérieure, a émis une ordonnance hier pour l'assignation de 50 autres jurés, portant ainsi le nombre à 92 des personnes qui seront assignées le 7 avril pour entendre trois procès de meurtre, qui s'instruiront au terme qui s'ouvrira le 7 avril prochain.

Le premier procès qui sera entendu, sera celui de Fernand Potvin, de Chibougamau, accusé du meurtre du chauffeur de taxi de la station 4230, M. Napoléon Tremblay, qui avait été assassiné en 1972 au mois d'octobre, au moment où il reconduisait un passager à Alma.

On se rappellera que le corps de M. Tremblay avait été retrouvé sans vie le long de la route à Larouche.

Le deuxième procès sera celui d'Yvonick Dufour de Dolbeau, accusé d'avoir, au mois de juillet dernier, assassiné le chauffeur de taxi Edgar Maltais, de Chibougamau.

Enfin, le troisième procès sera celui de Marial Simard, de l'Ascension, accusé du meurtre d'Aurèle Nepton, survenu au mois de mars 1974 à la sortie de l'hôtel l'Ascension.

Le terme des assises au palais de justice de Roberval, qui s'ouvre le 7 avril, sera le plus imposant pour le nombre de causes puisque c'est la première fois dans l'histoire de Roberval que trois causes de meurtre seront entendues dans le même terme.

Le procureur-chef de la couronne, Me Lucien Tremblay, croit que le terme des assises durera plus de cinq semaines et qu'il se pourrait qu'il chevauche avec celui de Chicoutimi, qui doit s'ouvrir le 14 avril mais dont les premières causes ne seront entendues qu'au début de mai.

## Budget de \$15 millions prévu à Jonquière et \$500,000 de déficit

**JONQUIERE** — Les paris sont ouverts sur les prédictions budgétaires de la nouvelle ville de Jonquière, dont les administrateurs ont eu une première bouffée d'air frais, alors que le ministre des Affaires municipales a donné de bonnes assurances que le déficit budgétaire encouru pour 1974, ne devrait pas embêter la nouvelle ville.

Les millions

Mais ce n'est qu'un déficit de l'ordre de \$500,000, pour les villes unifiées, dont le budget serait facilement de \$15 millions tout au moins. Le plus intéressant reste tout de même à venir, soit le chapitre des dépenses qui seront prévues pour la première année de regroupement.

Et même si la présentation du budget paraît encore être de nouveau retardée, on porte encore l'espoir que le contribuable ne sera pas pénalisé.

Octrois

En fait, le premier saut effectué à Québec ne constitue qu'une approche auprès du gouvernement. Histoire de voir ce que l'on pourra puiser chez ceux qui ont décidé du regroupement en faisant adopter la loi 98. Et de toute évidence, le gouvernement devrait se montrer assez bon enfant, quoiqu'il faudra attendre une présentation du budget de 1975, de

même que des états financiers de 1974, pour que le ministère des Affaires municipales officialise la dimension de sa générosité à l'endroit de la nouvelle ville.

Pour ce qui concerne strictement le déficit connu en 1974, il n'y a vraiment pas de problème, puisqu'il ne s'agit finalement que de fermer définitivement les livres des comptes des municipalités maintenant regroupées. Ce n'est donc pas un problème pour Jonquière, le gouvernement devant couvrir ce déficit en temps et lieu, lorsque le ministère aurait examiné le budget de 1975.

Il y aura également d'autres demandes d'octrois qui vont suivre, plus particulièrement au sujet de différents projets que l'on compterait réaliser à Jonquière en 1975. Avant, il faudra tout de même s'entendre à la table du conseil sur les projets jugés prioritaires.

## Gros bijoutier enlevé à Rome

**ROME (Reuter)** — Trois bandits armés ont enlevé jeudi soir à Rome Giovanni Bulgari, un des trois frères propriétaires de la fameuse bijouterie Bulgari, de la via Condotti, connue dans le monde entier, annonce la police.

Agé de 40 ans, Giovanni Bulgari, un membre du "jet-set" romain que l'on voyait souvent dans les endroits à la mode accompagné de vedettes comme Gina Lollobrigida, a été enlevé par trois hommes armés qui interceptèrent sa voiture et lui appuyèrent un revolver sur la tempe, obligeant le chauffeur à descendre de voiture.

(La police avait indiqué plus tôt que le joaillier avait été arraché de son véhicule et emmené dans celui des bandits).

Il s'agit du premier enlèvement perpétré dans la capitale depuis le kidnapping de Paul Getty en juillet 1973, qui fut relâché sept mois plus tard, avec une oreille en moins et paiement d'une rançon qui aurait atteint un million de livres sterling.

Le chauffeur du joaillier, Gabriele Silvestri, a indiqué à la police qu'il ramenait en

voiture chez lui Giovanni Bulgari au milieu des encombrements de la circulation quand les bandits se sont approchés à pied de la voiture.

Sous la menace de leurs armes, ils l'ont obligé à descendre et l'un d'eux a pris le volant et a démarré en trombe.

Le chauffeur a couru dans un bar proche pour prévenir la police.

L'enlèvement de Giovanni Bulgari est le dernier en date d'une longue série qui a fait plus de quarante victimes l'an dernier, en Italie surtout dans le nord du pays.

La police tend à penser que la majorité d'entre eux sont mis au point et exécutés par la mafia qui trouve les enlèvements une opération moins risquée et plus rémunératrice que les hold-up.

Le conseil provisoire de Jonquière siègeait en assemblée spéciale hier soir pour ratifier la convention à intervenir avec la fabrique de la paroisse Saint-Albert LeGrand.

L'église est appelée à disparaître et une sorte de centre Dieu devrait remplacer l'actuel lieu de culte, qui serait alors intégré dans le centre commercial projeté (les Jonquerets).

## 47,000 hommes à surveiller aux E.-U.

**WASHINGTON (AFP)** — Le service secret, chargé de la sécurité de la présidence, maintient une liste de 47,000 personnes à surveiller aux Etats-Unis, a révélé jeudi le directeur de cet organisme.

Seuls figurent sur la liste "des personnes sur lesquelles notre attention a été attirée en raison des troubles qu'ils ont provoqués", a déclaré M. David Macdonald devant une sous-commission parlementaire ad hoc qui enquête sur les activités des agences de renseignements aux Etats-Unis.

M. Macdonald a démenti que la liste comprenait des personnes fichées en raison de leurs opinions politiques seulement. 300 personnes sur le total sont placées sous surveillance permanente, a-t-il ajouté. M. Macdonald a reconnu

que la liste pourrait très bien comprendre les noms des dirigeants de la secte religieuse des "Quakers" qui ont mené des manifestations contre la guerre à l'époque du conflit vietnamien.

possibilités pour que la municipalité accorde une compensation à la fabrique, dans le cas particulier de la démolition de l'église actuelle, puisque cette démolition s'inscrirait dans le cadre du programme de rénovation du centre-ville de l'ancienne.

### Transport en commun

Quant au transport en commun, le problème demeure toujours vide de solution sauf en ce qui a trait aux différentes hypothèses lancées par l'un ou l'autre. C'est surtout le syndicat des employés de Transport Régional qui livre le combat et quelques membres du conseil préféraient que l'on s'attaquât plutôt au propriétaire de l'entreprise, lequel réside à Québec.

Il est plutôt difficile pour l'instant de connaître le sort qui sera réservé aux propriétés de la fabrique de la paroisse du centre-ville.

Les représentants municipaux ne paraissent pas tellement au fait de la situation des négociations entre la fabrique et les promoteurs du centre commercial.

Signature

Les addenda au protocole d'entente intervenu entre la ville, les promoteurs du centre commercial et la SHQ ont été paraphés

**gagnez un voyage au Portugal**

3 SEMAINES POUR 2 PERSONNES TOUTES DEPENSES PAYEES

COUPON DE PARTICIPATION A DEPOSER DANS LE MAIL DE PLACE DU ROYAUME

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... TEL. ....

AVEC: place du royaume

une collaboration avec: T.A.P. LE QUOTIDIEN \*200 Agence de Voyages GILBERT ENR.

Au Lac-Saint-Jean

# La marche du Rallye aura lieu même s'il y a eu des erreurs au Saguenay

par Serge Cloutier  
Alma — "Ce n'est sûrement pas au moment même où les gens des pays on

voie de développement nous lancent un vibrant appel à la solidarité et en pleine crise alimentaire que

nous allons abandonner le Rallye-Tiers-Monde-Lac-St-Jean, même si des gens de la région du Saguenay ont fait des erreurs. Ce sera à eux de relever ce défi, et ils en sont capables."

C'est le père Roger Le Roy, conseiller en éducation chrétienne à la régionale Lac-St-Jean et président du Rallye local et de la Fédération des rallyes du Québec, qui s'adresse ainsi aux marcheurs, aux commanditaires, et aux bénévoles, en leur présentant un bilan du rallye 1974, qui a connu beaucoup de succès.

**Pas de raisons d'arrêter**

Pour le père Le Roy, c'est clair: "Nous, nous n'avons aucune raison d'arrêter notre marche, bien au contraire. N'avons-nous pas reçu le bilan de chaque rallye Lac-St-Jean? N'avons-nous pas été avertis des bénéficiaires, qui sont tous d'ici, bien identifiés? N'avons-nous pas tous les renseignements désirés au local du rallye, y compris les commentaires favorables, et les confirmations venues des missionnaires qui œuvrent dans le Tiers-Monde?"

Le président du Rallye Lac-St-Jean, intervenant de façon vigoureuse, met en garde la population contre les prétextes faciles qui pourraient l'inciter à ne pas faire d'efforts pour le succès du rallye de 1975, qui aura lieu samedi le 10 mai, à partir du pavillon Camille Lavoie.

**Mentalité**

"Qui peut ignorer le sort de milliers d'êtres humains qui meurent de faim actuellement? Quand un frère meurt de faim, le temps n'est plus aux palabres mais à l'action". Et il insiste pour dire qu'en plus des contributions faites aux oeuvres des missionnaires du territoire Lac-St-Jean qui sont dans le Tiers-Monde, il y a la prise de

conscience, la mentalité nouvelle à acquérir.

De plus, en 1975, une pétition sera signée à l'arrivée du Rallye, pour faire pression sur les gouvernements, comme le souhaitait d'ailleurs le premier ministre canadien lui-même dans son message du Nouvel an, rapporte le père Le Roy.

"Le 10 mai, venons dire publiquement que nous sommes décidés à changer nos mentalités de profit afin que soient trouvées des structures plus justes qui ne permettront plus à une minorité d'accaparer une part excessive de la production alimentaire mondiale alors que les autres meurent de faim."

Le Rallye Tiers-Monde Lac-St-Jean a récolté en 1974, \$28.074,39, et un rapport financier détaillé est disponible au bureau du président, au siège social de la commission scolaire régionale.

**Des systèmes d'alerte dans les écoles?**

CHICOUTIMI — Le collège du Bon-Conseil a été la cible des vandales au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Le capitaine-détective Marcel Vaillancourt a précisé que les malfaiteurs n'avaient rien volé mais avaient fait une visite complète de l'école causant de lourds dommages. Une religieuse aurait été éveillée au cours de la nuit par les bruits mais elle aurait eu peur et n'a pas averti la police.

En outre, il n'est pas impossible, au cours des prochaines semaines, que les corps policiers de toute la région fassent des pressions pour l'installation de systèmes d'alerte dans les écoles de la région du fait que plus de 50% des vols sont commis à ces endroits.



Le père Roger Le Roy

**Client naïf trouvé coupable de recel**

CHICOUTIMI — Un bon samaritain se retrouve aujourd'hui dans le pétrin au moment où en donnant le gîte et le couvert à des individus, ceux-ci l'ont remercié en lui donnant des marchandises qu'ils avaient volées au magasin Laurent Lapointe pour plus de \$2.500 de même que des outils dans une maison en construction chez M. Omer Tremblay.

Me Bernard Lapointe, avocat de M. Vincent Hudon de Chicoutimi, a expliqué que son client avait été naïf du fait qu'il savait qu'il n'y avait "rien de catholique" dans les marchandises que les jeunes gens lui apportaient pour la construction d'un garage.

Le juge Jean-Charles Simard décidera aujourd'hui de la sentence qu'il imposera au prévenu qui est actuellement en prison.

Disons que M. Hudon construisait un garage lorsque les jeunes gens lui ont offert de le construire eux-mêmes.

M. Hudon leur donna le coucher et le manger et les jeunes voleurs ont décidé de le remercier sans doute se trouvant mal à l'aise de tant de bontés.

Mais, la bonté a ses limites et le prévenu s'est bien aperçu que le tas de marchandises qui entraient chez lui étaient volées.

Cependant, il a oublié intentionnellement d'en parler si bien que le samaritain est devenu receleur.

Me Denis Vaillancourt, procureur de la Couronne, a confirmé les dires de Me Lapointe, soutenant que l'accusé n'avait en aucun moment incité les jeunes gens à commettre des vols.

Le juge Simard doit rendre sa sentence ce matin.

**Les droits du locataire**

par Marc Doré

CHICOUTIMI — Les lois québécoises accordent aux locataires des avantages nombreux et une protection adéquate vis-à-vis des propriétaires. A toute fin pratique, aucun locataire ne peut user de mesures arbitraires à l'égard d'un locataire. Mais encore faut-il que ce dernier le sache.

Pour renseigner les locataires sur leurs droits, le Bureau d'aide juridique vient de publier une brochure intitulée "Les droits du locataire en 1975", publication qu'on peut d'ailleurs se procurer aux bureaux de l'aide juridique ou chez les associations de locataires.

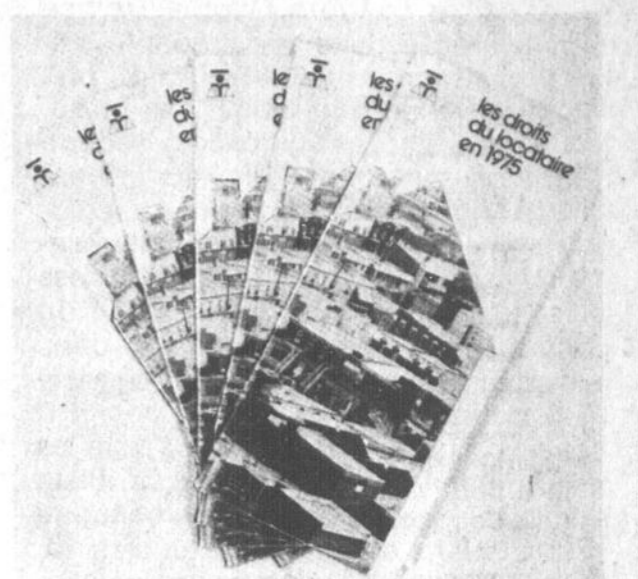
La publication de cette brochure était rendue nécessaire, selon le directeur régional de l'aide juridique Me Romuald Roy, par les modifications récentes apportées aux lois.

**Aide juridique**

Ce qui étonne, ce n'est pas la publication de cette brochure par l'aide juridique, dont c'est après tout le rôle. C'est le texte lui-même qui est plutôt incitatif et pousse par exemple les locataires à se regrouper en associations pour mieux défendre leurs droits. Voici d'ailleurs quelques exemples.

Le texte de la brochure explique une des lois qui couvrent la location et qui s'appelle "loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires". Après avoir fait remarquer que cette loi vient à échéance à chaque année et qu'elle est renouvelée ainsi depuis 1951, le texte ajoute: "Les locataires auraient sûrement intérêt à ce que cette loi soit permanente".

Faisant ailleurs la liste des tribunaux qui sont susceptibles de trancher les différents entre propriétaires et locataires, le texte poursuit sur sa lancée: "Il serait sans doute souhaitable qu'un seul tribunal s'occupe des questions de locataires-locataires et que tout citoyen puisse s'y défendre seul comme à la Cour des petites créances. Qu'en pensez-vous? Pourquoi ne pas aller en discuter avec les membres d'une association de locataires ou un comité de citoyens?" Voilà un genre de littérature auxquelles les publications du gouvernement ne vous avait pas habitués.



Volonté

Le directeur Romuald Roy se défend bien de faire partie d'une agence gouvernementale. "Nous sommes une corporation autonome dont le but est de permettre aux citoyens défavorisés l'accès à leurs droits", précise-t-il.

Dans ce sens d'ailleurs, l'aide juridique ne se limite pas à la publication de quelques phrases incitatives, mais fournit l'aide technique dont pourrait avoir besoin une association de locataire naissante. Le directeur de l'aide juridique déplore cependant la rareté de telles associations au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il n'en existe en effet que trois au total, une à Bagotville et deux à Jonquière.

Les personnes intéressées à obtenir des renseignements supplémentaires sur la possibilité d'organiser des associations de locataires ou qui veulent simplement se renseigner sur leurs droits de locataires peuvent contacter l'aide juridique, qui a des bureaux à Chicoutimi, Alma, Roberval, Dolbeau et Chibougamau.

**La Chambre de Commerce réclame l'aéroport dans Roberval**

par Guy Fournier

ROBERVAL — La Chambre de commerce régionale demandera dans les prochains jours, au ministère des Transports, de prendre le plus rapidement possible, sa décision de développer un aéroport régional dans le comté de Roberval.

Quelque soit le site choisi, (Saint-Méthode - Dolbeau ou Roberval) les autorités de la Chambre, président Roger Caron en tête, veulent connaître le

plus rapidement possible les intentions du ministre Marchand dans cette affaire.

Rappelons que les discussions inter-municipalités en ce qui concerne le choix du site, se sont beaucoup calmées depuis un certain temps, et que les représentants du haut du lac comme leurs homologues de Roberval, attendent maintenant une réponse du ministère concernant leurs projets de développement de cet aéroport qui, selon une déclaration du président Roger Caron, permettra un développement beaucoup plus rapide dans l'ensemble de la région Lac-Saint-Jean-Ouest.

Toujours dans le domaine du transport, mais routier cette fois, la Chambre de Commerce régionale Lac-Saint-Jean-Chibougamau, entend demander au ministère des Transports du Québec, de dévoier au moins un an à l'avance, ses projets routiers pour le Lac-Saint-Jean.

Une lettre sera adressée incessamment audit ministère de même qu'aux députés Lamontagne et Pilote dans ce but. Les raisons invoquées par la Chambre régionale pour ce faire, touchent l'aspect "priorité" pour certains travaux de voirie à être effectués dans les deux comtés

Lac-Saint-Jean. (est ou ouest)

"Si les priorités mises de l'avant par le ministère ne correspondent pas à nos besoins, nous pourrions alors faire les revendications qui s'imposent" a déclaré à ce sujet, le vice-président de la Régionale, M. André Perron, qui est aussi le président de la chambre locale de Dolbeau.

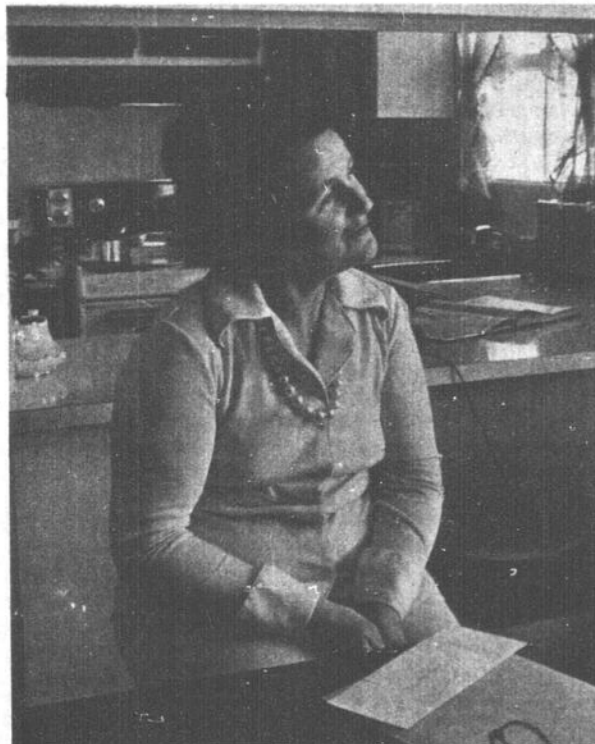
Ces deux items ont été discutés lors de l'assemblée régulière de la Chambre régionale, tenue à Roberval cette semaine.

**\$10 d'amende pour un vol de \$10**

Un individu de Chicoutimi, Patrick Gagnon, qui avait volé \$10 d'objets appartenant à M. Robert Gauthier, semblait tout penaud lorsqu'il a quitté l'enceinte de la Cour criminelle.

Le juge venait de le condamner à \$10 d'amende et il avait l'air tellement attristé que le président du tribunal a même ajouté qu'il était malheureux qu'il se crée un dossier judiciaire pour une telle péccadille.

Cependant, avant que la sentence ne soit rendue, le ministère public avait oublié d'informer que le prévenu avait des dossiers judiciaires antérieurs.



Mme Mustakis s'est adressée au ministre Victor Goldbloom et au protecteur du citoyen. Avec des voisines, elle attend qu'une autorité puisse arrêter la pollution causée par la présence d'une porcherie dans le voisinage de nouvelles habitations.

par Denis Lavoie

SHIPSHAW — "Nous avons tout simplement constaté que cette porcherie est une nuisance ou cas d'insalubrité.

Nous n'avons pu pénétrer à l'intérieur, cela aurait nécessité des masques à gaz..."

"Sur un terrain, il y a une mare de purin croupissante." Telle est la situation contre laquelle s'insurgent des résidents du secteur de Saint-Léonard. Les citations que nous reproduisons sont de M. René Laprise, des Services de protection de l'Environnement. Celui-ci s'était rendu sur place pour constater l'objet de la répugnance de quelques dames résidant près de l'hôtel de ville de Shipshaw, et devant endurer les odeurs nauséabondes qui se dégagent d'une porcherie située non loin du nouvel hôtel de ville.

**Pollution**

Cette pollution dont se plaignent plusieurs dames des environs de l'hôtel de ville, est tout particulièrement désagréable au cours de l'été, la situation ayant empiré depuis deux ans, comme le signalait au QUOTIDIEN, une dame qui demeure à cet endroit depuis nombre d'années.

Mais... la loi sur l'environnement ne permettrait guère d'intervention actuellement, les réglementations qui doivent s'y greffer pourraient cependant assurer que de tels problèmes ne puissent plus survenir dans l'avenir, nous disait-on à l'Unité sanitaire de Jonquière. Les fonctionnaires de cet organisme ne manquent pas de plaintes de résidents de secteurs

**A Shipshaw, près de l'hôtel de ville:**

## Une porcherie nauséabonde

affectés par la pollution malodorante de différentes installations.

**Excuses**

Et le cas serait excusable, puisque la porcherie en question existe depuis une quinzaine d'années. Le hic, c'est que la municipalité ne possède pas encore de règlements de zonage et que le plan d'urbanisme ne date que de deux ans.

Certains se rappelleront par ailleurs que nos villes ont déjà eu en leur sein, quelques écuries, dont certains ne sont pas disparues depuis tellement longtemps. Dans le cas qui nous préoccupe, la municipalité n'a sans doute pas flairé les problèmes que causeraient la porcherie, lorsque des habitations furent construites à environ 1.000 pieds.

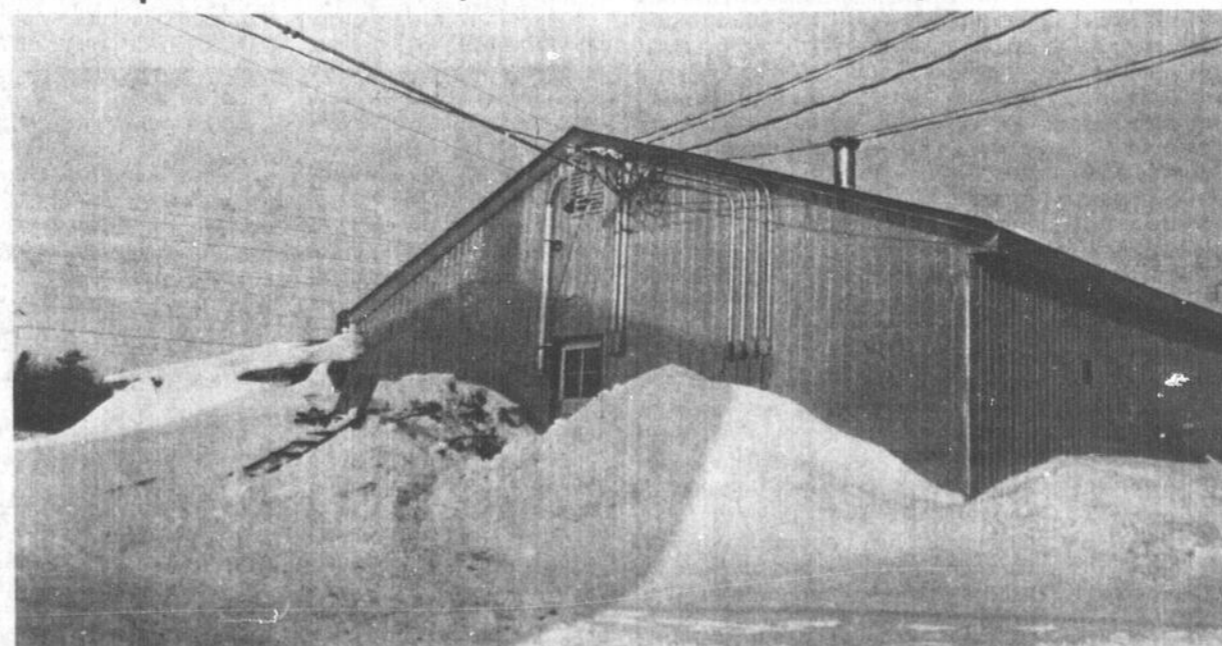
Auparavant, le problème des odeurs ne pouvait guère incommoder de résidents qui étaient tous suffisamment éloignés ou à l'abri du vent à l'époque.

**Que faire?**

Des plaintes ont été déposées, en particulier par Mme Mustakis. L'Unité sanitaire est intervenu, le ministère de l'Environnement également, et tout récemment le protecteur du citoyen était saisi de ce cas. Mais il n'y a toujours pas de véritable espoir de trouver un remède pour l'été prochain.

Les fonctionnaires affirment qu'il se fera quelque chose. La municipalité pourrait pour sa part se porter acquéreur de la porcherie, mais la solution serait peut-être trop onéreuse.

**Que peut faire le protecteur du citoyen?**



Les odeurs qui se dégagent de cette porcherie sont difficilement supportables en été, pour les quelques familles qui vivent à environ 1.000 pieds.

**NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!**

 M. Adrien Gravel Gérant des ventes	 M. Marcel Bouchard	 M. Yvan Thivierge
 M. J.-Charles Brisson	 M. Jules Blackburn	 M. Laurent Boivin

**FORD**  
**MERCURY**  
**BOULEVARD AUTO**  
ALMA, — P.Q.

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## M. Gabriel Berberi, notre rédacteur économique, mérite un prix national

Le service de la rédaction du QUOTIDIEN est aujourd'hui orléon d'un premier prix national.

C'est le confrère Gabriel Berberi qui lui mérite cette remarquable distinction. Gagnant l'an dernier du prix Auguste-Bécharde attribué par la société nationale des Québécois, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, au journaliste le plus méritant de la presse régionale, M. Berberi apprenait cette semaine que le prestigieux Toronto Press Club lui accordait le grand prix du concours annuel de journalisme, dans le domaine économique, pour sa série de reportages sur les entreprises.

Journaliste d'expérience dont les lecteurs de la région ont déjà vérifié la compétence à l'époque où il s'occupait des relations ouvrières-patronales, M. Berberi s'est toujours consciencieusement appliqué à enrichir ses connaissances économiques. Au QUOTIDIEN, il axe surtout sa recherche de l'information dans tous les éléments qui revêtent un caractère économique.

Consciente de son rôle social, la direction de la Rédaction a pris l'initiative, dès le lancement du journal en octobre 1973, de faire connaître les entreprises régionales. Elle a confié cette mission à M. Berberi qui s'en acquitte admirablement bien. Le lauréat du Toronto Press Club ne se limite pas au cadre régional. Il décrit également aux lecteurs le fonctionnement des grandes entreprises qui, sans opérer des usines au Saguenay-Lac-Saint-Jean, vendent leurs produits à la majorité des citoyens de la région ou ont une influence considérable sur l'évolution économique de l'Amérique du Nord.

Les travaux de M. Berberi constituent des témoignages impressionnants. Ils se distinguent de ceux qui présentent les autres quotidiens canadiens.

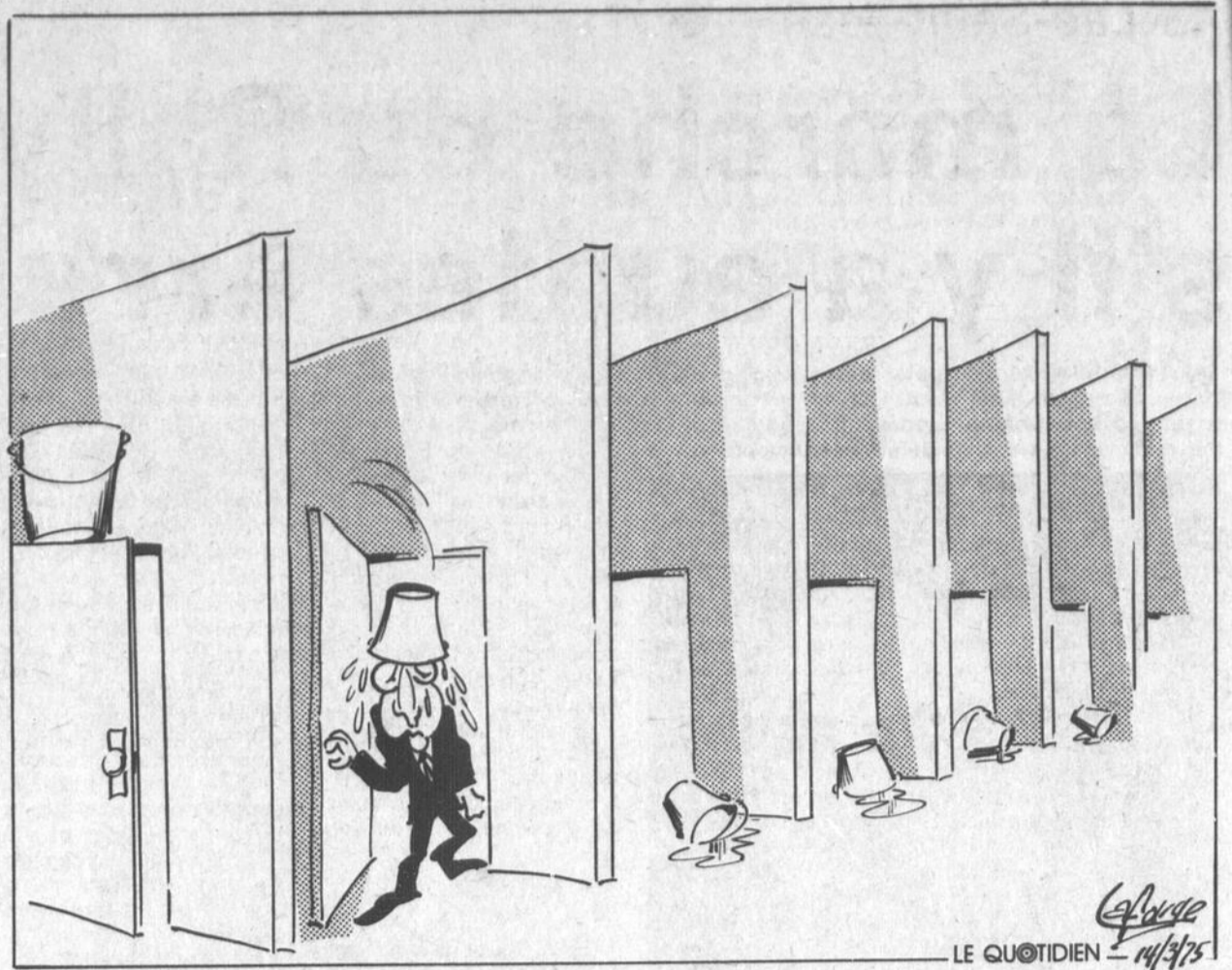
LE QUOTIDIEN présente également la pensée des théoriciens de l'économie, mais nous croyons encore plus important d'illustrer par des exemples bien concrets l'application des principes. Et nos lecteurs sont de plus en plus impressionnés par le nombre et la diversité de nos industries dont plusieurs se développent hors de l'orbite des multinationales de l'aluminium et du papier. Les hommes d'affaires

qui ont réussi à vaincre le handicap de la distance et la concurrence que leur livre la grande industrie au niveau des conditions de travail, démontrent à la jeunesse que les défis les plus audacieux peuvent être relevés par le dynamisme et la compétence. Notre économie réussit à vendre des meubles, des machines conçues chez nous, des vêtements et un éventail d'autres produits sur les marchés étrangers. Ce résultat concret vaut mieux que toutes les savantes thèses des spécialistes.

L'information économique est devenue essentielle. Elle doit être comprise non seulement par l'homme d'affaires, mais également par tous les citoyens. C'est ce que la Chambre de commerce provinciale essaie présentement de faire comprendre au ministère de l'Éducation. Le mouvement préconise des cours obligatoires d'éducation économique au primaire et au secondaire dans tout le réseau scolaire, car comme le soutient avec raison son directeur général Jean-Paul Létourneau, "on ne maîtrise pas ce qu'on ne connaît pas".

LE QUOTIDIEN participe donc à cet effort de sensibilisation de la population aux préoccupations économiques et cette initiative, grâce au talent et au patient travail de M. Berberi, vient d'être officiellement reconnue au niveau national. C'est une première estampille à la qualité que l'équipe de rédaction s'applique à faire refléter dans ses travaux malgré les moyens modestes dont elle dispose.

Bertrand TREMBLAY



LE QUOTIDIEN - 14/3/75

## PAROLE AUX LECTEURS

### Les épreuves sportives du Carnaval-Souvenir

Chicoutimi, le 3 mars 1975  
Aux responsables du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi 75

Mesdames, Messieurs, Selon nous, le Carnaval-Souvenir à Chicoutimi a été pensé pour faire revivre les us et coutumes des temps anciens. C'était le bon vieux temps comme certains témoins se plaisent à le remémorer. En ce temps-là, l'homme et la femme étaient au centre des valeurs. Ce qui s'accomplissait était dû directement à la capacité intellectuelle et physique des personnes. Dans la plupart des situations, les efforts physiques, la persévérance à accomplir une tâche, ainsi que le courage de nos ancêtres parvenaient à réussir.

Puis l'ère de la technologie a fait son apparition. Rapidement les chevaux ont dû laisser leur place aux équipements à moteur. Le transport en raquette trouva son substitut dans la motoneige. L'automobile remplaça la marche pour se rendre au marché. L'autobus transporta les étudiants, leur épargnant de brûler quelques énergies. La télévision est devenue un bien nécessaire. Aussi regarder la télévision, ingurgiter beaucoup de liquide, manger des bonbons et ne pas se déranger est devenu l'occupation principale des gens.

Cette absorption massive d'autant de calories, combinée à l'occupation permanente du "lazy-boy" ont créé une condition physique qui souffre de tous les maux. Crise cardiaque, embonpoint, paralysie et j'en passe sont devenus des associés dans presque chacune des familles.

### Merci!

Jonquière, 7 mars 1975.

M. Pierre Raymond, a/s Le Quotidien, 316 avenue Labrecque, Chicoutimi.

Monsieur, L'exécutif du tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière, désire vous remercier pour l'excellente collaboration que vous avez apportée à l'occasion de la 11e reprise de cet événement.

Votre attitude positive, vos excellents reportages assurés sans aucun doute le succès de notre tournoi. De plus, la publicité que nous recevons de vous contribue à augmenter le nombre de nos bénévoles d'année en année.

Veillez croire que les dirigeants du tournoi ne sauraient oublier ce que vous avez fait pour l'oeuvre qui leur tient à coeur.

Bien à vous,

JULIEN CORNEAU, président, Le tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière Inc.

Face à une telle déchéance de l'homme et la femme dans son statut physique, les gouvernements commencent à être inquiets. Des programmes sont tracés pour remédier à la situation. Participation ou autres programmes du même genre; des moyens doivent être trouvés pour sauver la race de son enlèvement physique.

Depuis quelques années, des individus ont commencé à réagir à ce besoin de conditionnement physique. La course à pied, la raquette, le ski de fond, le portage, la piscine, les exercices en gymnase; en fait toute une série d'activités propice à sortir l'humain du motorisé, du fauteuil et de la consommation abusive de calories artificielles.

Ce phénomène demande du courage, de la vaillance et de la détermination.

N'est-il pas rare de voir à 6.00 heures le matin, des hommes et des femmes sur des routes de la région s'entraîner à remettre leur état physique à un niveau acceptable. Pour d'autres, c'est tard le soir. Et pour mesurer les résultats de ces efforts, de ce monde qui veut être en forme, des compétitions sont organisées. La dernière épreuve du genre eût lieu le 22 février 1975. Courses: des portageurs, des pichoux et des raquettes; voilà trois compétitions qui demandaient que les participants soient bien préparés et bien en forme.

La plupart des compétiteurs ont dû suivre une cédule d'entraînement extrêmement sévère et relativement longue selon les épreuves.

Des gens de toutes les classes, de tous les âges y étaient inscrits. Un étudiant du CEGEP courait à côté d'un employé de l'Alcan, un universitaire tentait de dépasser un simple journalier, un homme de 55 ans se mesurait près d'un autre de 20 ans et ainsi de suite. Sans oublier la participation des femmes. C'est dire que ces événements n'ont pas d'univers de gens particuliers. Le seul trait commun que tous manifestent; c'est la forme physique et la détermination de la conserver.

Selon nous, l'intérêt apporté par les journalistes et les responsables du Carnaval a été très minime. Evidemment nous ne parlons pas des responsables des courses qui ont fait le travail d'une excellente façon. Nous voulons parler de l'aspect extérieur et de la publicité accordée à ces événements.

Dans la même semaine, des pages entières de journaux étaient remplies de grandes photos des courses du St-Félicien 500. Non pas que cet événement soit mauvais, mais franchement il y a un net déséquilibre dans l'intérêt apporté aux choses. A peine, si on pouvait connaître les noms et les temps de ceux qui ont fait les courses du

Carnaval. De très petits articles et une petite photo perdue à travers des pages d'annonces racontaient timidement les résultats.

Aussi les journalistes devraient se faire une obligation de privilégier ces exercices. Ce serait leur contribution à inciter les gens à revaloriser leur condition physique.

La force des médias est phénoménale pour entraîner les gens à faire un choix dans leur façon de faire du loisir.

Ce n'est pas l'exercice de lever le coude pour prendre le caribou qui sera le plus "réparateur" des sants physiques. Ce n'est pas en étant toujours spectateurs que l'on brûlera les trop pleines quantités de calories qui font mourir à petit feu.

L'an prochain, il faudrait maximiser les événements qui recueillent le plus de participation et en privilégier les comptes rendus journalistiques. Au moins corriger l'inégalité actuelle qui se passe dans les médias écrits et parlés.

C'est 2.000 personnes qui devraient participer à de tels événements. Pour cela, il faudra y mettre le paquet. Il faudra que dès maintenant les responsables du Carnaval bâtissent une stratégie à cet effet. Il faudra que les journalistes se fassent un rigoureux devoir d'encourager toutes les initiatives du genre, si minimes soient-elles. Il va falloir commencer à distinguer lesquels parmi les sports de masse sauveront la santé physique du

monde. Ça ira peut-être chercher moins dans le spectaculaire pour monter une page sportive, mais combien plus utile et plus salutaire pour cette population qui se fait asphyxier tous les jours pas une pollution industrielle et domestique.

Il est grand temps de poser des gestes en ce sens. Réagissons. Ça presse.

Si ces quelques lignes arrivaient à replacer un peu l'échelle des valeurs sportives, nous aurions fait beaucoup. Si non, nous continuerons à vouloir rester en vie le plus longtemps possible et d'autres applaudiront tappant sur leur bedaine remplie de calories artificielles et de fumées cancérigènes.

Et sportivement, nous avons signé, à Chicoutimi, le 4 mars 1975:

C.C.: aux médias d'information.

Lucien Brunel, participant course des portageurs, L. Maurice Girard, participant course de pichoux, Patrick Monturo, participant à la course des pichoux.

Raymond Imbeau, participant course des portageurs, Jean-Pierre Tremblay, participant course des pichoux, Jean-Eudes Tremblay, entraîneur course des portageurs.

Gustave Boucher, course des portageurs, Esther Bergeron, course des pichoux, Charles-Edouard Morin, participant course des portageurs, Guy Picard, participant course des portageurs, Marcel Boivin, participant course des portageurs.

### Ce que nous faisons

NDLR — Nous trouvons votre critique quelque peu sévère, considérant le fait que nous attachons une importance de première valeur au sport amateur. A preuve, nous étions le seul médium de la région à avoir délégué un reporter pour les Jeux d'hiver de Rimouski. Concernant les événements sportifs du

Carnaval-Souvenir, il faut faire une distinction entre sport et loisir. Quoi qu'il en soit, nous avons fait notre quote-part puisque notre journaliste a réalisé des entrevues avec les gagnants, en plus de publier trois photos sur l'événement.

André Lestourneau, responsable de la section sportive.

## SAVOIR DIRE

### Remorquage a vos frais

D'aucuns ne seront peut-être pas d'accord avec moi, mais s'il y a une expression qui m'agace, c'est bien l'ineffable: touage à vos frais (et aussi remorquage à vos frais) qu'on retrouve à presque tous les coins de rue comme une hantise, et qui n'est simplement pas pensée en français. Touer et touage existent. Ils sont dans les dictionnaires, mais comme embarquer, vivre de bord et débarcadère, ce sont des mots du langage des marins. En français international moderne il faut les laisser à la marine et appeler l'opération d'enlèvement des voitures, qui stationnent là où elle ne devraient pas le faire, par son nom. C'est à-dire: enlèvement des voitures en infraction. Il est bon de préciser que cet enlèvement se fera lorsque le stationnement a lieu à certains endroits interdits. En France, on trouve l'indication suivante: zone d'enlèvement des véhicules en infraction. C'est clair et net!

Louis-Paul Bégin, Office de la langue française.

## OPINION DES AUTRES

### L'impatience grandit à St-Félicien

Bien tranquille et bien patiente depuis près de dix ans (on le serait à moins!), la population de ST-FÉLICIEN semble maintenant n'avoir plus le choix des moyens pour forcer l'Etat du Québec à réaliser ce projet d'industrie papetière promis par M. Lesage en janvier 1966.

Le député Robert Lamontagne ferait-il lui-même, implicitement, le constat d'échec de ses facultés de persuasion, en invitant la population à s'en remettre à ce nouveau comité populaire animé par M. Christian Talbot pour harceler, éprouner le gouvernement québécois et provoquer enfin une réaction significative de sa part?

La hardiesse du député Lamontagne, qui n'hésite pas à évoquer la possibilité d'une contestation énergique, d'une marche des citoyens de St-Félicien sur Québec, de gestes radicaux (comme en avait posés le maire De Billy pour obtenir le parachèvement de la route de Chibougamau) nous en disent long sur les sentiments de profonde frustration, de tension poussée à bout, d'écoeurement, que nourrissent les hommes publics de St-Félicien. Ils en ont ras-le-bol, tout simplement.

Nous ne pouvons donc qu'endosser l'attitude résolue et courageuse du député Lamontagne, qui décide finalement de s'en remettre aux citoyens pour faire avancer le projet de papeterie à St-Félicien tout en prenant le soin de rappeler qu'aucun gouvernement, quel qu'il soit, n'est insensible à la contestation spectaculaire et à la critique efficace dirigée.

Cet appel aux pressions populaires lancé par le député Lamontagne aura précédé de quelques heures la visite dans notre comté de Jacques-Yvan Morin, chef de l'opposition à l'Assemblée Nationale; or, s'il n'y a pas lieu d'établir un parallèle entre les deux événements, il faut néanmoins rappeler les propos tenus par M. Morin et par son lieutenant dans la région, le député Marc-André Bédard, concernant ce projet de papeterie: "Au rythme où vont les choses, on va bientôt réussir un tour de force: faire quatre élections avec ce vieux projet, qui n'a semé que désenchantement, lassitude et colère sourde à St-Félicien!", disaient en substance MM. Morin et Bédard, tout en rappelant le devoir impérieux du gouvernement québécois de contribuer au développement intégré des richesses naturelles d'une région aussi économiquement faible que le Lac-St-Jean: "Une région, disaient-ils, dont plusieurs citoyens sont démunis bien qu'ils soient entourés d'immenses richesses naturelles."

De la part de M. Morin, c'est peut-être mal connaître le député Lamontagne que de le croire assez téméraire ou machiavélique pour faire sa prochaine élection à même le projet de papeterie. Pour l'avoir vu travailler avec autant de patience à la réalisation de ce projet, nous sommes convaincus, quant à nous, qu'il ne poussera pas le masochisme à ce point. Et c'est précisément parce que le député Lamontagne estime avoir pratiquement épuisé toutes ses possibilités personnelles de persuasion qu'il s'en remet aujourd'hui à la contestation populaire, pour que débouque enfin ce projet tant attendu.

A St-Félicien, vivra-t-on bientôt un "second Cabano"?

Jacques Bergeron, "L'Etoile du Lac", Roberval.

### Le contrôle des prix et des salaires

Le premier ministre Ed Schreyer l'a déjà dit et il l'a de nouveau répété mais, cette fois, avec plus de détermination, au congrès annuel du Nouveau parti démocratique du Manitoba: le Canada devra assumer les conséquences graves de l'incurie gouvernementale si Ottawa n'impose pas bientôt des contrôles sur les salaires, les prix et les profits.

Personne ne peut mettre en doute le courage politique de M. Schreyer qui a réclamé de tels contrôles devant le congrès d'un parti qui dépend majoritairement de ces mêmes travailleurs qui réclament des augmentations de 10 à 14 pour cent.

Sans compter que le NPD national, lors de la dernière campagne électorale, s'était opposé farouchement au contrôle des salaires. Ces demandes qui inquiètent le premier ministre, en l'absence de tout contrôle des prix et des profits, constituent la seule voie pour les travailleurs de maintenir leur pouvoir d'achat et leur niveau de vie.

Même si les travailleurs réclament des hausses importantes, chacun reconnaît qu'ils n'obtiendront pas, en fin de compte, gain de cause. Les salaires élevés contribueront à la hausse des coûts qui, à leur tour, susciteront des hausses de prix et, dans plusieurs cas, des hausses de profits. L'an prochain, de nouvelles augmentations importantes seront donc nécessaires pour maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs...

"The Free Press," Winnipeg, le 19 février.

**Le problème du transport urbain:**

**La solution viendra peut-être du maire qui a une mentalité de grande ville: Henri Girard**

**Une analyse de Gilles Paradis**

CHICOUTIMI — Le problème du transport en commun dans la région du Haut-Saguenay demeure plus crucial que jamais à la suite de la décision de Jonquière de se retirer du Comité interurbain, à compter du 31 mars 1975, ce, malgré la conclusion du rapport Simard, dont l'auteur est le chef de service du Transport en commun au sein du ministère des Transports du Québec.

Surprise générale et des municipalités impliquées et de la population que cette décision de Jonquière qui remet tout en question cette histoire de transport en commun existant depuis trois ans.

Car il faut le dire, le transport en commun, dans la

région, est déficitaire depuis 1972, à la suite de la longue grève de cinq mois à Transport régional. Il n'est pas question, évidemment, de jeter le blâme des problèmes actuels du transport en commun sur les grévistes du Transport régional. Cette situation, qui devrait venir un jour ou l'autre, à tout simplement avancé de quelques mois l'indéniable sort réservé au transport en commun au Québec. "L'entreprise privée dans le transport urbain, c'est terminé. C'est une chose du passé".

Le Haut-Saguenay n'a pas créé une première, dans ce domaine, la même situation existant sur la Rive-Sud de Québec (Lévis, Lauzon, Beaumont, etc.), dans la Mauricie, sur la Rive Sud de Montréal dans l'Outaouais, à Ville de Laval, et évidemment à Montréal et à Québec. La prochaine région touchée sera celle des Cantons de l'Est. Le transport en commun est un cancrier généralisé, quoi!

**L'historique**

Dans bien des milieux, on voudrait savoir ce qu'est Transport régional; à qui cette entreprise appartient et à qui elle appartiendra quand elle sera municipalisée.

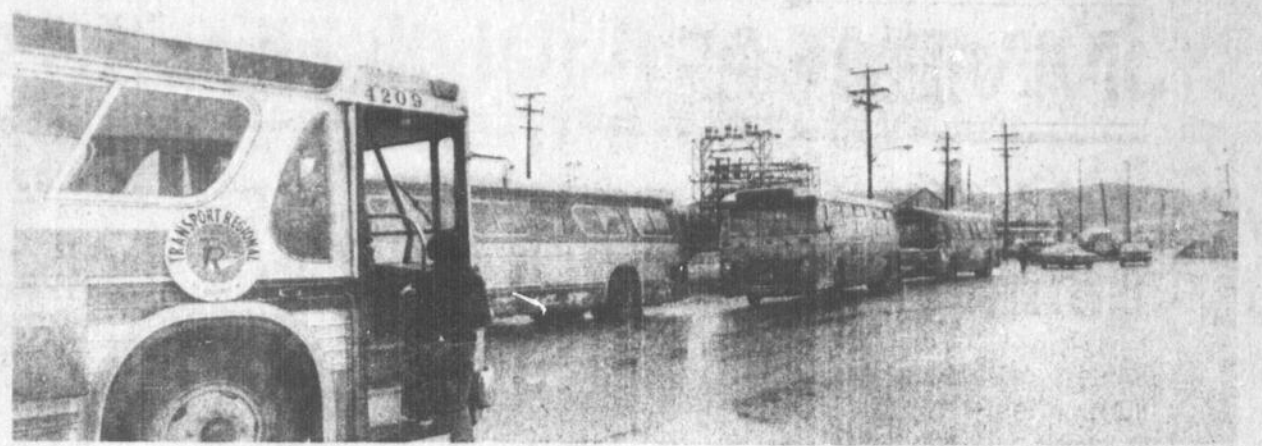
Le premier grand transporteur régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean fut M. Odilon Crevier qui fit fortune avec le transport en commun. C'était la belle époque. La rareté des automobiles, le coût très bas de la main-d'oeuvre et maints facteurs ont fait que l'homme d'affaires rendit prospère cette entreprise, acquise par la suite par Transport provincial.

En 1965, M. Fernand Bluteau se porta acquéreur de la compagnie, le transport long courrier demeurant à Transport provincial qui changea d'appellation pour prendre le nom de Voyageur.

Tous les actifs roulants, sauf le trajet Jonquière, Chicoutimi, Québec-Montréal furent acquis par M. Fernand Bluteau qui donna à cette compagnie le nom de Transport régional Inc. Cette compagnie s'appropriait les terminus de Chicoutimi et de Kénogami ainsi que le garage.

L'entreprise de M. Bluteau, détenteur des actions, avait donc l'exclusivité du transport urbain dans toutes les villes de Chicoutimi, de Chicoutimi-Nord, de Rivière-du-Moulin, d'Arvida, de Kénogami et de Jonquière.

En plus de ce territoire, un permis sub-urbain (entre villes) fut accordé pour le transport Chicoutimi-Arvida, Kénogami et Jonquière de même



que Chicoutimi, Bagotville-Port-Alfred via l'aéroport de Bagotville et le rang Saint-Jean-Baptiste.

En quelques occasions la presse régionale fit mention que Transport régional était une créature de Power Corporation et que son propriétaire n'était en poste qu'à titre de façade, ce qu'il n'a jamais nié.

Vint le long conflit de cinq mois de 1972 qui fut réglé grâce à l'intervention de la ville de Chicoutimi qui accorda sa première subvention. Depuis lors, les subventions ont atteint la somme de \$230,000, soit \$32,000 par la Cité de Chicoutimi en 1972-73 et \$198,000, par la suite, venant du gouvernement et des municipalités.

Si la recommandation de la municipalisation du transport en commun, tel que préconisée par le rapport du Chef de service du transport en commun du ministère des Transports se concrétisait, ce ne serait ni les villes de Jonquière ni de Chicoutimi qui en seraient les propriétaires, mais le Comité interurbain du transport en commun, l'acquéreur des actions.

**Politisation**

Le représentant de Chicoutimi au sein du Comité intermunicipal du transport en commun, M. Léo Favre, analyse simplement la décision de Jonquière de se retirer du transport en commun. "On a politisé le transport en commun alors que nous étions en train de prendre la solution en main".

Le président du Syndicat des chauffeurs d'autobus M. Réal Vézina, va plus loin, accusant des hommes d'affaires de Jonquière de faire un jeu, celui de vouloir sectoriser le permis A que détient Transport régional dans le but de sauver la firme ABC transport qui serait dans une impasse financière. Au lieu d'un permis A pour le secteur couvrant le secteur de La Baie à Larouche, des éléments de Jonquière travailleraient en sous-main pour que Jonquière ait son permis A, exploité par ABC Transport; alors que Chicoutimi aurait le sien, avec Transport régional et La Baie un troisième avec une firme non précisée.

Des membres du comité de Jonquière, qui auraient recommandé le retrait de la municipalité du Comité intermunicipal du transport en commun, allé-

guent, par ailleurs que la décision a été prise en vue de régler en même temps et le transport en commun et le transport scolaire.

Qui a raison dans cet imbroglio qui doit pourtant se régler un jour ou l'autre? On ne saurait dire.

Il reste que des hommes politiques, depuis 1972, se sont mouillés sur la question du transport en commun. Il y a le premier ministre Bourassa qui a promis de régler le problème. Il le laisse pourrir.

M. Gérard Harvey, ministre du Revenu, est plongé à fond de train dans le domaine. Il appuie le rapport Simard qui recommande la municipalisation du Transport en commun. On s'attendait, en certains milieux, qu'il fasse de fortes pressions pour raisonner le conseil de Jonquière. Tel ne semble pas le cas, actuellement.

Du ministre des Transports, M. Raymond Mailoux. Rien. C'est le silence le plus complet. D'ailleurs il semble loin des problèmes de la région.

Le rapprochement des parties pourrait venir d'Henri Girard, le maire de Chicoutimi, et de son maître d'oeuvre dans le transport intermunicipal, M. Léo Favre. Le maire Girard a la mentalité d'un maire de grande ville et il sait qu'une grande ville ne peut pas composer sur le transport en commun. Elle doit aller de l'avant, sans tenir compte des intérêts de quelques éléments qui sont en place, uniquement dans le but de surveiller les intérêts personnels de quelques-uns.

M. Henri Girard semble vouloir procéder rondement et à façon d'agir, mardi, au Conseil métropolitain est révélatrice.

Fait étonnant à constater, le silence de la population de Jonquière qui est indifférente au problème.

Un loustic, avec sa remarque, nous a fait réfléchir. "Le transport en commun ressemble étrangement à l'histoire de l'édifice administratif. Veut-on enlever le pôle de croissance de Chicoutimi pour le transporter à Jonquière?"

A cela nous pourrions répondre que l'édifice administratif n'était pas construit à l'époque des tractations. Le transport en commun est en place. Il est à souhaiter qu'il n'y ait pas de jeux politiques qui diviseraient davantage la région.



**La participation des enseignants de la région au front commun CSN-FTQ-CEQ ne fait pas l'unanimité**

par Marc Doré

JONQUIÈRE — La participation des enseignants du Saguenay-Lac-Saint-Jean au front commun CSN-FTQ-CEQ en vue des négociations dans les secteurs public et para-public est loin de faire l'unanimité, malgré les résultats favorables enregistrés jusqu'ici dans deux des quatre associations.

Alors qu'un sondage effectué par l'Association des enseignants du Saguenay indique que 67% des répondants sont favorables à la participation de l'AES au front commun, un référendum tenu parmi les enseignants de Lapointe donne une majorité d'à peine 50% aux partisans du front commun.

Cette dernière tendance paraît exister également au Lac-Saint-Jean où les deux exécutifs des deux associations, qui consulteront

leurs membres d'ici la mi-avril, s'attendent à une décision extrêmement contestée, dans un sens ou dans l'autre.

**Lapointe**

Les membres de l'Association des enseignants du territoire de Lapointe (AETL), qui ont voté dans une proportion de 96%, se sont divisés à peu près également entre partisans et adversaires du front commun, les premiers ob-

tenant 492 voix, les seconds 484.

Le président de l'AETL, M. Vincent Major, s'est dit toutefois parfaitement satisfait des résultats du vote qui est le signe "que la démocratie existe à l'intérieur de l'AETL et que nous n'avons pas fait de lessivage de cerveau".

Différentes raisons expliquent les résultats du vote, selon le président de l'AETL.

Dans le climat d'enquête actuel, le syndicalisme ne jouit pas d'une très grande popularité. De plus, le souvenir du dernier front commun (1972) a encore un arrière-goût amer pour plusieurs enseignants. Coincée par un horaire serré, l'AETL n'a,

semble-t-il, pas eu le temps de distribuer toute l'information pertinente avant la tenue du référendum.

De toute façon, souligne M. Major, le vote extrêmement contesté démontre la maturité des syndiqués qui ne sont pas intéressés à s'embarquer dans une aventure dont ils ne connaissent pas les implications.

Surtout que les enseignants de Lapointe étaient parmi les premiers au Québec à se prononcer sur la question, ignorant donc la tendance générale de leurs confrères du reste du Québec.

**Lac-Saint-Jean et Louis-Hémon**

Dans les deux régionales du Lac, la consultation des enseignants n'est pas prévue avant la fin de mars ou le début d'avril. Actuellement, on est encore à étudier l'information mise en circulation par les associations.

Selon le président de l'Association des enseignants de Lac-Saint-Jean (AELSJ), M. Jean-Guy Bouchard, la tendance actuelle est à peu près la même qu'à Lapointe et il est très difficile de faire un pronostic sur le résultat du sondage

qui devrait être fait d'ici le 24 mars.

A l'Association des enseignants de Louis-Hémon (AELH), on ne sait pas encore si la consultation des membres prendra la forme d'un sondage ou d'un référendum. Selon le président Ghislain Laprise, c'est le conseil des délégués syndicaux qui prendra cette décision vers la fin de mars, de façon à tenir la consultation entre le 2 et le 9 avril. De toute façon, l'AELH tiendra une assemblée générale de ses membres le 15 du même mois, sur les résultats de cette consultation.

**Québec**

Les problèmes d'unanimité autour de la question de la constitution du front commun devraient vraisemblablement rebondir prochainement à Québec, à la prochaine réunion de la commission de négociation de la CEQ à la fin de mars. En effet, avant de s'entendre sur le contenu des revendications communes, les représentants devront trouver un

moyen de rallier la totalité de leurs membres, advenant le cas où certaines associations auraient décidé de s'opposer au front commun.

Dans certains milieux, on commence à considérer cette question comme une tâche particulièrement difficile. Les souvenirs du dernier front commun,

alors que le plus gros syndicat de la CEQ, l'Alliance des enseignants de Montréal, avait refusé de suivre le mouvement général, sont encore bien vivaces.

**L'EDUCATION EN BREF**

DOLBEAU — La commission scolaire régionale Louis-Hémon organise cette année pour la troisième fois de son "histoire" une semaine culturelle, "l'avènement culturel

par excellence du secteur", prétend le communiqué émis par la CSRLH.

Toujours selon le texte officiel, les deux essais précédents se sont avérés un grand succès et ont ré-

pondu aux objectifs fixés. Ces objectifs étaient de mettre en évidence la créativité étudiante tout en stimulant le fait culturel dans le milieu des écoles de la régionale.

L'initiative est laissée à chacune des écoles de la CSRLH qui ont à démontrer l'activité qui règne chez elles. "Aucune formule n'est exclue", souligne le communiqué qui ajoute cependant que cette année, les écoles tenteront d'inviter les parents et la population en général à participer.

Deux soirées officielles marqueront l'ouverture et la clôture de la semaine, la dernière servant également de "soirée mérites".

La semaine culturelle se déroulera du 4 au 9 mai.

**Cas de rubéole dans une école d'Alma**

Alma — Des cas de rubéole ont été décelés dans une école polyvalente de la commission scolaire régionale Lac-St-Jean, mais la situation n'est pas dramatique, rapporte le directeur de l'institution, M. Laurier Savard. Une dizaine de cas ont été découverts, mais il ne s'agit pas d'épidémie. Les enfants touchés ont été renvoyés dans leur foyer, et la responsable de l'hygiène au pavillon Wilbrod Dufour, Mme Marthe Tremblay, aurait déjà la situation sous contrôle.

des signes voisins de ceux de la rougeole, mais moins intenses. Bénigne chez l'enfant, poursuit Larousse, elle est grave chez la femme enceinte, car elle peut être cause de malformations congénitales de l'embryon (premiers mois de la grossesse).

Des professeurs enceintes, quatre au total, ont été priées de quitter l'école, par mesure préventive.

**FAIRE LE TOUR DU MONDE?**  
Tout en demeurant chez-vous, avec la **RADIO AMATEUR**  
Cours complet par correspondance, suivant notre nouvelle méthode simplifiée.

LES SERVICES V.E. INC.  
C.P. 9573,  
STE-FOY, QUÉBEC,  
G1V 4C2.  
TEL.: (418) 658-7388

**La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS**

**stippletone**  
FINI TEXTURÉ  
À PEINDRE POUR MURS & PLAFONDS

Disponible dans la plupart des magasins de peinture, matériaux de construction, quincaillerie et à rayons.  
Distributeur Régional QUÉBEC: DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC. 403 RUE DIEPPE, QUÉBEC, P.Q.

**CIL**  
**Vente à rabais**

969  
1169

Cette offre se termine le 22 mars 1975. Couleurs d'accent exclues.

Achetez ces deux excellentes peintures CIL à prix d'abaîne: Ciltone Satin Latex à finition veloutée pour le salon, la salle à manger et les chambres, le Ciltone Semi-Lustre pour les boiseries et les pièces que l'on doit laver souvent comme les cuisines et les salles de bains.

Rappelez-vous: votre meilleur conseiller en peinture, c'est votre marchand CIL.

<b>J.O. BOUCHARD</b> 118, Principale Chambord, 342-6205	<b>ALBERT LEMAY</b> St-François de Sales 348-6861
<b>SUPER MARCHÉ METRO</b> 709, St-Joseph Roberval, 275-1551	<b>JOS DUFRESNE &amp; FILS LTEE</b> 1138, St-Paul St-Félicien, 679-1231
<b>Ths-Ls DALLAIRE</b> 298, St-Cyrille Normandin, 274-2005	<b>RAYMOND LALANCETTE</b> 156, rue Principale Girardville, 258-3322

# Enfin!..

# on connaît le nom



DE LA 2ième VOITURE DU CONCOURS

## Connais-tu la nouvelle?

c'est la

# rabbit

de Volkswagen

**DONT LE TIRAGE  
AURA LIEU  
LE 15 MARS A**



**1er PRIX  
LA**

 **DASHER**

**2ième PRIX  
LA RABBIT**



Ces magnifiques voitures sont en montre chez

**ST-JEAN-EUDES AUTOMOBILES INC.**

150, BOULEVARD ST-JEAN - TEL.: 549-2405

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

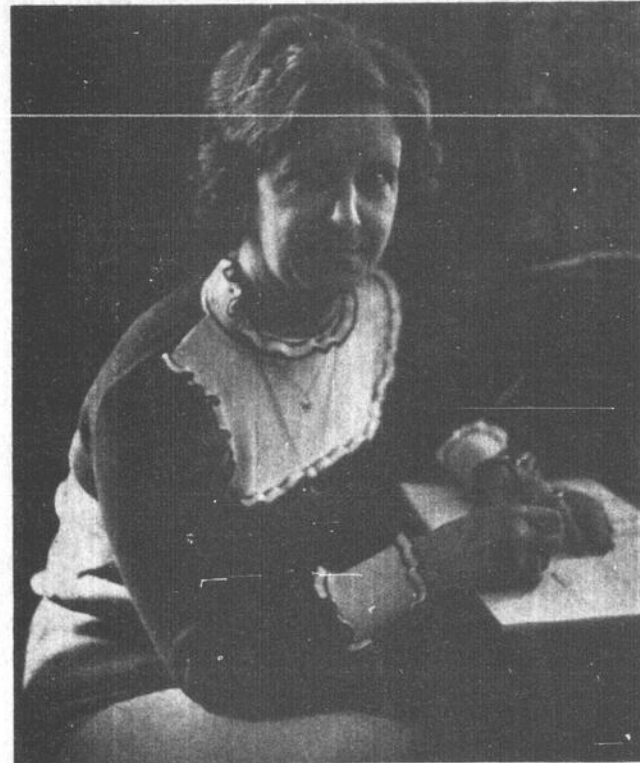


(COP-01) MONTREAL, MARCH 12 (AP)—SPECIAL FOR CANADIAN PRESS — Canadian Prime Minister Paul Trudeau, currently on a four-day visit to Britain, seen in Westminster Abbey here today with the Dean, Dr. Edward Carpenter (centre), and Canadian High Commissioner Paul Martin, after laying a wreath at the tomb of the Unknown Warrior, in background at left, in the tomb of Edward the Confessor. (AP Wirephoto/Charles Mitchell/CP) 14/3/75

## PAUL TRUDEAU

Les Anglais ne connaissent vraiment pas bien le Canada, ses institutions et ses hommes politiques... Un photographe de l'île aux Chapeaux Meïons a pris quelques photos pour le compte de la Presse Canadienne et a prénommé le premier ministre PAUL, sur les bas de vignettes qui accompagnent les dites photographies. Mais qu'est-ce qu'ils nous traiteraient d'ignorants si jamais un de nos prénommait leur premier ministre Arnold!

(Photo PC)



## A ROBERVAL

La campagne de souscription de la Société Canadienne du cancer, secteur de Roberval, aura lieu, cette année, du 15 avril au 15 mai.

Rappelons qu'en 1974, cette campagne de financement avait rapporté \$3,084.04, ce qui dépassait l'objectif d'abord fixé à \$2,500. La présidente de cette campagne annuelle, Mlle Cécile Tremblay, espère que l'objectif de cette année, qui n'est cependant pas encore fixé, sera également dépassé. On estime que cet objectif se situera dans les \$3,000.

## LE LAC QUI CALE

Prédire la date et l'heure précises du départ des glaces du Lac Saint-Jean. C'est parti à nouveau le concours du lac qui cale de l'émission "Jole de vivre" de la station de radio CBJ de Chicoutimi. Pour celui ou celle qui aura la bonne réponse, il suffit de la faire parvenir sur un bout de papier. Le gagnant méritera un prix de \$150, le deuxième prix est de \$75 et le troisième de \$50.

## LAC BOUCHETTE

La municipalité de Lac Bouchette est présentée à étudier les possibilités de construire d'ici un an ou deux, une série de logements à prix modique, avec le concours de la Société d'Habitation du Québec. C'est ce que déclarait cette semaine, le secrétaire de cette corporation qui ajoutait que les études portent sur les besoins, la demande et les possibilités. Le secrétaire Thibeault a ajouté que la municipalité disposait de nombreux terrains, face au Sanctuaire et situés près du lac. Donc, il n'est pas impossible que Lac Bouchette s'adresse sous peu à la SHQ pour obtenir sa coopération financière en vue de ce projet.

# RENDEZ-VOUS

### RENDEZ-VOUS JONQUIERE,

SOIREE RECREATIVE ORGANISEE PAR LA CROIX-ROUGE — Il y aura soirée récréative, danse avec orchestre, organisée par la section Croix-Rouge du quartier d'Arvida, vendredi le 14 mars à 21 heures, à la Légion canadienne, 274, La Salle, quartier Arvida. Admission à prix populaire.

### PORT-ALFRED

DINER D'ENTRAIDE ECONOMIQUE — Mercredi, le 19 mars, dîner de l'Entraide Economique, à midi, au Restaurant Martinet. Venez rencontrer le président de la Fédération M. Jacques Gagnon qui sera le conférencier invité. Soyez tous présents à ce dîner. Merci de votre collaboration.

## VISITE A QUEBEC

Au cours des deux derniers jours, une quarantaine de membres de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau ont effectué une visite industrielle à la chaîne de montage des autobus Prévost, à Sainte-Claire-de-Dorchester, au port des conteneurs du CPR à Québec, des entrepôts d'Hamel Transport et le garage central. Les membres ont pu assister aussi à la joute de hockey entre les Nordiques et les Jets de Winnipeg, qui a été présentée mercredi soir au Colisée de la Vieille Capitale.

## HOTEL DE VILLE

Le projet de construction ou plutôt de réaménagement de l'édifice municipal, à Lac Bouchette, ne semble pas avancer très rapidement. Appelé à donner des précisions concernant ces travaux, le secrétaire de la municipalité, M. Jules Thibeault, a déclaré, cette semaine, qu'on avait actuellement aucune donnée nouvelle et que les choses suivaient leur cours normalement. On sait que la municipalité du maire Laurent Gagnon veut investir une somme de \$150,000, pour se doter d'un édifice municipal moderne, et qui abriterait aussi le service d'incendie. Ce service est présentement installé dans un édifice à part, juste en face de l'édifice municipal actuel.

## AUTRE MAGASIN

Simpsons-Sears a annoncé, hier, son projet d'ouvrir un troisième magasin dans le Grand Montréal. Ce magasin de deux étages, qui sera construit sur une étendue de 144,000 pieds carrés, devrait être inauguré à l'automne de 1976 et fera partie du centre "Les Galeries d'Anjou", dont les copropriétaires sont les maisons Cadillac Fairview Corporation Ltd ainsi que Simpsons Limited. Les autres magasins Sears de la région montréalaise sont situés l'un au mail Champlain, à ville Brossard lequel ouvrira ses portes le 12 mars et l'autre encore en construction, à Place Vertu à Saint-Laurent.

## RADIO-QUEBEC

On sait déjà que Radio-Québec tiendra des audiences publiques à Chicoutimi, les 8, 9 et 10 avril. Toutefois, les personnes et les organismes qui ont l'intention de soumettre un mémoire aux commissaires devront les soumettre par écrit, au moins 15 jours à l'avance, au directeur des relations publiques, de Radio-Québec, au 1,000 rue Fullum, Montréal. Les mémoires seront par la suite entendus et commentés lors des audiences publiques.



## PECHE A LA LOTTE

Le troisième concours annuel de pêche à la Lotte de Lac Bouchette est commencé depuis le 7 mars et se terminera dimanche.

Le "Club des Beaux Lacs" se charge de l'organisation de cette manifestation consécutive au Carnaval.

L'an dernier 64 participants avaient enregistré 401 prises et le gagnant, pour la plus grosse lotte attrapée, avait ramené un poisson de six livres et 9 onces.

Si on s'en tient aux prises de cette année, mardi dernier, on avait déjà battu le record car une prise de neuf livres et 7 onces avait été dûment enregistrée.

Au chapitre de la participation et malgré un certain retard dans le tracé du chemin de glace, (sur le lac) retard dû à la température, on espérait une très grande participation et c'est au cours de la prochaine fin de semaine que les responsables attendent le plus grand nombre d'amateurs.

Dimanche, après la fermeture du concours, une soirée de clôture se tiendra dans un établissement hôtelier de Lac Bouchette et le "Club des Beaux Lacs" procédera à la remise des trophées aux gagnants.

# Adhésion au CEA Profonde division au sein du Conseil de comté Lac-St-Jean-Est

Par Serge Cloutier

ALMA — Le conseil de comté Lac-St-Jean-Est est profondément divisé, à la suite de très vives discussions qui se sont déroulées mercredi soir en assemblée régulière, au sujet de l'adhésion en bloc des seize municipalités au Conseil économique d'Alma et du Lac-St-Jean. Une résolution, présentée par les maires de St-Coeur-de-Marie et de Delisle, au nom de leur conseil municipal respectif, demande en effet, que soit déclarée illégale une décision prise à la fin de janvier dernier, voulant que le conseil de comté comme organisme adhère au CEA, imposant pour ce faire une taxe de \$0.05 et 1/2, au lieu du taux de cotisation de base de \$0.03 du cent dollars d'évaluation.

Le contentieux du ministère des Affaires municipales, et une firme privée consultée par les municipalités de St-Coeur-de-Marie, en sont arrivés à la conclusion que la subvention accordée au CEA est en effet illégale, et qu'il n'est pas certain que l'achat de pages publicitaires dans le journal Le Lac-St-Jean, pour la publication d'un cahier historique sur le comté, soit tellement légal non plus.

Pour tirer l'affaire au clair, le conseil de comté demande un avis écrit du ministère, et se réunira en séance spéciale en avril pour étudier cet avis. En attendant, il fait marche arrière, se désaffiliant du CEA, à

la stupéfaction de plusieurs maires. Le budget de l'année en cours devra aussi être amendé.

### Déception

L'adhésion en bloc au CEA avait été décidée à l'unanimité des maires présents, en janvier, et avait été considérée comme un geste historique, permettant de croire que le comté commençait à mettre certaines ressources en commun, pour le développement industriel surtout.

Les témoignages les plus divers ont été entendus. Ste-Croix, qui a déjà profité des services du Conseil économique sans en être membre, a rendu hommage à l'organisme.

Le maire de la Paroisse d'Alma, M. Gérard Couture, considère que la décision d'annuler la décision de janvier est un recul inacceptable, que le conseil avait enfin décidé de se donner certains pouvoirs, et qu'il redevenait maintenant une réunion de maires qui reçoivent \$75.00 pour se réunir et se remplir le ventre à un souper. "La Paroisse d'Alma avait accepté de payer sa quote part, selon l'évaluation, pour permettre aux petites municipalités d'être membres du CEA sans déboursier de fortes sommes".

Certains maires ont déclaré qu'ils avaient voté pour en janvier, mais qu'ils n'étaient pas parvenus à convaincre les conseillers de leur municipalité à payer cette surtaxe de deux cents et demie.

Le maire de St-Jérôme

paroisse, M. Ylysse Duchesne, appuyé moralement par M. Antonio Bouchard, de St-Bruno paroisse, a laissé entendre que "les gars des rangs ne seront jamais dépannés par le CEA, que le CEA jouait dans le dos des gars des rangs, qu'ils faisaient des réunions avec les conseils municipaux pour mieux leur jouer dans le dos ensuite." M. Antonio Bouchard trouve anormal pour sa part qu'on oblige les municipalités à payer malgré elle.

### Peu de pouvoirs

Les membres du conseil de comté ont décidé de tenir une séance spéciale, réservée exclusivement pour discuter de l'avenir de l'organisme, pour se vider le cœur.

Cette proposition est venue après que les remarques les plus diverses eurent été faites sur les maigres pouvoirs accordés au conseil de comté.

Le conseil de comté n'a pas le droit de faire de promotion industrielle par exemple, mais de s'occuper ou de subventionner la science, l'agriculture, l'horticulture, les arts, ou des organismes de charité. Ce qui fait dire au préfet, M. Gaston Simard, qu'on entend parler depuis dix ans des vaches de certains maires, de leurs problèmes personnels, tandis que les priorités publiques du comté échappent à la compétence de l'organisme.

Le conseil de comté a décidé de faire appel au bureau provincial de révision pour l'évaluation; il s'intéresse à un projet de récupération des déchets; il tiendra la soirée des maires, le quatre avril à St-Bruno; il délègue un représentant au banquet de \$1,000.00 le couvrant pour la fondation Mgr Victor.

### Divers

Malgré les vives discussions, le conseil a tout de même expédié certains items à l'ordre du jour: ainsi, il appuie une résolution de St-Jérôme village voulant que les municipalités soient exemptées, comme les gouvernements, de la taxe de vente de 8%; il appuie une autre résolution de St-Jérôme suggérant que l'Hydro n'impose que les taux de 1971 aux municipalités, comme ces dernières ne peuvent taxer l'Hydro que sur les bases de 1971.

Le conseil tentera d'organiser une rencontre entre les municipalités susceptibles d'appartenir à l'organisme et un représentant du ministère, pour voir de quelle façon, par exemple, St-Nazaire, St-Léon, Lamarche, Larouche, St-André, et St-Ludger pourraient devenir membres de Lac-St-Jean-Est.

Le conseil appuie Delisle qui souhaite que les municipalités puissent diviser leur territoire en quartiers électoraux, ce que le code municipal ne permet pas, et ce qui faciliterait pourtant les fusions, et une meilleure représentativité, selon Delisle.

Le conseil de comté a décidé de faire appel au bureau provincial de révision pour l'évaluation; il s'intéresse à un projet de récupération des déchets; il tiendra la soirée des maires, le quatre avril à St-Bruno; il délègue un représentant au banquet de \$1,000.00 le couvrant pour la fondation Mgr Victor.

# Les "bagnoles" de Transport régional ne plaisent pas du tout à Jonquière

par Denis Lavoie

JONQUIERE — "Jonquière n'a pas dit non à une formule de municipalisation du transport en commun, mais l'acquisition des actifs de Transport régional ne plaît pas aux administrateurs municipaux de Jonquière parce que le matériel roulant (autobus) est désuet au départ."

C'est ce qu'affirmait le conseiller Yvon Dubé, après avoir dressé un bilan de la situation du transport en commun. M. Dubé s'adressait aux hommes d'affaires de Jonquière, lors de leur déjeuner bi-mensuel, pour faire le point sur le débat qui entoure le problème du transport en commun dans le Haut-Saguenay.

### Transport scolaire

Le conseiller municipal continue d'affirmer que l'intégration du transport scolaire (qui coûte déjà passablement cher au gouvernement), aiderait à solutionner le problème de Jonquière.

Cependant, la situation est bien différente à Jonquière où le Transport régional n'effectue pas de transport écolier comme à Chicoutimi.

M. Dubé verrait donc d'un bon oeil la formation d'un comité qui comprendrait tant des administrateurs scolaires que municipaux, pour se pencher sur ce problème complexe du transport en commun. Il faut en effet une nouvelle formule pour éviter que se reproduisent pour les enfants les situations que l'on a récemment vécues dans le conflit du transport scolaire, de signaler le conseiller.

### Municipalisation

"La municipalisation du transport en commun ne réglait rien dans notre secteur" selon M. Dubé. Cette solution était cependant très efficace à Chicoutimi.

En subventionnant le tiers du déficit de Transport régional, la ville de Jonquière ne bénéficiait tout de même que du dixième du service dont dispose Chicoutimi.

Il s'agit d'une formule dispendieuse qui n'améliore pas le service, comme l'expliquait le conseiller. Des hommes d'affaires ont par ailleurs, affirmé que le service d'autobus était complètement inadéquat à Jonquière, et que la population n'était pas intéressée à emprunter l'autobus.

### Coûts

Le conseiller Dubé aurait préféré que Jonquière ne se retire pas du comité intermunicipal et que cette ville puisse contribuer pour une plus faible proportion.

D'autre part, on ne sait pas qu'elle sera le déficit réel pour 1975, surtout que les syndiqués de Transport régional n'ont pas encore renouvelé leur convention collective. Il y aura sûrement des augmentations de salaires et on ne sait pas du tout de quel ordre, elles seront, alors que le gouvernement ne serait qu'à une contribution maximum de \$200,000. Par contre, le déficit prévu pour 1975 se situerait entre \$400,000 et \$500,000.

### Solution?

Le problème du transport en commun à Jonquière nécessiterait de repenser le service actuel. C'est ainsi que M. Paul-André Cantin soulève la possibilité d'utiliser des mini-bus pour desservir les quelques points d'attraction dans Jonquière (hôpital, cégep, commerces).

Du côté du gouvernement, on attend toujours que la politique globale pour la province soit établie, ce qui est encore attendu pour quelques mois. La ville de Jonquière aurait donc voulu acculer Transport régional au pied du mur, pour que l'entreprise abandonne sa franchise. Ainsi, la ville aurait très bien pu s'organiser pour structurer son propre service de transport en commun.

## extraits du rapport '74

Chaque titulaire de police recevra son exemplaire du bilan de la Compagnie au 31 décembre 1974

Sommes versées aux assurés ou à leurs bénéficiaires		Augmentation 1974/73	
Nouvelles assurances	\$ 16 millions	11%	
Assurances et rentes en vigueur	\$355 millions	30%	
Actif au 31 décembre	\$ 2.4 milliards	14%	
Rendement net sur placements	\$167 millions	15%	
	7.99%		(1973 7.70%)

# ARTS ET SPECTACLES

## TELEVISION

C.J.P.M.-T.V.  
Canal 6

C.K.R.S.-T.V.  
12-2-4-8-9

VENDREDI, LE 14 MARS 1975

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 8.45 Dessins animés (C)         | 8.45 Dessins animés (C)                         |
| 9.00 Les bouts d'chou (C)       | 9.15 Les Orléans (C)                            |
| 9.30 Ciné matin (C)             | 9.30 Unvers de Sylvie                           |
| "Les gros malins"               | 9.45 En mouvement (C)                           |
| 11.00 Adèle (C)                 | 10.00 Au jardin de Pierrot (C)                  |
| 11.30 Dessins animés (C)        | 10.15 Clak (C)                                  |
| 11.45 A votre service           | 10.30 Départ (C)                                |
| 12.15 Les nouvelles du midi     | 11.00 Les recettes de Juliette (C)              |
| 12.30 Rond point                | 11.30 La module du midi                         |
| 13.30 Pour vous mesdames (C)    | 12.30 Les Coqueluches (C)                       |
| 15.00 Personnalités (C)         | 13.31 Téléjournal (C)                           |
| 15.30 Jinny (C)                 | 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)                   |
| 16.00 Patofville (C)            | 14.31 Cinéma chez vous (C)                      |
| 16.30 La famille Stone          | "L'héritage de la colère"                       |
| 17.00 Les tannants (C)          | 16.00 Bobino (C)                                |
| 18.00 Studio six                | 16.30 Major Plum Pouding (C)                    |
| 18.30 Parle parle jase jase (C) | 17.00 Pour tous                                 |
| 19.30 En première (C)           | "Pic et Pic et colégramme"                      |
| "Jasp"                          | 18.40 Les plus beaux films (C)                  |
| 21.15 Arts et spectacles        | "Chevalier du Stade"                            |
| 21.30 Découvertes 75 (C)        | 20.31 Avec le temps (C)                         |
| 22.00 Multi média (pop 75)      | 21.01 Hors séries (C)                           |
| 22.30 Nouvelles TVA (C)         | "Jaina no 3"                                    |
| 23.00 En fin de soirée (C)      | 22.00 Parade de motie                           |
| "Homère"                        | 22.30 Téléjournal national et international (C) |
|                                 | 22.45 Téléjournal provincial (C)                |
|                                 | 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)           |
|                                 | 23.00 Appelez-moi Lisa (C)                      |
|                                 | 00.00 Cinéma                                    |
|                                 | "El Tigre"                                      |

SAMEDI, LE 15 MARS 1975

- |                                   |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| 12.00 Voyage au fond des mers (C) | 9.30 Pierre et Popotame (C)   |
| 13.00 Actualités en marche (C)    | 10.00 Poly à Venise (C)       |
| 14.00 Samedi sports               | 10.30 Lassie (C)              |
| 14.30 Télé revue                  | 11.00 Connexion (C)           |
| 15.00 Sur le matelas (C)          | 12.00 Bonanza (C)             |
| 16.00 Match sur roulettes (C)     | 13.00 Sportèque (C)           |
| 17.00 Soirée Canadienne (C)       | "Cyclisme"                    |
| 18.00 Auto-patrouille (C)         | 14.00 Cinéma                  |
| 18.30 Cinéma (C)                  | "Le chant de Bernadette"      |
| "O.S.S. contre la Gestapo"        | 15.45 À communications        |
| 20.00 Les grands spectacles (C)   | 19.00 Walt Disney (C)         |
| "Lord Jim"                        | 20.01 La Soirée du Hockey (C) |
| 22.00 En pleine nature            | "Los Angeles à Montréal"      |
| 22.30 Nouvelles TVA (C)           | 22.31 Téléjournal (C)         |
| 23.00 En fin de soirée (C)        | 22.47 Nouvelles du sport (C)  |
| "Trois sur un sofa"               | 23.00 Super production (C)    |
|                                   | "Vera Cruze"                  |

DIMANCHE, LE 16 MARS 1975

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 9.30 Rex Humbard (C)              | 9.30 Le roi Léo (C)                    |
| 10.30 A l'heure olympique (C)     | 10.00 Une fleur m'a dit (C)            |
| 11.30 Le père Ambroise (C)        | 10.15 Le jour du Seigneur (C)          |
| 12.00 La voix Colombienne (C)     | 11.00 Lawrence Welk show (C)           |
| 12.15 Toute la ville en parle (C) | 11.00 Magazine de la semaine verte (C) |
| 12.30 L'Église sur la place (C)   | 13.00 Consommateurs avertis (C)        |
| 13.00 Perdus dans l'espace (C)    | 13.30 La flèche du temps (C)           |
| 14.00 Bon dimanche (C)            | 14.00 Unvers des sports (C)            |
| 16.00 Information voyage (C)      | 15.30 Les Espions (C)                  |
| 16.30 C'est pas sorcier (C)       | 16.30 L'heure de la bonne nouvelle     |
| 17.00 Multi média (pop 75)        | 17.00 S D (C)                          |
| 17.30 Royaume des animaux (C)     | 18.00 Rocket belles oreilles (C)       |
| 18.00 Music hall des jeunes (C)   | 18.30 Max la menace (C)                |
| 18.30 Showbiz (C)                 | 19.00 La petite Patrie (C)             |
| 19.30 Ciné chôt (C)               |  |
| "Vent de la plaine"               |  |
| 22.00 Regard sur le monde (C)     |  |
| 22.30 Nouvelles TVA (C)           |  |
| 23.00 La onzième heure (C)        |  |



## FILMS À LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable, (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

### JONQUIERE-CKRS COURSES A INDIANAPOLIS

Vendredi, 17 h. — Film américain avec John Payne.

### LE CREDO DE LA VIOLENCE (5)

Vendredi, 18 h. 40 — E.U. 1967. Drame de T. C. Frank avec Tom Laughlin, Elizabeth James et Jeremy Slate. - Un mépris vétéran de la guerre du Vietnam s'affronte à une bande de motards violents pour venir en aide à une jeune fille qu'ils ont violée. - Incidents racontés avec une certaine force agressive. Mise en scène honnête. Interprétation fort inégale.

### LE TEMPS DU CHATIMENT (3)

Vendredi, minuit — E.U. 1960. Drame social de J. Frankenheimer avec Burt Lancaster, Dina Merrill et Shelley Winters. - L'enquête d'un procureur de New York sur l'assassinat d'un jeune portoricain. - Sujet très intéressant. Scènes d'action réalisées avec brio. Excellente interprétation. Souci de justice. Dures scènes de violence.

### LE JOUR OU LA TERRE S'ARRÊTERA

Samedi, 14 h. — E.U. 1951. Drame de science-fiction de R. Wise avec Michael Rennie, Patricia Neal et Hugh Marlowe. - Un Martien vient sur la Terre pour avertir les humains de mettre fin à leurs querelles. - Habilement construit. Intérêt soutenu. Interprétation sobre. Thème pacifiste. - A.

### CHICOUTIMI-CJPM JEFF (4)

Vendredi, 19 h. 30 — Fr. 1968. Drame policier de J. Herman avec Alain Delon, Mireille Darc et Frédéric de Pasquale. - A la suite d'un vol de bijoux, le chef d'un gang disparaît avec le butin. - Histoire conventionnelle racontée dans un style sobre et efficace. Suspense maintenu avec art. Jeu retenu des protagonistes.

### HOMBRE (3)

Vendredi, 23 h. — E.U. 1967. Western de M. Ritt avec Paul Newman, Fredric March et Richard Boone. - Un Blanc élevé chez les Apaches règle leur compte à des bandits qui ont attaqué une diligence. - Oeuvre originale dans le genre. Excellente mise en scène. Comédiens de talent. Condamnation de l'intolérance. Climat assez dur. - A.

# La foire culturelle veut atteindre tous les milieux

CHICOUTIMI — La foire culturelle, sous le thème "Moi, femme", commencera le 18 mars et se terminera le 23. Cette année, selon M. Ghislain Bouchard, les organisateurs de la Foire veulent atteindre tous les milieux, en présentant des spectacles, des communications, une animation presque constante où seront mises en lumière toutes les opinions et toutes les tendances qui se créent autour du thème de la femme.

Pour inciter le "monde ordinaire" à assister et à participer à la foire, il y aura même, sur place, un service gratuit de garderie qui fonctionnera tous les jours à partir de 13 h. jusqu'en soirée.

Parmi les spectacles présentés au Petit théâtre, mentionnons le théâtre, avec le Théâtre populaire d'Alma, le Théâtre St-Thétique du Collège d'Alma, La Gaboche, l'Autobus scolaire de Chibougamau, la Girondenelle, et le Théâtre Euh! La musique, avec des groupes de chansonniers, de la guitare, du jazz. La danse, avec le groupe Entre-six, et les Ballets Modernes du Québec. Il y aura également quelques spectacles de marionnettes.

### Communications

Il y aura, chaque jour, une communication sur le thème de la femme. Simone Chartrand parlera de l'Année internationale de la femme, un membre de l'aide juridique parlera des droits de la femme. Le diaporama sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire réalisé par le ministère des Affaires sociales sera présenté à plusieurs reprises, et suivi de discussions.

Chaque jour également seront présentés des films de l'ONF dont la série "En tant que femmes", "Les événements d'octobre", "Les maladies vénériennes" et bien d'autres.

On présentera également le spectacle audiovisuel "Trans-Sphères", avec "Tadoussac", que certains connaissent déjà, et "Grand Canyon", de Denis Latendresse.

Du mardi au samedi, le programme est surtout conçu pour les adultes. Par contre, le samedi et le dimanche, en matinée, il y aura des films, des marionnettes et du folklore pour les enfants.

### Exposition

Le centre social sera transformé en lieu d'exposition et d'animation. Des groupes et des organismes féminins présenteront des dossiers, des montages, de l'animation sur plusieurs sujets. Des cordes en treillis de toutes sortes délimiteront les "kiosques". Il y aura une tribune permanente pour ceux ou celles qui ont "quelques choses à dire", et des travailleuses, artistes ou artisans travailleront sur place et expliqueront aux curieux tous les aspects de leur métier.

Selon M. Ghislain Bouchard, enfin, le programme écrit est un élément de base, auquel pourront s'ajouter diverses activités, selon les possibilités et les demandes des gens. Par exemple, les groupes sociaux qui veulent tenir leur réunion à l'UQAC pendant la Foire pourront le faire.

## Récital de piano

CHICOUTIMI — Un récital de piano sera donné au Conservatoire de Musique de Chicoutimi par Mme Laure Lalonde, pianiste-répétitrice au Conservatoire de Musique de Montréal, le mardi, 18 mars à 20h. 30.

Au programme: Chopin (Fantaisie en ré mineur), César Frank (Prélude, Choral et Fugue), Debussy (3 Images) et Prokofiev (Visions fugitives). Le public est invité et l'entrée est libre.

## CINEMA

### ALMA

#### CANADIEN

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Pousse, mais pousse égal", "L'enfer est vide".

#### CHICOUTIMI

#### IMPERIAL

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Enquête sur les apprenties", "Intime rapport au collège de filles".

#### CAPITOL

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Pousse, mais pousse égal", "Le gueule de l'emploi".

#### CARTIER

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Quelqu'un derrière la porte", "L'homme des hautes plaines".

#### BAGOTVILLE

#### SAGUENAY

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Gina", "Homo Heroticas".

#### PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1: "Gina", "Perverse ingénue".

Cinéma 2: "Décamerone 3", "Décamerone 2".

Cinéma 3: "Exorciste".

### JONQUIERE

#### CENTRE

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Gina", "Homo Heroticas".

#### BELLEVEUE

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Pousse, mais pousse égal", "La gueule de l'emploi".

#### ELYSEE

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "2001 l'Odyssée de l'espace", "Les sentiers de la gloire".

#### DOLBEAU

#### METEORE

Jusqu'au 15 mars inclusivement: "J'irai verser du Nudcam par le karaté", "Darge bleue".

#### MISTASSINI

#### ORPHEON

Jusqu'au 20 mars inclusivement: "Pousse, mais pousse égal", "Technique pour un massacre".

#### NORMANDIN

#### CINEMA LE FOYER

Jusqu'au 17 mars inclusivement: "Pousse, mais pousse égal", "Tilt à Bangkok".

#### PALACE

Jusqu'au 15 mars inclusivement: "La maison des damnés", "Butch Cassidy et le Kid".



FOIRE CULTURELLE — Ci-dessus, les Ballets Modernes du Québec, qui donneront l'un des nombreux spectacles prévus au programme de la Foire culturelle de l'UQAC, qui se déroulera du 18 au 23 mars.

## Les festivals populaires devraient se regrouper

Les festivals populaires du Québec devraient se regrouper et se doter de certains services communs; leurs représentants se rencontreront de nouveau à l'automne 1975 et participeront d'ici là aux travaux du Comité des festivals populaires de la Confédération des loisirs du Québec.

Tels sont les désirs exprimés par les délégués de vingt-neuf (29) Festivals populaires du Québec, réunis à Drummondville, récemment, à l'occasion du premier colloque national des festivals populaires du Québec, organisé par la Confédération des loisirs du Québec en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean était représentée par M. Pierre Bourdon, de la Traversée internationale du lac Saint-Jean; Mme Agnès Grenon, du Festival des artisans de Sainte-Rose-du-Nord; Jacques Laforge, du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi et M. Martial Laprise du Carnaval de Jonquière.

Cette rencontre de trois jours aura permis à une centaine de personnes de se connaître tout d'abord, puis de discuter des problèmes inhérents à leur festival respectif; organisation, programmation, promotion, financement, développement, etc.

Bien qu'un seul festival sur trois soit présent au Colloque national, on peut estimer que l'ensemble des délégués récents était représentatif des festivals populaires québécois, puisque les délégués provenaient de 10 régions économiques de la province, et du plus "gros" au plus "petit" festival. En plus des délégués officiels, bon nombre d'observateurs ont participé au colloque. Ces personnes provenaient entre autres des Conseils régionaux de loisir, d'organismes socio-culturels (membres de la Confédération des loisirs du Québec) et du ministère des Affaires culturelles, dont la présence a été marquée par la visite du sous-ministre Guy Frégault.

En fin de rencontre, les délégués des festivals populaires ont demandé que la Confédération des loisirs mandate son Comité des Festivals populaires pour continuer le travail amorcé en préparant une seconde rencontre pour l'automne 1975, et que cinq (5) délégués des festivals viennent se joindre aux membres actuels du Comité.

Si on a souhaité de façon unanime un regroupement des festivals, il reste à étudier sous quelle forme, selon quelles modalités et pour quelles fins se réalisera ce regroupement. Ce sera la tâche du Comité des Festivals populaires, qui ne devrait pas avoir de difficulté à trouver des fonds pour continuer son travail, puisque le ministère des Affaires culturelles a déjà manifesté beaucoup d'intérêt à l'endroit du développement des Festivals populaires québécois, en collaboration avec la Confédération des loisirs du Québec.

## HOROSCOPE



Par LISE PIERS  
ASSISTANTE DU  
PROFESSEUR GAZON

### BELIER

**Affaires**  
Vous serez appelé à dépenser beaucoup d'énergie dans votre lieu de travail, afin d'améliorer votre crédit financier. Quelques-uns auront des contacts avec des personnes étrangères en vue de certains contrats à signer. Les étudiants de ce signe auront un regain de vitalité dans leurs études.

**Amour**  
Quelques petits soucis pour les parents sont à prévoir, concernant naturellement leurs enfants; les sorties seront le principal sujet de conversation. Les célibataires éprouveront certaines difficultés à mettre sur pied leurs projets.

### TAUREAU

**Affaires**  
Les chefs d'entreprise auront beaucoup à faire en cette journée pour entrer en contact avec des personnes leur permettant d'établir un projet concernant leur industrie. Les employés pourront entrevoir une augmentation salariale, mais ne rêvez pas trop vite, car les démarches ne sont pas terminées...

**Amour**  
Si vous vous déplacez en auto au cours de la soirée, ne vous laissez pas distraire en conduisant et vérifiez bien avant le départ si votre véhicule est en bon ordre, car des incidents fâcheux peuvent vous arriver.

### GEMEAUX

**Affaires**  
Vous serez appelé à faire du temps supplémentaire à votre travail; mais ne le refusez pas car vous serez bien rémunéré et vos patrons apprécieront votre disponibilité. Pour certains d'entre vous, nous recommandons d'être loyaux envers vos associés...

**Amour**  
Des amis essaieront de vous entraîner dans leur groupe, mais soyez aussi fin qu'eux car c'est votre cotisation que l'on vise plutôt que votre personne; sachez les détourner en refusant leur invitation. Le côté sentimental pour les amoureux demeure à l'état de bonne entente.

### CANCER

**Affaires**  
Des transformations s'effectueront dans votre secteur de travail et cela exigera de vous un surplus d'énergie surtout pour les simples employés, malgré que vos supérieurs soient également très pris par ce changement. Ceux qui sont dans le domaine de la recherche seront aussi très favorisés.

**Amour**  
La maladie d'un parent peut vous inquiéter au début de la soirée de vendredi, mais ne vous en faites pas outre-mesure, car les choses rentreront dans l'ordre d'ici peu de temps. Les adolescents peuvent avoir une réponse négative venant de leurs parents au sujet d'une sortie organisée.

### LION

**Affaires**  
Vous dépenserez beaucoup d'énergie, car l'ouvrage ne manquera pas! Des spéculations et investissements seront à l'ordre du jour, mais n'allez surtout pas vous laisser illusionner au point d'oublier la réalité. Allez-y donc doucement mais sûrement dans vos projets.

**Amour**  
Si vous aviez prévu un rendez-vous pour ce soir, ne vous étonnez pas si la personne attendue est en retard, et ce peut aussi bien être vous qui ayez des obstacles à contourner pour être à l'heure. Soyez donc patient et compréhensif...

### VIERGE

**Affaires**  
Vous recevrez un premier remboursement sur une somme d'argent que l'on vous devait. Nous vous recommandons, malgré les bons aspects de votre travail, d'être tout de même assez prudent lors de signatures de contrats. Vous recevrez également l'aide d'un membre de votre famille.

**Amour**  
Vous devriez contrôler votre caractère et ne pas vous laisser aller à des actes brutaux que vous auriez à regretter, et ce, envers un ami. Éloignez de votre être qui vous cause des ennuis et les choses se replaceront vite dans votre secteur sentimental.

### BALANCE

**Affaires**  
Les démarches encourues quelques jours auparavant concernant certains arrangements de contrats sont sur le point de se concrétiser. Il y aura à votre lieu de travail beaucoup de va-et-vient et de discussions qui, heureusement porteront fruits.

**Amour**  
Des relations avec vos enfants vous causeront des ennuis en ce vendredi; vous serez obligé de sévir pour garder votre autorité parentale. Les célibataires vivront pour la plupart, d'une manière un peu discrète en ce jour.

### SCORPION

**Affaires**  
Contentez-vous de la routine dans votre milieu de travail, car vous aurez beaucoup à faire afin de vous mettre à date. Cependant, vous devrez pointer une lueur d'espoir concernant une rentrée d'argent, soit par un bonus ou par une paye de vacances!

**Amour**  
Vous pensiez faire un petit voyage ou un déplacement quelconque, mais pour l'effectuer, vous devrez franchir un obstacle! Ne soyez pas pessimiste, une meilleure occasion se présentera et serez alors en mesure d'éliminer tout ce qui sera fâcheux devant vous!!!

### SAGITTAIRE

**Affaires**  
Ce vendredi exigera beaucoup d'énergie, car l'ouvrage ne manquera pas! Des spéculations et investissements seront à l'ordre du jour, mais n'allez surtout pas vous laisser illusionner au point d'oublier la réalité. Allez-y donc doucement mais sûrement dans vos projets.

**Amour**  
Vous pourriez être attristé par la perte d'une personne âgée durant la journée de vendredi. Le secteur sentimental pour les célibataires comme pour les gens mariés sera au beau fixe, mais attention tout de même à votre tendance à passer vos soirées hors du foyer...

### CAPRICORNE

**Affaires**  
Les commerçants et les vendeurs du troisième décan surtout, (du 11 décembre au 20 janvier) seront les plus favorisés en ce qui concerne l'achat ou la vente de meubles ou immeubles. En général, beaucoup de travail vous attend en ce jour, mais comme vous avez de profondes qualités de responsabilités, vous saurez vous en tirer.

**Amour**  
Un de vos parents ou beaux-parents peut être la cause d'obstacle à votre vie intime ce soir. La maladie peut fort bien en être la raison. Certains parents auront à sévir envers leurs enfants trop indisciplinés. Les célibataires se sentiront un peu taciturnes et préféreront la retraite à la distraction.

### VERSEAU

**Affaires**  
Vous effectuerez des déplacements aujourd'hui concernant votre travail. Beaucoup d'énergie sera dépensée pour finir la besogne déjà commencée, mais vos supérieurs apprécieront votre bon rendement et votre sens des responsabilités en de tels moments.

**Amour**  
Votre santé laisse un peu à désirer, suivez les conseils d'une personne ayant la compétence voulue à cet effet et prenez du repos, cela s'impose. Les adolescents feraient bien de suivre les directions qui les concernent également...

### POISSONS

**Affaires**  
Une soirée mouvementée vous attend mes chers Poissons, il vous faudra nager vite si vous voulez arriver à votre but. Cependant, une rentrée d'argent agrétera cette journée, soit par une augmentation de salaire ou soit par un gain à la loterie!

**Amour**  
Vous vivez dans l'harmonie aussi bien au foyer qu'à l'extérieur. Pour les célibataires, aucun nuage vraiment important ne viendra assombrer votre horizon, sauf si ce n'est la maladie d'une personne de votre famille qui vous inquiétera un peu.

# L'enquête de l'armée confirme les conclusions du juge Drouin

VALCARTIER (PC) — L'enquête du coroner J.-Armand Drouin sur la tragédie qui a coûté la vie à six cadets, à la base de Valcartier, le 30 juillet 1974, a abouti exactement aux mêmes conclusions que celle menée par les enquêteurs de la Défense nationale et de la police militaire, exception faite des aspects juridiques.

C'est ce qu'a révélé, mercredi, le commandant adjoint de la base, le colonel René Gutknecht, tout en évitant de formuler une quelconque opinion sur les aspects juridiques du verdict.

L'instructeur Jean-Claude Giroud, qui a été tenu criminellement responsable de la mort des cadets, suit présentement un cours d'officier en entretien à Borden, en Ontario.

"Le verdict du coroner demande de considérer la possibilité de porter des accusa-

tions militaires", a déclaré le colonel Gutknecht. "Nous allons tenir compte de cette requête, en procédant selon les mêmes principes et règles que les tribunaux civils qui, eux, ont maintenant à décider des prochains événements sur le plan judiciaire".

## Consternation

Le verdict du coroner a jeté la consternation à Valcartier, d'autant plus que la tragédie s'est produite à une période où l'on poursuivait intensément un programme de sensibilisation à la sécurité chez tous les militaires et le personnel de la base.

Le cours dispensé par le capitaine Giroud ne portait pas sur le maniement des explosifs, mais spécifiquement sur la sécurité.

"La tragédie est survenue à ce moment-là",

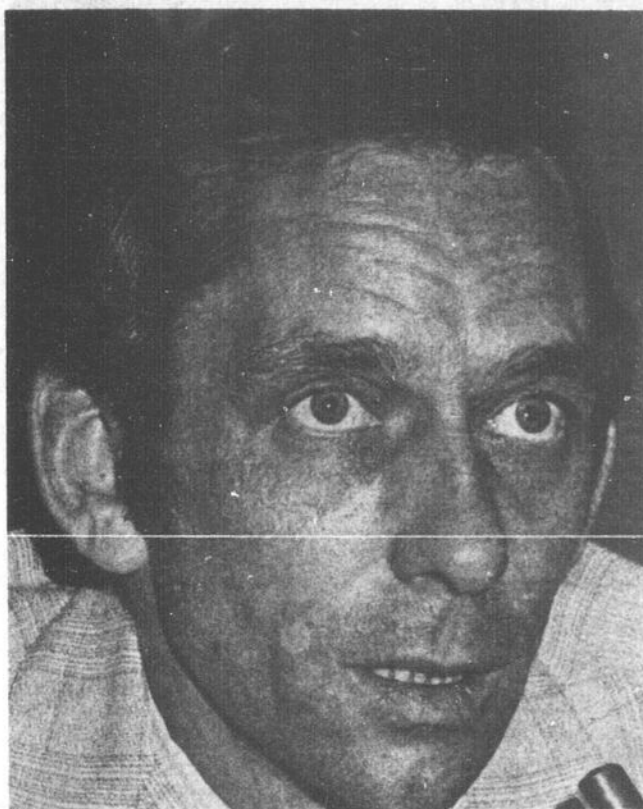
c'est la pire chose qui pouvait arriver", a précisé le commandant adjoint Gutknecht.

"Ce programme avait débuté il y a un an, quelques mois avant la tragédie, et c'est pour cela que les remarques du coroner font encore plus mal", a-t-il ajouté.

Le colonel Gutknecht a d'autre part fait remarquer que deux des militaires impliqués dans la tragédie étaient régulièrement appelés à effectuer des désamorçages de bombes ou d'engins criminels pour la Sûreté du Québec.

"La différence entre être un héros ou un criminel est très mince, a-t-il dit. Si un de ces militaires avait perdu la vie en effectuant un désamorçage, il serait devenu un héros et, aujourd'hui, par suite d'erreurs de circonstances, ils deviennent presque des criminels."

# Très prudent, Cournoyer souhaite un "pré-rapport" du juge Cliche



MONTREAL (PC) — M. Jean Cournoyer a dit souhaiter, jeudi, la publication par la commission Cliche d'un "pré-rapport" dont les recommandations pourraient être discutées par les parties syndicales et patronales du monde de la construction.

Conscient que même un ministre du Travail ne pourrait "politiquement" passer outre aux recommandations de la célèbre commission, même au nom du réalisme le plus sain, M. Cournoyer a dit que cette formule permettrait aux membres de la commission de s'assurer que leur rapport ne contient pas de "choses pas faisables".

La publication de recommandations comme toute préliminaires constituerait par ailleurs, a ajouté le ministre, "un test pour ceux qui vont vivre après" avec les nouvelles règles suggérées par la commis-

sion. M. Cournoyer s'est toutefois bien défendu de remettre en cause par sa déclaration la confiance qu'il a toujours eue, dit-il, dans la commission qu'il a créée en dernier ressort pour régler les problèmes de la construction. Il s'agit plutôt de minimiser le plus possible les chances d'avoir en main des solutions "idéales" mais impossibles à appliquer.

Par exemple, a dit M. Cournoyer, si la commission Cliche suggère une politique de sécurité d'emploi dans la construction, tout le monde sera d'accord.

Mais il serait peut-être opportun qu'avant de suggérer un système particulier de sécurité d'emploi, d'en discuter la pertinence avec les parties en cause dans la construction. M. Cournoyer a par ail-

leurs regretté que les commissaires n'aient pas jugé bon de discuter publiquement des conclusions des nombreuses enquêtes techniques commandées en cours de mandat sur divers aspects de cette industrie.

Parmi les questions que le ministre aurait aimé voir discutées publiquement, on trouve notamment la sécurité sur les chantiers, les conditions de travail dans les chantiers isolés, les mécanismes de contrôle, paritaires ou non, de l'industrie, la volonté des gens à se conformer avec le décret, etc.

"Dans ce domaine comme dans d'autres, a dit M. Cournoyer, on doit obtenir la collaboration des principaux acteurs sinon on risque de les voir se désintéresser des solutions avancées".



Comme les lampes lentement s'allumaient, une petite silhouette apparut sur la scène, dansant, sautant et criant de gaieté. Stevie Wonder, jadis décrit comme "le musicien le plus admiré de sa génération", était revenu en ville et en pleine verve. Avec plus de 18.000 personnes massées dans le Forum pour son concert à guichets fermés, mercredi soir, ce fantastique chanteur aveugle, en même temps chansonnier et virtuose sur plusieurs instruments, a électrisé la foule presque hystérique dès les premières mesures de sa chanson d'entrée, "Simon Says", l'un de ses nombreux grands succès.

# La loi-cadre sur le cinéma est sur le point d'être déposée

MONTREAL (PC) — "Le Devoir" publie aujourd'hui les principaux points de la loi-cadre que le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, doit soumettre à l'Assemblée nationale.

Selon le journal, ce sont de ces points que discutent actuellement des représentants du milieu cinématographique avec M. Hardy.

## Le projet de loi prévoit:

— l'abolition du Bureau de surveillance du cinéma, commission autonome à caractère semi-judiciaire créé en 1967 pour l'examen et la classification des films en vertu d'une loi dont l'un des buts primordiaux était la dépolitisation de l'organisme responsable;

— la création d'un "service de classification des films" relevant désormais d'une Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel au sein du ministère des Affaires culturelles, donc du ministre lui-même, à qui le projet de loi confie la responsabilité de désigner les membres d'un comité de révision, en cas d'appel des décisions du Service;

— la création d'un Institut du cinéma québécois ayant le statut d'une corporation au sens du code

civil, formé d'un conseil d'administration de 10 membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil à même une liste de noms fournie par l'association représentative des milieux du cinéma. Institut dont le mandat est de promouvoir et de soutenir financièrement, à même un fonds de \$5 millions, la création, la production, la distribution, la diffusion et l'exploitation de films québécois de qualité;

— plusieurs dispositions qui renforcent sensiblement la latitude et l'autonomie de l'Institut qui, à toutes fins utiles, sera presque entièrement subordonné à l'autorité du ministre;

— un régime de contingentement en vertu duquel une période minimum de présentation de films québécois dans les salles de cinéma du Québec peut être imposée par règlement aux propriétaires et aux exploitants de ces salles;

— une politique cinématographique, élaborée par le ministre "en fonction de la souveraineté culturelle du Québec" et qui vise "la mise en place de l'infrastructure artistique, industrielle et commerciale d'un cinéma qui reflète et développe la spécificité culturelle des Québé-

cois"; "le développement du cinéma québécois de qualité et de la culture cinématographique au Québec"; "l'épanouissement de la culture cinématographique dans toutes les régions du Québec"; "la liberté de création et d'expression";

— une classification des films, effectuée désormais par un service du ministre, selon les catégories présentement en vigueur (film pour tous, film pour spectateurs d'au moins 14 ans, films réservés aux adultes) auxquelles s'ajouteront, pour fins d'information, des "avertissements", de sorte qu'un film pour être réservé aux adultes "avec ou sans avertissement";

— des pouvoirs étendus conférés au ministre qui pourra, par exemple, intervenir à l'encontre de toute pratique commerciale restrictive ou déloyale dans les secteurs de la distribution et de l'exploitation quand cette pratique est jugée contraire à la politique cinématographique du Québec; ou encore intervenir pour empêcher ou annuler toute transaction impliquant la propriété d'une entreprise oeuvrant dans ces secteurs lorsqu'il estime que cette transaction serait contraire aux objectifs de la loi.



## COMMENCANT VENDREDI

**"Une éblouissante réussite de DENYS ARCAND"** — Le Jour

**"Gina est un bon film d'un rythme parfait"** — Dimanche Matin

**"Une violence digne de Sam Peckinpah"** — Montreal Matin

**"Admirablement joué, fort bien dirigé. Le mieux réussi de Denys Arcand"** — La Presse

**"Gina, une explosion!"** — Le Journal de Montreal

**"On a du plaisir à regarder un film d'Arcand"** — Le Devoir

**gina** un film humain et brutal  
AVEC CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD  
FREDERIQUE COLLIN PAULE BAILLARGEON GABRIEL ARCAND ROGER LABEL  
PRODUCTION DONALD LAUTREC PRODUCTION CARLE LAMY DISTRIBUTION CINEPIX

**UN DEUXIEME GRAND FILM DANS CHACUN DES CINEMAS**

<b>CINEMA 1</b> PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI 545-4260	<b>CENTRE</b> 141 ST DOMINGUE JONGQUIERE 542-6901	<b>SAGUENAY</b> 410 ELGIN BAGOTVILLE 544-4611
---	--	--

**CINEMAS PLACE DU ROYAUME**  
BOULEVARD TAYLOR CHICOUTIMI

**2 COMEDIAS POUR VOUS** 18 ANS adultes

**DECAMERON 2** Après DE SADE voici les récits érotiques de BOCCACCIO

**DECAMERON 3**

SEMAINE  
Decameron 3: 6:25 - 9:45  
Samedi - Dimanche  
Decameron 3: 12:15 - 3:25 - 6:35 - 9:45  
Decameron 2: 1:50 - 5:00 - 8:10

**CINEMA 2**

## DERNIERE SEMAINE POUR VOIR

**L'EXORCISTE**  
THE EXORCIST

AVIS: Le traitement de certains épisodes du film risque de surprendre, voire de secouer fortement le spectateur. LA DIRECTION

SEMAINE  
Exorciste: 7:00 - 9:15  
Samedi - Dimanche  
Exorciste: 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:15

**CINEMA 3**

**ELLES APPRENNENT TOUT POUR LEUR TRAVAIL!** 18 ANS adultes

**ENQUETE SUR LES APPRENTIES** en Amour elles ont toujours de bonnes notes!

**2 GRANDS FILMS**

**INTIME RAPPORT au Collège de filles #3**

COULEUR

avec MARINA BLUMEL CARMEN JACKEL avec MICHAEL SCHREINER GUNTHER MONNER

**CINEMA IMPERIAL** CHICOUTIMI  
120 ELGIN RUE PRICE TEL 543-5580

de **DENYS ARCAND** 14 ANS

Un film à la fois humain et brutal.

**gina**

avec CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD

**HOMO HEROTICUS**

**CENTRE** CHICOUTIMI  
JONGQUIERE 141 ST DOMINGUE TEL 542-6901

**SAGUENAY** BAGOTVILLE  
410 ELGIN TEL 544-4611

**BRONSON** 14 ANS

**QUELQU'UN DERRIERE LA PORTE**

ANTHONY PERKINS JILL IRELAND

**AUSS!**

**CLINT EASTWOOD**

**"l'homme des hautes plaines"** couleur!

**CINEMA CARTIER** CHICOUTIMI  
201 RUE RACINE TEL 543-3138

"2001: L'ODYSSEE DE L'ESPACE" de Stanley KUBRICK révèle comme aucun film ne l'a fait, le monde surprenant, étrange et beau que nous découvrons sur la Lune, les planètes, et parmi les étoiles en l'année 2001.

"2001: L'ODYSSEE DE L'ESPACE" raconte une aventure qui n'est pas encore arrivée, mais dont des gens : savants, philosophes, écrivains et ingénieurs pensent qu'elle arrivera et qu'elle peut arriver très bientôt.

C'est l'histoire du premier contact qu'aura la race humaine, nous, de la planète Terre, avec une autre vie quelque part dans l'univers.

**2001: l'odyssée de l'espace** 14 ANS

avec KEIR DULLEA GARY LOCKWOOD STANLEY KUBRICK

dans un film de

**Aussi 2<sup>e</sup> Grand FILM**

**"LES SENTIERS DE LA GLOIRE"**

V.O. — SOUS-TITRES FRANCAIS

**CINEMA ELYSEE** KINGAMI  
8 RUE ST-FAMILLE TEL 542-5701

**QUÉBEC EN BREF**

**Revue Forces**

QUÉBEC (PC) — La revue "forces" est maintenant gérée par une corporation à but non lucratif, composée de 12 membres, et elle devient donc seule et unique responsable de ses destinées et de son autonomie.

C'est ce que révèle un communiqué remis à la presse, hier, par le ministère des Communications, alors que le 20 janvier dernier, ce ministère s'était engagé à assumer la succession de la Commission hydro-électrique du Québec pour ce qui est de la production et de la diffusion de la revue.

Le ministère souligne que la revue n'a subi aucune coupure, si ce n'est le numéro de décembre 1974, mais qu'il y aura 5 parutions en 1975 au lieu de quatre.

Un seul représentant du gouvernement sera membre de la Société et c'est l'éditeur officiel qui est désigné d'office.

Il appartiendra aux membres de la Société d'élire parmi eux un conseil d'administration composée de 7 administrateurs.

Par ailleurs, le conseil d'administration choisira parmi ses membres un comité exécutif composé de quatre administrateurs qui verront au fonctionnement des affaires courantes de la Société entre les séances du conseil d'administration.

En vertu de la nouvelle disposition, le financement de la revue ne pourra être assurée que par des fonds gouvernementaux ou paragouvernementaux.

**Laniel-enquête**

MONTREAL (PC) — Le commissaire enquêteur de la Commission de la fonction publique du Québec a ajourné au début d'avril, jeudi, son enquête sur la destitution du coroner en chef du district de Montréal.

Les avocats de Me Maurice Laniel ont expliqué que leur client était hospitalisé, à la suite d'une crise d'asthme, et qu'il ne pouvait pas assister immédiatement aux audiences.

Me Laniel est accusé "d'avoir détourné pour ses fins personnelles la somme de \$2,500 sur un cadavre et de s'être rendu coupable d'inconduite et de négligence dans l'accomplissement de ses fonctions".

Me Laniel, suspendu le 30 janvier dernier, avait été nommé coroner le 8 août 1973 et coroner en chef en janvier 1974.

L'enquête est présidée par Me Jacques Perrin.

**Beaudet-libéré**

MONTREAL (PC) — Devant l'insuffisance de la preuve présentée à l'enquête préliminaire, le juge Louis Paradis a blanchi, jeudi, Fernand Beaudet, 30 ans, des 13 accusations de meurtre qui pesaient contre lui.

Beaudet, à l'enquête du coroner, avait été tenu criminellement responsable des morts du cabaret Gargantua, détruit par un incendie le 21 janvier dernier.

En rendant son jugement, dès le stade de l'examen volontaire, le président du tribunal s'est déclaré convaincu qu'aucun jury, devant les faits exposés, ne pourrait déclarer l'accusé coupable.

Le juge Paradis a ajouté: "Vous venez d'un milieu où les gens régissent, malheureusement, leurs comptes eux-mêmes. Il eut peut-être mieux valu que vous restiez en prison".

Libéré des accusations de meurtre, Beaudet doit quand même subir un procès sous une accusation de hold-up dans une bijouterie. Son avocat, Me Robert LaHaye, a annoncé son intention de demander la libération de son client sous cautionnement.

**Avicultures-subventions**

QUÉBEC (PC) — Le ministère de l'Agriculture versera au secteur avicole du Québec plus de \$2 millions répartis entre les producteurs de dindons et les producteurs d'oeufs à la consommation, a annoncé, jeudi, le ministre Normand Toupin.

Les producteurs d'oeufs de consommation recevront \$1,200,000, l'équivalent de trois cents pour chaque douzaine d'oeufs produite entre le 1er juillet et le 31 décembre 1974.

Les producteurs de dindons recevront \$850,000, l'équivalent de deux cents la livre pour leur production de 1974.

La première subvention, destinée à permettre aux producteurs d'oeufs de consommation d'atteindre un niveau adéquat de rentabilité ne s'appliquera qu'aux producteurs en règle avec les dispositions du règlement 9 de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, note le communiqué émis par le ministère.

**Castonguay propose le salaire minimum à \$3.00.**

QUÉBEC (PC) — Le salaire minimum au Québec devrait être haussé de \$2.30 à plus de \$3.00 d'ici le mois de mai 1976.

Selon le quotidien Le Soleil c'est là une des principales recommandations formulées par l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, qui avait été chargé par le gouvernement et le ministre du Travail, à la fin de 1973, d'analyser les problèmes du salaire minimum.

Dans sa livraison de jeudi, le journal rapporte avoir appris de sources sûres que le rapport de M. Castonguay contient plusieurs autres recommandations "avant-gardistes" dont les principales sont:

— Un rattrapage et une formule d'indexation automatique du salaire minimum au niveau du salaire moyen des Québécois;

— L'instrument de la politique du salaire minimum au Québec devrait

être le ministère du travail et de la Main d'Oeuvre;

— la Commission du salaire minimum n'assumerait plus qu'un rôle de surveillance;

— les travailleurs domestiques devraient être protégés par la future politique du salaire minimum;

— cette dernière devrait prévoir des congés de maternité et des congés fériés payés dans ce dernier cas seulement.

**Volumineux document**

Le rapport de M. Castonguay, un document de quelque 500 pages, contiendrait près d'une cinquantaine de recommandations.

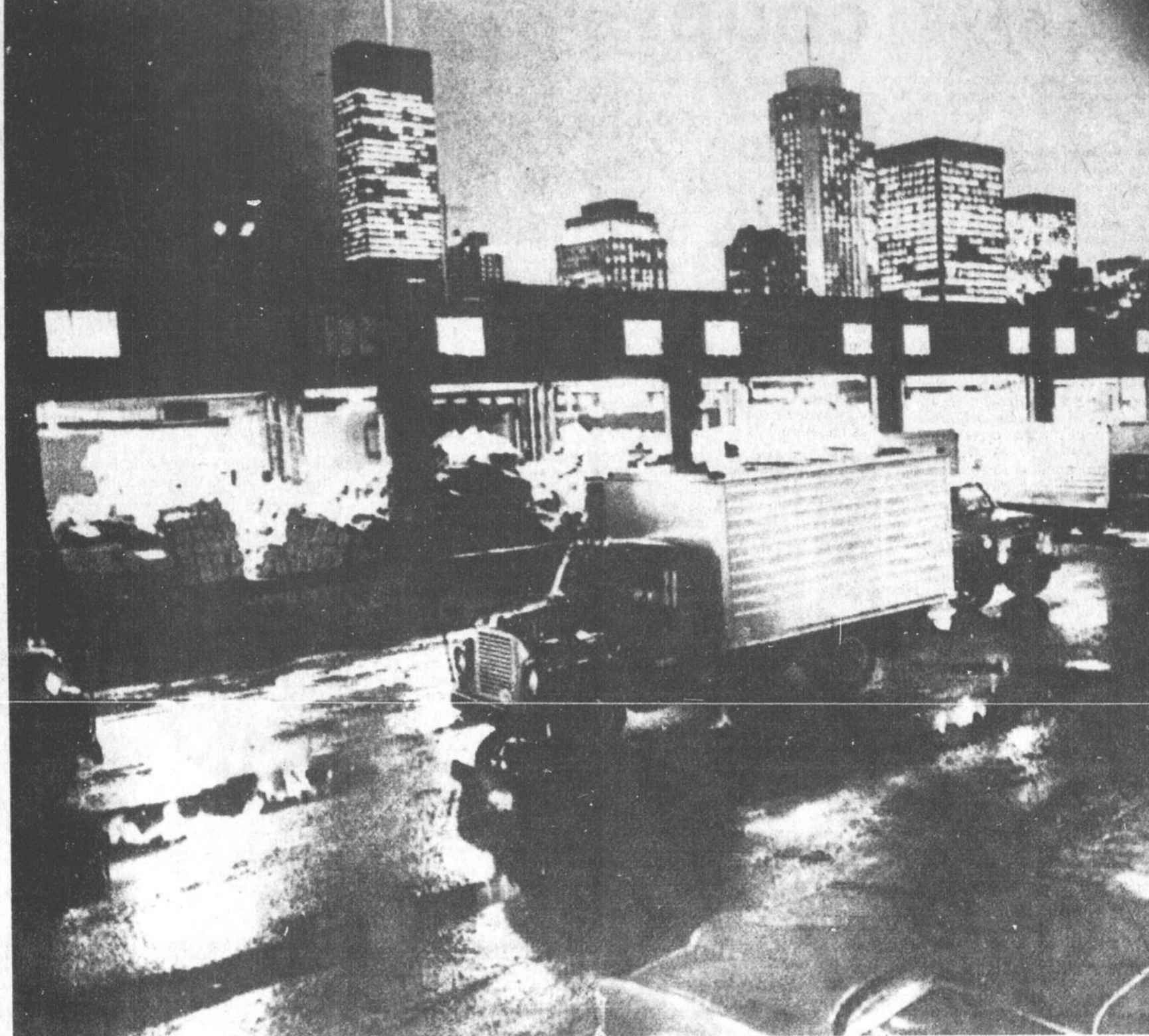
A l'aide d'études techniques très poussées, ses auteurs démontrent que l'économie québécoise peut absorber les changements proposés.

Interrogé par le Soleil, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a re-

fusé de confirmer ou de nier ces informations.

Il a cependant reconnu avoir reçu le rapport au début de la semaine.

M. Cournoyer a précisé que l'étude de même que toutes les données pertinentes seraient rendues publiques le plus tôt possible, au cours des prochaines semaines, dès que le Conseil des ministres aura pu en étudier le contenu.



CA S'ACCUMULE — Pendant que les facteurs et camionneurs de Montréal refusent de rentrer au travail par solidarité pour les quelque 30 employés des Postes suspendus, des camions de sacs postaux à destination de la ville continuent d'accumuler le courrier au bureau central. (PC Téléphoto)

**Les facteurs de Montréal refusent de rentrer au travail**

MONTREAL (PC) — La cueillette et la livraison du courrier, sur l'île de Montréal et l'île Jésus, étaient au point mort, jeudi, pour la seconde journée consécutive, car les facteurs et les conducteurs de camions postaux poursuivaient leur grève sauvage.

Un porte-parole des Postes a annoncé que des piquets de grève ont été établis devant plusieurs des 55 bureaux de poste de la région.

La décision de continuer l'arrêt de travail a été prise par plus de 1,000 facteurs mercredi soir, lors d'une réunion qui s'est terminée presque dans le tumulte, quand leur chef syndical, M. Guy Morrissette, les a priés de retourner au travail. Seules une cinquantaine de mains se sont levées pour entériner la recommandation du dirigeant syndical.

M. Morrissette, président de la section 20 du Syndicat des facteurs de Montréal, a déclaré que les grévistes étaient décidés à ne pas rentrer au travail tant qu'une trentaine des leurs, suspendus au début de la semaine pour un présumé ralentissement de production, ne seraient pas payés pour leur temps suspendu. "Personne, donc, ne travaillera jeudi", a-t-il conclu.

La direction des Postes a informé ce dirigeant syndical qu'elle reprendrait les employés suspendus, mais refuserait de les payer pour les jours où ils n'ont pas travaillé.

Plus tôt, mercredi, une manifestation avait bloqué tout trafic autour du bureau de poste central à Montréal, et plus de 1,000 employés y avaient participé.

**La Société d'investissements Desjardins a respecté ses objectifs de rentabilité**

QUÉBEC (PC) — Créée pour être rentable, la Société d'investissement Desjardins s'en est tenue à son mandat. Après un an d'opération, elle a fait des bénéfices.

Le conseil d'administration du dernier-né des six institutions du Mouvement Desjardins en a même profité pour laisser un bénéfice net de \$15,000 aux actionnaires après avoir payé les impôts et radié les frais d'établissement encourus jusqu'à date.

Au total, après avoir examiné 250 requêtes en prêts, la Société d'in-

vestissements Desjardins a consenti en 1974, 37 prêts industriels et commerciaux d'une valeur totale de plus de \$13 millions.

Dans son rapport annuel présenté mercredi au congrès de la Fédération des caisses populaires à Québec, le directeur général, M. Raymond Beaugrand, a donné ces quelques chiffres sur la ventilation des prêts consentis par la Société d'investissement Desjardins.

Pour ce qui est de la répartition régionale des prêts accordés au cours de l'année qui vient de se ter-

miner, une seule région n'a pas eu droit. Il s'agit du Nord-Ouest québécois. Si la Société a prêté aux travailleurs de Cabano, elle n'a pas cru opportun de faire de même à l'égard de la Fédération des chantiers coopératifs du Nord-Ouest qui a été sauvée de justesse la semaine dernière grâce à l'intervention de Rex-for.

**Montants**

Par ailleurs, 70 pour cent des sommes consenties l'ont été dans

des prêts de \$500,000 et plus, la société n'a d'autre part effectué aucun investissement au cours de sa première année d'opération.

En se basant sur la répartition des prêts selon leur nombre, on constate que 54 pour cent d'entre eux se situent entre des montants de \$100,000 et \$500,000.

La répartition selon les secteurs d'activités économiques permet d'observer que l'expansion des industries de transformation a été favorisée.

Concernant le contexte économi-

que dans lequel ces prêts ont été consentis, le directeur général de la Société d'investissement Desjardins, a déclaré: "Il est évident que nous avons été favorisés par une hausse constante des taux d'intérêt, tout en respectant les besoins financiers du client, sa capacité de remboursement et sa structure financière ainsi que tous nos critères de prêts selon des termes de remboursement les plus longs possibles, de façon à assurer à la société un excellent rendement à long terme".

**Entre les gouvernements fédéral et provincial Bataille interposée du "câble" à Rimouski**

RIMOUSKI (PC) — Se moquant du gouvernement fédéral et des tribunaux, Câblodistribution de l'Est Inc. se prépare à dérouler le câble à Mont-Joli et, plus tard, à Rimouski, conformément à l'ordonnance de la Régie des services publics du Québec.

Selon l'échéancier fixé en décembre dernier par cet organisme relevant du ministère québécois des Communications, l'entreprise de M. Raymond D'Auteuil doit desservir Mont-Joli à compter de juin prochain et Rimouski deux mois plus tard, ce qui représente un potentiel global de 15,000 abonnés dans ces deux villes, situées aux environs de 200 milles à l'est de la Vieille capitale.

M. D'Auteuil, un ex-agent immobilier, a indiqué jeudi que la compagnie Québec-Téléphone, qui louera son équipement à Câblodistribution de l'Est Inc., doit commencer à installer le câble la semaine prochaine, à Mont-Joli.

Après ces travaux, la société de M. D'Auteuil n'aura qu'à se raccorder sur le câble de Québec-Téléphone pour rejoindre chacun de ses abonnés, qu'on compte déjà par certai-

nes au bureau de Câblodistribution de l'Est Inc., à Rimouski.

**Conflit**

Entreprise, la Cour d'appel du Québec devra statuer, probablement en mai, sur la juridiction de la Régie des services publics dans le domaine du câble. M. François Dionne, président de Câblodistribution

Bas-Saint-Laurent Ltée, prétend que l'ordonnance de la Régie est ultra-vires et il mène la lutte à M. D'Auteuil devant les tribunaux depuis la fin de 1974.

La Cour d'appel lui a d'ailleurs refusé une requête pour suspension provisoire, qui visait à empêcher M.

D'Auteuil de dérouler le câble à

Mont-Joli et Rimouski. Il reste maintenant à trancher le fond du litige, mais quelle que soit la décision de la Cour d'appel, la cause se rendra jusqu'en Cour suprême, à moins d'un règlement politique encore imprévisible.

**Rappel**

Il faut bien se rendre compte qu'il

**La CECO se servira des journalistes comme l'a fait la commission Cliche**

QUÉBEC (PC) — La Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) compte beaucoup sur les médias d'information pour mener sa tâche à bien.

"Oui, j'ai l'intention de me servir des journalistes... Je compte là-dessus comme l'un des moyens de propager les idées du banc et de la commission d'enquête. En faisant connaître l'influence du crime organisé dans la société, il sera plus facile de le réprimer", a déclaré le nouveau président de la CECO le juge Jean Dutil.

Me Dutil a révélé que des démarches avaient été entreprises auprès du Conseil de la radio et de la télévision canadienne (CRTC) afin d'étudier les modalités de la radio et de la télédiffusion des audiences publiques.

Il a toutefois précisé que celles-ci ne seraient pas diffusées en direct, mais plutôt en différé, afin de permettre à la CECO d'interdire la diffusion ou la publication de certains témoignages, si elle le juge à propos.

A titre d'exemple, le président de la commission a expliqué qu'il pourrait interdire la publication ou la diffusion d'un témoignage au cours duquel le témoin impliquerait, sans preuve, une tierce personne.

"Si, pour faire un acte d'éclat, un témoin vient dire qu'il a donné un pot-de-vin à tel ou tel politicien, nous interdirons la diffusion du témoignage jusqu'à ce que nous ayons la preuve de ce qu'il avance", a-t-il dit.

Par ailleurs, les membres de la commission d'enquête préparent actuellement un protocole d'entente qu'ils soumettront aux médias d'information relativement aux embargos et aux huis clos qui pourront être décrétés.

La commission s'assurera également les services d'un attaché de presse qui verra à combler les besoins en renseignements des journalistes et qui se chargera de la diffusion de l'information officielle de la CECO.

s'agit en fait d'un affrontement entre les gouvernements fédéral et québécois, qui assument la défense de leur "client" respectif par avocats interposés, se chargeant même des frais judiciaires.

Toute cette affaire remonte à avril 1974. Le Conseil de la radio-télévision canadienne — CRTC — accorde alors un permis à M. Dionne, de Matane, couvrant les villes de Matane, Rimouski et Mont-Joli. Dans cette ordonnance du CRTC, il est stipulé que M. Dionne ne peut toutefois câbler Rimouski avant 1977, à la demande du réseau TVA, de façon à ne pas nuire à l'implantation d'une deuxième chaîne de télévision dans cette ville qui, encore aujourd'hui, ne possède qu'un seul réseau de radio et de télé.

Cependant, en septembre 1974, la Régie des services publics émet une ordonnance qui scinde le territoire accordé à M. Dionne par le CRTC; M. D'Auteuil est autorisé à desservir Rimouski et Mont-Joli; M. Dionne doit se contenter de Matane, d'où naissent les procédures judiciaires.

M. D'Auteuil n'a aucun permis du CRTC. Il ignore complètement cet organisme fédéral et il se conforme aux directives de la régie québécoise.

## Winnipeg montre la voie à Québec

WINNIPEG — Combat royal entre deux maires du Canada. Le premier, citoyen-en-chef d'une vaste cité perdue au cœur des prairies de l'Ouest, et le second, maire de l'un des plus vieux établissements d'Amérique du Nord.

Le premier, celui de Winnipeg Stephen Juba, surveille les intérêts du Winnipeg Arena, patinoire qui contient exactement 10,077 sièges. Il affirme ceci:

"Si les Jets maintiennent une moyenne de 7,500 spectateurs jusqu'à la fin de la saison, nous agrandirons notre patinoire à 15,000 spectateurs. Winnipeg ne restera pas en arrière des autres grandes villes de hockey. C'est promis".

La ville de Winnipeg se penche sur deux projets. Soulever la toiture de la présente patinoire qui a été élevée en 1955, et insérer un balcon capable de tenir 5,000 fauteuils. Ou bien encore ériger une

entrée en scène de Marc Tardif parce qu'ils ne leur restait plus de fauteuils à vendre?

Suivant mon confrère Reyn Davis du Winnipeg Free Press avec lequel je me suis longuement entretenu de cette question, le maire de Winnipeg a depuis longtemps assimilé ces problèmes financiers comme il a déjà mesuré l'importance de la manne économique que représente une équipe majeure à Winnipeg.

Avec une moyenne de 8,400 amateurs jusqu'ici, la capitale du Manitoba scrute fébrilement des plans d'agrandissement. Suivant Reyn Davis, la décision d'ajouter 5,000 fauteuils sera prise d'ici quelques semaines. A Québec avec une moyenne de 10,200 amateurs, on se contente de jongler.

L'appui que les Jets reçoivent de divers paliers de gouvernement est considérable au Manitoba.

Les Jets ont été octroyés d'un



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

bâtisse toute neuve au coût de \$15 millions, comme à Edmonton.

Le second, c'est Gilles Lamontagne de Québec. Il aurait tenu un langage tourné à peu près comme ceci aux administrateurs des Nordiques.

"Tant qu'il n'y aura pas une moyenne de 12,000 spectateurs, au Colisée, il ne faut pas penser à un agrandissement substantiel".

Je croie à ces propos qu'on m'a rapportés parce qu'ils se rapprochent sensiblement à un discours à peu près semblable que m'avait tenu le maire de Québec, au cours d'un entretien téléphonique, il y a plusieurs semaines.

Des similitudes rapprochent les deux maires dans ce combat royal.

Le Québec métropolitain est à peu près de la dimension du grand Winnipeg avec son demi-million de population, et son Colisée contient sensiblement le même nombre de sièges, soit 10,050.

Devant les mêmes problèmes, le maire de Winnipeg dit: donnez-mois 7,500 spectateurs et j'agrandis. Celui de Québec réclame le tour de force de 12,000 amateurs avant de toucher à quoi que ce soit. Est-ce une façon polie d'envoyer promener les Nordiques?

### Condamné à crever

Quant on réclame 50 cents du billets, on peut loger 13,000 personnes dans le Colisée, mais quand le droit d'entrée se situe dans les environs de \$5.00 l'amateur est tout de même en droit de réclamer un siège.

Parce que le Winnipeg Arena n'est pas assez vaste, le maire Stephen Juba se penche sur l'agrandissement pour permettre aux Jets d'aller chercher les foules de 16,000 dans les grandes occasions.

C'est une simple question d'économie. C'est le président de la LNHL, Clarence Campbell, qui affirmait récemment qu'un club majeur était condamné à crever dans une enceinte de 10,000 fauteuils.

Pourquoi? Parce qu'il fait face à des compétiteurs qui tirent leurs revenus de patinoires de 16,000 à 18,000 sièges. Les problèmes économiques des Jets sont les mêmes pour les Québécois.

Combien de spectateurs les Nordiques ont-ils perdu depuis

permis officiel pour organiser une loterie annuelle avec un premier prix de \$50,000. Appuyé par le mécanisme du "Manitoba Sweepstake" la loterie des Jets devrait assurer une entrée annuelle de \$300,000 dans les coffres de l'équipe!

Fort de l'appui d'une patinoire de 15,000 sièges et d'une loterie de \$300,000 les administrateurs des Jets surveillent, avec un sourire malicieux, Les Nordiques de Québec croiser le fer avec Gilles Lamontagne!

### "Mourir de faim"

Après une saison qui lui a procuré jusqu'ici 62 buts en 64 rencontres, Bobby Hull se moque des rumeurs signalant qu'il prendra sa retraite à la fin de l'hiver...

Sourire rusé sur les lèvres, Bobby m'apostrophe avec ces mots: "J'espère que tu ne commenceras pas à croire tout ce que les journalistes de la LNHL écrivent sur mon compte..." Il ajoute ceci: "Je serai là, l'an prochain, sinon mes fils vont crever de faim".

Sans doute une boutade... Mais il y a ceci à retenir. Bobby Hull est sous contrat pour dix ans avec les Jets en qualité de joueur pour une certaine période, et à titre de pilote ou administrateur pour les autres années du contrat...

Toutefois, c'est \$100,000 de plus par année pour la comète blonde quand il chausse les patins... Nuance! Le contrat de \$2,750,000 a de ses exigences!

En dépit d'un Jean-Claude Tremblay qui s'est fait malmené son épaule blessée, mercredi, les Nordiques ont le vent dans les voiles, et espèrent décrocher un quatrième gain d'affilée, ce soir, à Winnipeg...

André Gaudette avait été assigné au Maine, hier matin, et avait accepté avec réticence... Cependant, le cas de Gaudette a été révisé, hier après-midi, et on lui a annoncé qu'il pouvait accompagner les Nordiques à Winnipeg, suite à de mauvaises nouvelles sur l'épaule endommagée de Jean-Claude Tremblay...

Gaudette sera le 17e joueur de l'équipe jusqu'à ce que Tremblay soit en mesure de reprendre son poste à Edmonton, mardi prochain...

# Les Ouananiches tiennent le coup... pendant une période

par Pierre Raymond

Gagnon fulmine

ROBERVAL — Plus que trois... Les Saguenéens de Chicoutimi ont bien amorcé la série demi-finale "B" de la Ligue junior régionale, hier soir à Roberval, en arrachant une victoire de 8 à 1 aux Ouananiches. Plus que trois maintenant et les équipiers de l'instructeur Miville Leclerc accèderont à la grande finale du circuit.

Aucune surprise dans le match. Il ne fallait pas en prévoir non plus. Les Saguenéens ont gardé leurs bonnes vieilles habitudes en contrôlant la rencontre à leur guise. Il ne fallait surtout pas noircir un dossier de 72 buts contre seulement dix acquis en saison régulière, aux dépens des Ouananiches.

Les Ouananiches ont trouvé le tour de défendre chèrement leur peau au premier engagement. Les hommes de Jules Gagnon ont surpris leurs supporters en répondant aux mises en échec serrées des visiteurs.

Les Ouananiches ont d'ailleurs mis le gardien Laval Leclerc à l'épreuve en quelques occasions sans toutefois pouvoir loger le disque dans le filet.

Le portier des Robervalois André Roberge, fidèle à ses habitudes a fait face à un bombardement des attaquants, repoussant la rondelle et n'accordant qu'un seul but. Roberge a continué de briller au second tiers, ne permettant qu'une

priorité de 4 à 1 aux Saguenéens qui avaient dirigé 17 lancers dans sa direction.

Malheureusement pour leur cause, les Ouananiches n'ont pas profité des avantages numériques au cours des premières minutes de jeu. Tour à tour, quatre joueurs des Saguenéens ont visité le cachot.

Notamment, Serge Girard, qui a engagé un combat inégal avec Laval Kurtness a littéralement été enguirlandé par le pilote des Ouananiches qui fulminait. Par la suite, Gagnon s'en est pris à l'officiel Jean-Yves Gaudreault. Ce dernier a pénalisé Gagnon pour deux minutes. Recevant une serviette en guise de contestation, Gaudreault a fait le geste habituel signifiant l'expulsion de l'instructeur fougueux mais il a

semblé se raviser quelques secondes plus tard.

### Les spectateurs s'en mêlent

Reconnue comme une foule enthousiaste, les partisans des Ouananiches ont tenté de faire un mauvais parti à Serge Girard, lorsque le porte-couleurs des Saguenéens eut solidement plaqué un joueur adverse.

Le banc des Saguenéens s'est alors vidé, tous les joueurs désirant porté secours à leur coéquipier. Il a fallu plusieurs minutes pour que les agents de sécurité puissent rétablir l'ordre.

Une fois de plus, le trio formé de Daniel Dufresne, René Dufour et Denis Bouchard s'est avéré une menace de tous les instants pour les adversaires. Dufresne a marqué à deux reprises en plus de récolter trois mentions d'assistance. Dufour, pour sa part, a fourni deux buts et Bouchard un. Denis Villeneuve, Jean Labelle et Pierre Girard ont compté les autres filets. Pour les Ouananiches Mario Bolduc a réussi l'unique but.

## "Une difficile série pour les deux équipes"

Germain Munger

par Pierre Raymond

JONQUIERE — Les amateurs de sensations fortes devraient être choyés à compter de ce soir, alors que les Aiglons d'Alma visiteront pour la première fois les Marquis de Jonquière.

Cette série demi-finale "A" ne manquera pas d'intérêt. Pour sa part, l'instructeur des Marquis, Germain Munger, ne croit pas exagérer les choses en affirmant que cette première ronde d'élimination contre les Aiglons sera plus intéressante que la grande finale de la Ligue junior régionale.

"Ca ne peut faire autrement", de confier Munger. "Les spectateurs assisteront à du jeu viril, très robuste et même très rude par moment."

Egalement une série difficile pour les deux équipes. De notre côté, aucun effort ne sera ménagé pour gagner nos matches contre les Aiglons."

La grande rivalité qui a existé toute la saison entre les deux équipes entraînera un spectacle de qualité, selon lui. "Nous sommes prêts à tout pour vaincre Alma. Mes joueurs ne reculeront devant rien. Ils sont prêts pour des batailles générales, pour des bagarres à cinq contre cinq, à deux contre deux et même devenir un troisième homme dans un combat si un autre joueur est en difficulté", a renchéri le mentor des Marquis.

Seulement un facteur peut nuire à la formation championne, cette saison. "Seulement la chance de l'autre équipe peut nous faire perdre. La chance ou le hasard. Malgré les quelques blessures que nous subissons, nous sommes prêts".

Autant les gardiens des Aiglons devront faire face à une forte tension, autant ceux des Marquis ont vécu toutes les situations possibles en campagne régulière. "Mes gardiens ont vécu l'expérience cette saison. Je les ai confrontés avec de telles situations. Marcel Savard a confiance en lui. Il a du caractère et je ne m'inquiète pas pour lui", mentionne Munger.

"Plus la série avancera, plus nous assisterons à du bon hockey. Nos matches à Alma seront très difficiles. Si nous gagnons à leur domicile, ce sera de justesse".



DANIEL DUFRESNE... deux buts et trois mentions d'assistance

## Daniel Dufresne a raté son objectif par quatre points

ROBERVAL — A sa deuxième saison seulement dans la Ligue junior régionale de hockey, Daniel Dufresne, des Saguenéens de Chicoutimi, aura failli atteindre ses objectifs.

Proclamé la recrue de l'année, la saison dernière, Dufresne a terminé la présente campagne au premier rang des compteurs de la formation chicoutimienne avec un total de 96 points, dont une production de 32 francs but.

"Je visais plus haut", a-t-il confié, hier soir, quelques instants avant le match, au centre sportif Benoit-Lévesque. "J'espérais un total de 100 points pour la saison. Je suis satisfait quand même."

Dufresne a avoué qu'il avait connu une période creuse durant la saison, à l'instar de l'équipe. "Ca ne marchait pas avant la période des Fêtes. Peu de temps après, en voyant Marcoux produire à un tel rythme, je me suis remis dans la compétition."

Le fait de former un trio avec Denis Bouchard et René Dufour n'a pas été étranger aux succès de Dufresne. "Nous nous complétons vraiment bien tous les trois. Denis fouille dans les coins de la patinoire et René n'a pas de difficulté à loger la rondelle dans le filet. Nous seront à surveiller durant les séries", promet le joueur de 17 ans.

### Plus facile contre Jonquière

Même si les Saguenéens ne faisaient que débiter une série semi-finale, hier soir, à Roberval, Dufresne pensait déjà à la prochaine finale. Il prévoit rencontrer les Marquis, une équipe "facile à battre", selon ses termes.

"J'ai toujours préféré jouer contre Jonquière plutôt qu'Alma. Les occasions de compter sont définitivement plus grandes. Dans mon cas, j'ai moins de difficulté à travailler dans la zone offensive", tranche Dufresne.

Une récente rencontre de tous les joueurs des Saguenéens a causé un nouvel enthousiasme. "Les gars ont finalement dit tout ce qu'ils avaient sur le cœur. Si les joueurs mettent leurs désirs en application, aucune équipe ne pourra nous arrêter".

Dufresne base ainsi ses affirmations sur le potentiel au sein des Saguenéens. "Nous pouvons compter sur une offensive équilibrée sur tous les plans. Nous possédons également les meilleurs défenseurs de la ligue. Des gars comme Denis Villeneuve et Jean Labelle ne peuvent faire autrement que de se surpasser", analyse-t-il.

Les Marquis ne constituent pas l'équipe apte à vaincre les Saguenéens, selon lui. "Nous alignons plus de bons patineurs que Jonquière."

Au niveau de la pesanteur, les deux équipes s'équivalent. Les Marquis n'ont cependant pas le même talent", de conclure Dufresne sévèrement.

## Démission de Gagnon?

L'instructeur des Ouananiches de Roberval, Jules Gagnon, aurait menacé de démissionner, suite à la défaite de samedi, hier soir, face aux Saguenéens. Cependant la défaite n'aurait rien à voir avec sa décision. Gagnon n'aurait plutôt pas digéré le fait que quatre joueurs aient contesté ses décisions au cours de la joute. Au moment de mettre sous presse, Gagnon était toujours en réunion avec le président de l'équipe, Marcel Harvey.

## Campanella, parmi les meilleurs des athlètes de couleur

Roy Campanella, l'ancien joueur étoile des Dodgers quand ces derniers évoluaient encore à Brooklyn, est au nombre des athlètes qui seront admis aujourd'hui au Temple de la Renommée des athlètes de couleur. Roberto Clemente, des Pirates de Pittsburgh, qui a perdu la vie dans un accident d'avion, sera également admis au temple de façon postum.



ROY CAMPANELLA... il montre sa photo à Gale Sayers, ex-centre-arrière des Bears de Chicago, de la Ligue nationale de football, alors qu'il évoluait pour les Dodgers de Brooklyn.

## SPORTS EN BREF

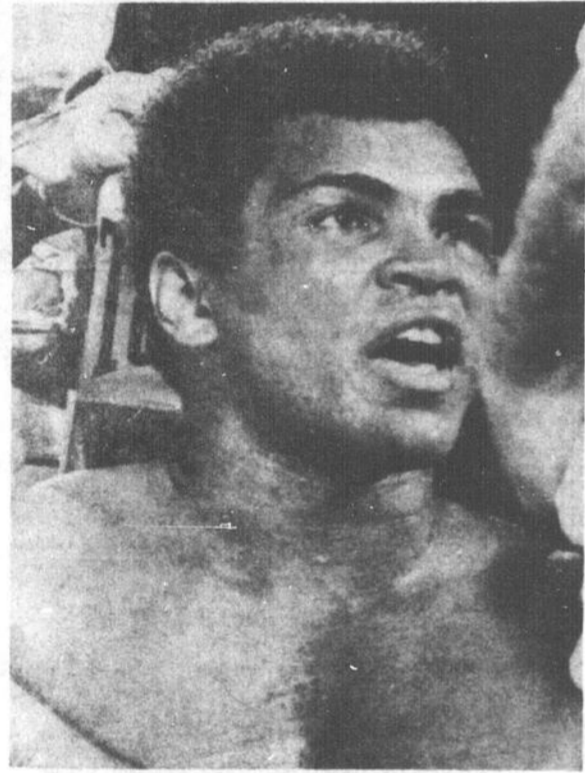
### DIFFICULTÉS POUR MILLER

Les négligés Wally Armtstrong et Gary McCord ont roulé des 68 hier en prenant les devants dans l'omnium Doral, doté d'une bourse totale de \$150,000. Nicklaus menait jusqu'au 18e trou, où il a lancé sa balle dans l'eau. Il présentait une fiche de cinq sous la normale lorsque son 2e coup a abouti dans le lac près du 18e vert. Il a eu besoin d'un double bogey pour s'en sortir et s'est contenté d'un 69. Il était ainsi sur un pied d'égalité avec Jim Dent, Mike Hill, Bobby Mitchell et Larry Nelson. Lee Trevino a dû se ressaisir pour afficher un 70, deux sous la normale. Il avait roulé un premier 39. Johnny Miller a eu des difficultés pour afficher un 72, qu'il a attribué à la vélocité d'un vent qu'il n'avait pas connu depuis l'Omnium britannique.

### L'INFORMATION SPORTIVE

Un colloque sur l'information sportive se tiendra le samedi 22 mars à l'Université Laval. Il s'agira de la première grande prise de conscience des journalistes sportifs du Québec sur leur rôle, leur travail et ses limites. Le thème de ce colloque sera "les pages sportives, au service de qui" le public est invité à participer à cette journée d'étude qui aura lieu à la salle 1-D du Pavillon de Koninck. Dans l'avant-midi se tiendra sur les différents problèmes tant positifs que négatifs que soulève la publication des nouvelles sportives dans un journal. Au cours de l'après-midi, les participants seront invités à s'inscrire dans un des trois ateliers proposés: 1. L'espace accordé au sport dans un journal est-il trop substantiel? 2. La "valeur commerciale" du sport amateur dans les pages sportives est-elle rentable? 3. Le syndicalisme: une nuisance ou une aide à la pratique du métier?

Ce colloque est organisé conjointement par la fédération professionnelle des journalistes du Québec et le département de journalisme et information de l'Université Laval.



MOHAMED ALI... il déclare qu'il n'a nul besoin d'être au sommet de sa forme pour affronter Chuck Wepner.

### DIANE JONES ABSENTE

Montréal (Le 13 mars 1975) — Diane Jones, détentrice du record mondial de pentathlon en salle, s'est blessée à une cheville lundi et elle ne pourra participer à la rencontre internationale d'athlétisme Allemagne-Canada, demain soir au Forum de Montréal. Mlle Jones devait participer au saut en longueur et aux 50 verges haies. Elle sera remplacée par Liz Damman et Ann Bryan. L'entraîneur des sauteurs de l'équipe nationale du Canada, M. Derek Boosey, a expliqué que la blessure de Diane Jones n'était pas très grave, mais qu'il valait mieux pour sa protégée de rester à l'écart de la compétition pendant quelque temps.

### ENTENTE PAYANTE

Le baseball majeur vient de parapher une entente d'une durée de quatre ans avec les réseaux de télévision ABC et NBC des États-Unis. L'entente prévoit des revenus de \$92,8 millions, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent des revenus pour les 24 équipes du baseball majeur. On sait qu'à compter de 1976, le réseau ABC aura également sa part dans la diffusion des matches de baseball, notamment les Séries mondiales et les matches éliminatoires de deux lignes, un rôle qui avait été jusqu'ici réservé à la chaîne rivale, NBC.

### ENTENTE COJO-F.E.I.

Montréal (Le 13 mars 1975) — Toutes les épreuves de sports équestres, sauf une, auront lieu à Bromont, dans les Cantons de l'Est, lors des Jeux Olympiques de 1976. Une entente en ce sens a été conclue mercredi entre le comité organisateur des Jeux Olympiques (COJO) et la Fédération équestre internationale (F.E.I.). Après étude du dossier, la F.E.I. a conclu que la présentation de toutes les épreuves de sports équestres, sauf une, à Bromont ne contreviendrait en rien à ses exigences techniques", a déclaré le vice-président aux sports du COJO, M. Pierre Charbonneau.

### DES CHAMBRES, S.V.P.

"Il faudrait faire quelque chose pour nos jeunes athlètes..." Combien de fois avez-vous entendu cette phrase? C'est le temps ou jamais d'agir. Echo 76 a décidé de participer. Pour ce faire, d'une part, Echo 76 embauchera des athlètes afin de compléter son programme de recrutement de chambres dans les résidences privées; d'autre part, ces athlètes pourront travailler à des heures qui leur permettront de s'entraîner selon leur goût. Echo 76, organisme créé par le gouvernement du Québec (Loi 28) dans le but de faciliter l'hébergement des visiteurs au moment des Jeux Olympiques, est responsable du logement de 100,000 visiteurs par jour en plus du tourisme habituel. Cela représente aussi des milliers de visites à domicile chez les particuliers qui voudront bien contribuer eux aussi à la réussite des Jeux Olympiques en mettant des chambres à la disposition des touristes. Or, ces chambres, ces maisons ou ces appartements, il faut les trouver, les identifier, les inventorier et ce sera justement le travail de nos athlètes.

### ILS N'Y SERONT PAS

Plusieurs des meilleurs athlètes ouest-allemands ont déclaré forfait pour le match en salle R.F.A.-Canada le 14 mars à Montréal: Rita Wilden, détentrice de la meilleure performance mondiale sur 200 et 300 mètres, le sauteur en hauteur Walter Boller, le coureur de 1,500 mètres Paul-Hinz Wellmann, le lanceur de poids Gerhard Steines, le coureur de haies Guenther Nickel et le coureur de 800 mètres Rainer Burmester. Ces athlètes ont été remplacés par Wessinghase 800 m, Ragel et Jochem 1,500m, Forest poids, Muehle saut en hauteur masculin, Sylvia Hollmann 400m, et Erika Weinstein relais.

### REFUS DE LA COLOMBIE

La Colombie refuserait de rencontrer l'Afrique du Sud dans le cadre de la coupe Davis de Tennis, a-t-on appris de source autorisée, à Bogota. La Colombie doit affronter l'Afrique du Sud en raison du refus du Mexique de jouer contre les Sud-Africains en demi-finale de la zone nord-américaine de la coupe. Bien que la Colombie ait encore jusqu'à fin avril pour fixer sa position, la même source assure qu'il n'existe pratiquement aucune possibilité pour que cette rencontre ait lieu. La fédération colombienne de tennis aurait précisé à son gouvernement les raisons de sa décision, fondée sur la résolution 3324 des Nations Unies qui demande à toutes les nations d'éviter les contacts avec l'Afrique du Sud dans les domaines de la culture, de l'éducation, des sciences et du sport.

### LES SABRES PEUVENT AGIR

Un juge de la Cour suprême des États-Unis a refusé d'empêcher les Sabres de Buffalo d'échanger l'ailier Brian Spencer rejetant ainsi une demande qui lui avait été présentée par M. Patrick Brooker, de la banlieue est d'Aurora, lequel poursuit Spencer en justice pour une somme de \$175,000. Spencer est accusé d'avoir projeté violemment Brooker contre sa voiture après un accident de la circulation, le 1er novembre dernier à Seneca. Brooker avait fait état de la possibilité que Spencer soit échangé à un autre club, ce qui aurait rendu la poursuite plus difficile. Le juge, qui lui avait donné gain de cause vendredi dernier, a dit qu'il ne voyait plus la nécessité de maintenir son interdiction puisque la date limite des échanges dans la Ligue nationale était passée.

### TRIOMPHE DE LISE-MARIE MEREROD

La Suissesse Lise-Marie Mererod a remporté le slalom géant de Sun Valley, épreuve comptant pour la Coupe du Monde de ski. La gagnante a enlevé l'épreuve en 74.91 devant l'Autrichienne Monika Kaserer et la Française Fabienne Serrat. Kathy Kreiner, de Timmins, Ontario, a pris la quatrième place en 75 secondes 46 et Betsy Clifford, d'Old Chelsea, Québec, la septième en 76 secondes 31.

### GABRIEL PERD SA CAUSE

L'ailier Tony Gabriel, des Tiger-Cats de Hamilton, de la Ligue canadienne de football, a perdu sa poursuite en justice contre l'équipe. Gabriel avait inscrit une poursuite pour réclamer le paiement de deux parties supplémentaires jouées la saison dernière, alors que le calendrier des matches de la ligue est passé de 14 à 16 parties. Il avait prétendu avoir signé un contrat pour évoluer dans 14 parties seulement.

### TOUT UN CONTRAT

Le joueur tout étoile Alan Page vient de signer un contrat d'une durée de cinq ans avec les Vikings Du Minnesota dans la Ligue nationale de football. Page est le seul joueur de ligne qui ait jamais été consacré le joueur le plus utile de la LNF. Son nouveau contrat avec les Vikings serait de l'ordre de \$100,000 par saison.

### SUPER BOWL A MONTREAL

Une délégation de deux hommes se rendra à Honolulu en fin de semaine afin de convaincre les magnats du football professionnel américain d'utiliser le nouveau stade avec dome de Montréal pour la présentation du Super Bowl de 1977. Gerry Snyder, conseiller municipal et vice-président du comité de finances des J.O. de Montréal 1976 ainsi que Claude Phaneuf, ingénieur-chef de la ville de Montréal, formeront la délégation. La ville de Montréal, désappointée du fait que la présentation de la coupe Grey de 1976 ait été refusée à la cité, présentera sa demande au football américain en dépit du fait que Montréal ne possède aucune franchise majeure. Les autres villes en lice pour l'obtention du Super-Bowl de 1977 sont Houston, Los Angeles, Miami, Nouvelle-Orléans, Pasadena en Californie. Snyder prévoit donc une forte opposition au meeting des gouverneurs du football américain à Honolulu.

### ALI NE CRAINT PAS

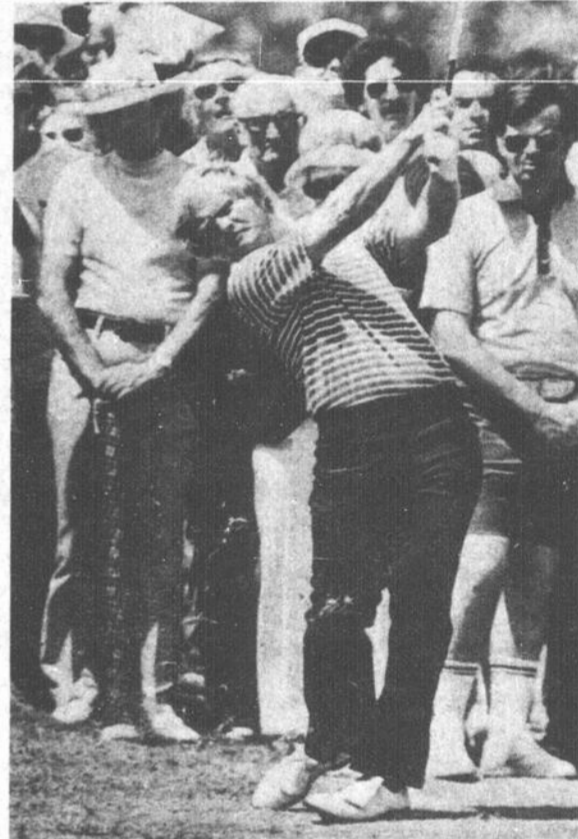
Le champion mondial des poids lourds Mohammed Ali a déclaré hier qu'il n'avait nul besoin d'être au sommet de sa forme physique pour sa rencontre du 24 mars contre Chuck Wepner. Les deux boxeurs se rencontreront dans un match de championnat du monde à Cleveland. Mohammed Ali a précisé que Wepner n'était ni un Frazier, un Norton ou un Foreman et qu'il voulait ménager ses forces car il entendait conserver sa couronne pendant encore dix ans.

### PADUANO SE BAT CE SOIR

Avant Tony Licata, le 21 mars, les fervents milanais vont avoir l'occasion de découvrir, ce soir, le canadien Donato Paduano, qui combattra pour la première fois hors de ses frontières. Paduano sera opposé en dix reprises à Roberto Benacquista, jeune néo-pro, boxeur puissant, au tempérament batailleur. Le vainqueur de Marcel Cerdan partira grand favori et il ne devrait pas décevoir le nombreux public qui s'entassera vraisemblablement autour du ring du "Palalido". Au cours de la même réunion, l'Italien Antonio Puddu, challenger au titre européen des superplume, fera sa rentrée devant le Canadien Barry Sponagle qui fixera le Sarde sur sa forme avant son championnat d'Europe face au Norvégien Erik Paulsen.

### UNE BONNE LEÇON

Un dirigeant sportif soviétique a déclaré hier que les mesures de sécurité dans les arènes utilisées au J.O. 1980 seront réétudiées à la suite de la mort de plusieurs amateurs de hockey dans un stadium lundi soir. "Ce fut un accident tragique qui nous servira de leçon", a affirmé Alexander Gresko, secrétaire du comité de préparation des J.O. L'accident est survenu après un match de hockey entre Barrie et une équipe nationale au stade Sokolniki. Les amateurs canadiens, au nombre de 100, ont évité l'accident, car ils avaient déjà quitté le stadium. Gresko a assuré que le nombre des victimes était inférieur à 10.



JACK NICKLAUS... une balle dans l'eau lui coûte le premier rang.

### TURNBULL AUX MINEURS

TORONTO (PC) — Les Maple Leafs de Toronto de la Ligue nationale de hockey ont annoncé qu'ils cédaient le jeune défenseur Ian Turnbull à leur filiale de Oklahoma City pour qu'il retrouve sa forme. Turnbull a manqué 49 matches cette saison après avoir été opéré pour des ligaments déchirés au genou. Turnbull, originaire de Montréal, a joué son hockey junior avec le Canadien Junior et les 67 d'Ottawa. Il a recommencé à patiner il y a un mois et prend part aux exercices des Leafs depuis une semaine.

On pensait que Turnbull ne pourrait revenir au jeu cette saison, mais le directeur-gérant Jim Gregory a déclaré hier qu'il était possible que Turnbull soit de retour avec les Leafs avant la fin du calendrier régulier et qu'il participe aux séries éliminatoires.

"Il aura l'occasion de jouer régulièrement avec les Blazers dans la Ligue centrale et il retrouvera vite sa forme", a déclaré Gregory.

### ECHANGE WALTERS-HEATLEY

Les Racers d'Indianapolis, de l'Association mondiale de hockey, ont échangé l'ailier droit Ron Walters aux Fighting Saints du Minnesota en retour des services de Murray Heatley, acquis le mois dernier. Walters, qui portait les couleurs du club Mohawk Valley, filiale des Racers, a marqué 23 buts et a récolté 19 passes depuis le début de la saison.

## Au classement général de la Coupe du Monde

# Un seul point sépare Stenmark de Thoeni

SUN VALLEY (Idaho) (AFP) — Le slalom géant de Sun Valley, disputé hier, a donné lieu à une magnifique bataille de laquelle le jeune et grand crack suédois Ingemar Stenmark est sorti vainqueur de la coalition italienne et a franchi un grand pas vers la victoire finale en Coupe du Monde.

Stenmark a en effet remporté une victoire absolue dans ce slalom géant dramatique puisqu'il a gagné les deux manches, obtenant un temps total de 2:29.08 qui lui a permis de battre l'Italien Piero Gros de 2.98 et son compatriote Gustavo Thoeni de 3.23. Sa victoire a donc été très nette et lui a également permis, dans ce dernier slalom géant de Coupe du Monde de la saison, de battre

sur le poteau Gros pour le titre individuel de la spécialité du trophée Evian, Thoeni étant 3e.

Mais ce qui est le plus important, c'est que Stenmark ne compte plus maintenant qu'un seul point de retard sur Thoeni au classement général de la Coupe du Monde et qu'il peut maintenant estimer qu'il possède les plus grandes chances de la gagner.

Thoeni a donc conservé le "maillot jaune" du leader de la Coupe du Monde avec 226 points, mais Stenmark l'a pratiquement rejoint avec 225 pts. L'Autrichien Franz Klammer, qui n'a marqué aucun point dans la course, est 3e avec 215 pts et Gros, le lauréat de la Coupe du Monde l'an passé, 4e avec 176 pts, mais, seuls, Thoeni, Sten-

mark et Klammer peuvent espérer encore gagner le "cristal" du trophée Evian.

### Règlement

Il ne reste plus que trois courses de Coupe du Monde masculin: le slalom de Sun Valley, plus une descente et un slalom parallèle, courses finales du trophée Evian qui seront disputées à Val Gardena en Italie entre le 21 et le 24 mars.

Selon le règlement de la Coupe du Monde, dans la seconde période de celle-ci, seules, les sept meilleurs résultats sur 15 courses comptent.

Or, Stenmark, après sa victoire dans le slalom géant de Sun Valley, ne compte que six résultats: il peut donc encore marquer 25 points s'il gagne le slalom samedi, ce

qu'il peut fort bien faire à la condition que la neige ne devienne pas glacée. Dans ce cas il porterait son total de points à 250, à 245 s'il est second, à 240 s'il est 3e.

En ce qui concerne Thoeni, en cas de victoire, il ne pourrait gagner que 14 pts, car il a une 4e place avec 11 pts, sa 7e meilleure performance, à effacer.

Quant à Klammer, il peut espérer gagner la descente de Val Gardena, ce qui porterait son total à 240 pts, mais en revanche ne peut émettre aucune prétention en slalom et slalom parallèle.

Comme on le voit le slalom de Sun Valley peut être décisif... ou ne rien donner, ce qui reporterait la décision à Val Gardena soit dans la descente, soit dans le slalom parallèle.

## Les Toros, surpris par les Racers, 5-4

(Selon PA) — A Indianapolis, Bob Whitlock et Ron Buchanan, avec deux buts chacun, ont conduit les Racers d'Indianapolis à une victoire de 5-4 contre les Toros de Toronto hier soir dans un match de l'Association mondiale de hockey.

Dick Proceviat a complété le pointage pour les Racers, qui en étaient à leur première victoire de la saison contre les Toros.

Lou Nistico, Jeff Jacques, Pat Hickey et Gavin Kirk ont répliqué pour les Toros.

A Hartford, un but de Wayne Carleton, son 31ème de la saison, à 2:49 de la fin de la troisième période, a procuré aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre une égalité de 5-5 contre les Roadrunners de Phoenix.

Robbie Ftorek, des Roadrunners, et Tom Webster, des Whalers, ont enfilé chacun deux buts au cours de la rencontre.

Don Blackburn et Larry Pleau ont réussi les autres filets des Whalers tandis que Dennis Sobchuk, John Gray et Bob Nowat ont complété le pointage du Phoenix.

### Dans la LNH

PHILADELPHIE (AP) — Les Flyers de Philadelphie se sont assurés d'une participation aux séries éliminatoires, hier soir, en blanchissant les Penguins de Pittsburgh 6-0 dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Rick MacLeish a participé au pointage pour un sixième match d'affilée en fournissant des passes sur les deux premiers buts des Flyers, ceux de Gary Dornhoefer et Bill Barber.

MacLeish a maintenant récolté 14 points au cours des quatre derniers matches.

Les Flyers ont obtenu trois buts en deuxième. Le défenseur Ed Van Impe a marqué son premier filet au cours de ses 101 derniers matches en saison régulière, 18 secondes plus tard, Reggie Leach a marqué son 35e filet de la campagne, puis Dave Schultz a pris son propre retour pour déjouer la vigilance de Gary Innes.

Bill Clement a complété le pointage à la troisième période.

Bernard Parent, qui était de retour devant le filet des Flyers pour la première fois après un absence de cinq matches, a repoussé 22 lancers pour mériter son dixième blanchissage de la saison.

## "Hockey SCA-DIA" accouche de bon nombre de recherches

QUEBEC (PC) — Un nouveau produit sportif a été lancé jeudi à Québec. Il s'agit de "Hockey SCA-DIA", qui se définit comme la première méthode internationale d'entraînement et de perfectionnement pour le hockey.

Il s'agit d'une méthode d'enseignement scientifique et pédagogique éprouvée et adaptée à toutes les catégories d'âge, a expliqué le président du groupe, M. Gaston Marcotte, de Québec. Issue des techniques et recherches inédites en hockey, la méthode vise à diffuser, à un coût minimal, les connaissances de spécialistes au plus grand nombre possible de joueurs et d'entraîneurs.

Doté de son propre institut de recherche, grâce à une entente conclue avec l'université Laval à cette fin, le groupe SCA-DIA propose de nombreux services, dont des stages spécialisés et des programmes destinés aux joueurs débutants, avancés et experts.

### Entreprise privée

"Hockey SCA-DIA" est une entreprise privée. C'est le seul débouché que nous avons pu trouver pour diffuser des connaissances aussi avancées dans le hockey", a déclaré Marcotte, qui est responsable du département de recherche et de développement sur le hockey, à l'université Laval.

Le groupe s'identifie comme étant "une entreprise réunissant des compagnies, des organismes et des individus qui mettent en commun leurs recherches, expériences, moyens, argent et leurs créations pour développer et répandre le plus vite possible la science du hockey".

La mise en place de Hockey SCA-DIA a commandé un investissement global de \$100,000, a ajouté Marcotte.

Quatre municipalités du Québec se sont déjà prévaluées des services de SCA-DIA par voie de contrats.

## Allen demeure la propriété des Braves

CLEARWATER, Floride (AP) — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé hier que Dick Allen n'endosserait pas leur uniforme cette saison.

Les Phillies ont mis fin à leurs pourparlers avec les Braves d'Atlanta en vue de l'obtention de ce puissant coéquipier.

"Nous avons décidé d'oublier l'affaire", a déclaré le directeur-gérant Paul Owens qui était en négociations avec les Braves depuis deux mois.

Les Phillies avaient soumis une liste de joueurs aux Braves, mais Owens a admis que la liste ne comprenait aucun joueur de première qualité.

Après un dernier entretien avec Eddie Robinson, directeur-gérant des Braves, Owens a déclaré hier qu'il n'y avait aucune issue.

"Nous avons discuté de façon amicale. Je ne voulais faire aucune concession et ce fut la même chose du côté de Robinson", a poursuivi Owens.

Les Braves voulaient obtenir les services du lanceur Steve Carlton ou les services du voltigeur Greg Luzinski. Les Phillies ne pouvaient acquiescer à une telle demande.

Allen, qui avait annoncé sa retraite en septembre dernier quand il évoluait pour les White Sox de Chicago, a été échangé aux Braves d'Atlanta. Il a laissé entendre qu'il ne voulait pas jouer au baseball à Atlanta. Il a mentionné qu'il reviendrait au baseball s'il pouvait évoluer à Philadelphie ou à New York.

## Cuisant revers des Remparts à Montréal

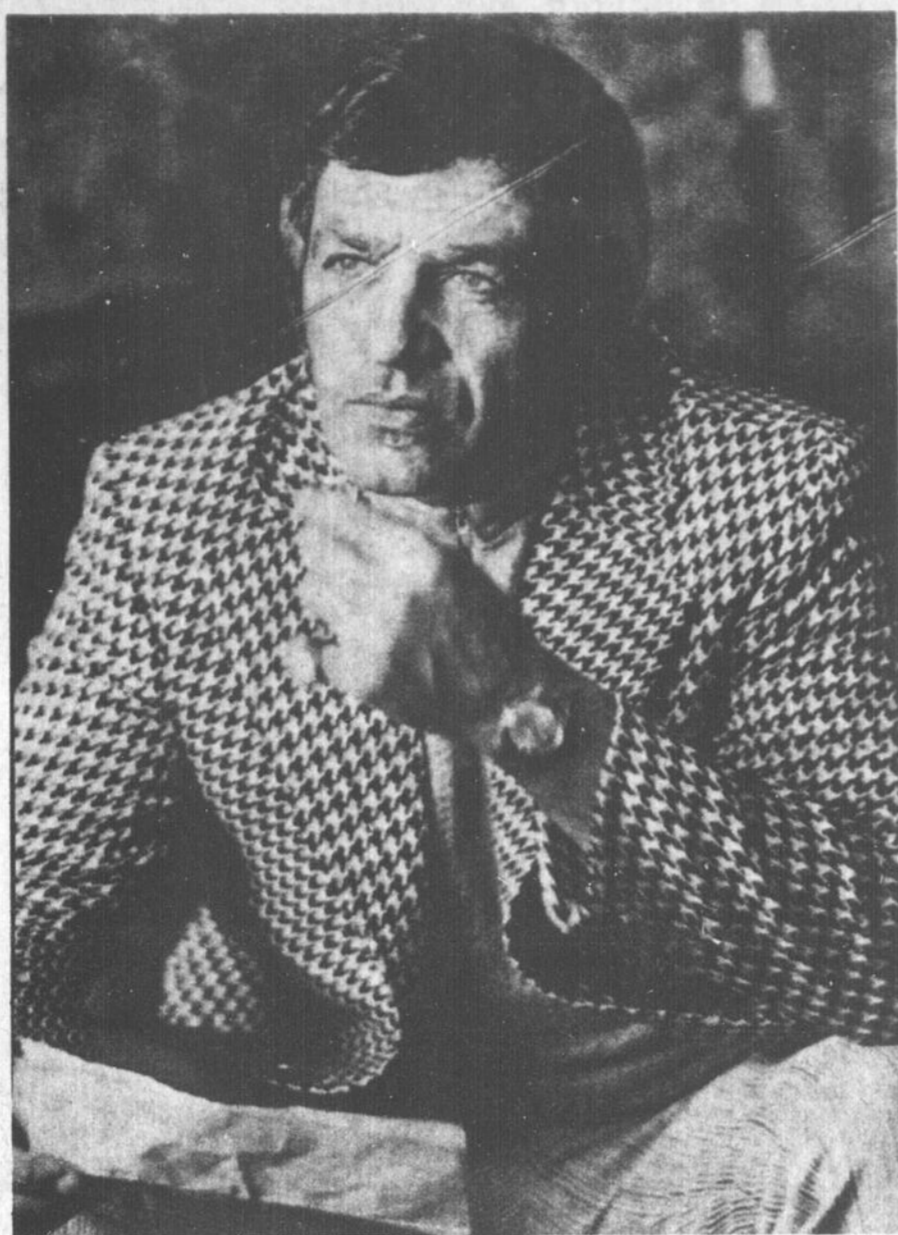
Les Festivals de Hull ont marqué deux buts en troisième période, hier soir, pour s'assurer un verdict nul de 6-6 contre les Royals de Cornwall dans un des deux matches au calendrier de la Ligue junior majeure du Québec.

Les Festivals ont été l'oeuvre de Pierre-Yves Giroux, avec deux, Jim Montgomery, Denis Pomerleau, Jim Vanni et Ted Zajac.

Luc Prud'homme a réussi deux buts pour Cornwall, les autres filets allant à Bill Smith, Denis Rochon, Ron Davidson et Rick Patterson.

Au Forum de Montréal, devant 1,468 spectateurs, Pierre Mondou a enfilé quatre buts et Denis Daigle, deux, pour conduire le National à une victoire de 11-4 contre les Remparts de Québec.

Mike Wong et Jean-Luc Phaneuf ont également touché la cible pour Montréal tandis que Denis Turcotte, avec deux buts, Daniel Beaulieu et Ed Godin ont riposté pour Québec.



BERNARD GEOFFRION... "Il était temps que j'hérite d'un poste de président!"

## Bernard Geoffrion, nommé président d'une firme de conseillers sportifs

par Glenn COLE

MONTREAL (PC) — Bernard Geoffrion, qui a remis sa démission à titre d'instructeur des Flames d'Atlanta de la Ligue nationale de hockey le mois dernier, deviendra représentant de joueurs.

Geoffrion a été nommé président de Pro-Am Ltée, une firme de conseillers sportifs, qui a été mise sur pied il y a neuf ans.

"Mon épouse et moi sommes très heureux d'être revenus à Montréal, a déclaré Geoffrion lors d'une conférence de nouvelles.

Ici, nous sommes chez-nous. De plus, nous serons plus près de notre fils Danny qui évolue pour les Royals de Cornwall. Soit dit en passant, je serai son gérant d'affaires.

Pro-Am est une compagnie formée des avocats montréalais Dave Schatia, Larry Sazan et Zavier Levine.

"Nous avons toujours eu l'intention d'offrir des services de plus en plus complets aux athlètes qui nous confiaient leurs affaires, c'est à dire administration des fonds, conseils en matières fiscales, négociations avec les propriétaires d'équi-

pes, etc., a révélé Schatia. Nous offrirons maintenant des services de plus grande qualité en nous assurant la collaboration d'un homme aussi expérimenté que Geoffrion".

### De bonnes intentions

"J'ai rompu tous les liens avec Atlanta, a poursuivi Geoffrion. J'ai été très bien traité là-bas, autant par Cliff Fletcher, le directeur-gérant, que par M. Wilcox, le président de l'équipe.

J'ai démissionné pour des raisons personnelles. Fletcher voulait que je conserve mon poste d'instructeur", a déclaré Geoffrion.

Geoffrion a révélé qu'il retournerait à Atlant aujourd'hui pour mettre de l'ordre à certaines affaires.

Il a avoué qu'il avait mis les autorités des Flames au courant de ses projets il y a deux jours.

"Je suis très fier d'être à Montréal. On m'a fait une offre que je ne pouvais pas refuser. Je devais penser à mon avenir et c'est ce que j'ai fait.

Après avoir consacré 20 ans de ma vie au hockey, je viens d'hériter d'un titre de président, il était temps", a conclu Geoffrion.

# Les Expos bombardent les Tigers

LAKELAND, Floride (AP) — Les Expos de Montréal ont bombardé trois lanceurs des Tigers de Détroit de 18 coups sûrs, dont des circuits de Jose Morales, Pete

Mackanin et Larry Parrish, hier et ont remporté une victoire de 6-5 dans un match hors-concours dans la Ligue des pamplemousses.

Ces trois circuits en solo ont été claqués au cours des trois premières manches contre Micky Lolich, qui a accordé un autre point aux Expos à la quatrième manche quand Bob Reece a claqué un simple.

Mike Jorgensen a fait produire un point et les Expos ont inscrit leur sixième point quand l'arrêt-court Tom Verzyer a commis une erreur.

Art James, Gates Brown, Nate Colbert, Bill Freehan et Verzyer ont fait produire les points des Tigers.

Steve Renko a officié quatre manches en relève pour les Expos. Il a très bien fait, n'accordant qu'un seul coup sûr. Les Expos ont maintenant une fiche de 5-1, comparativement à 2-6 pour les Tigers.



EN VITESSE — Bake McBride, des Cardinals, déploie toute la vitesse qu'il peut afin de devancer le lanceur au receveur Yoshaki Katagali, des Dragons de Chunichi, McBride a pu compter à partie du premier coussin à la suite d'un solide coup sûr de Ron Fairly sur la ligne du troisième but.

## Scotty Bowman en a assez de cette course au championnat

par Claude Brière

MONTREAL — Scotty Bowman est fatigué. Il en a assez de cette course au championnat qui n'en finit plus. Il n'a pas du tout l'intention de lancer la serviette parce qu'il est fatigué. L'épuisement se lit sur son visage. Ses traits ne cessent de s'étirer. Deux jours avant l'importante confrontation avec les Kings de Los Angeles, Bowman tente par tous les moyens de définir les besoins de son équipe. Une série de 21 matches consécutifs sans défaite, une autre de 12, une série de 23 matches consécutifs sans défaite à l'étranger... Toutes ces réalisations n'ont pas suffi à assurer à son équipe la distance sur ses poursuivants.

Bowman étudie son alignement: "Je n'ai pas le choix. Je dois employer tout mon personnel parce que je peux compter sur près de neuf joueurs réguliers à l'attaque. Par contre, si le championnat était dans notre poche, j'en profiterais pour faire reposer certains réguliers qui ont fourni un effort constant depuis le début du calendrier, tout ça en vue des prochaines éliminatoires. D'autres pourraient guérir certaines blessures mineures".

Bowman tente une rétrospective: "Je n'ai jamais porté une réelle attention aux Kings de Los Angeles avant le début de la saison. Je savais qu'ils avaient connu une brillante seconde moitié de saison l'an dernier. Je me souviens que l'été dernier, je pensais que les Pingouins de Pittsburgh seraient nos principaux poursuivants. Si les Pingouins avaient pu compter sur un gardien de calibre, ils n'auraient pas été aussi loin de nous".

Aujourd'hui: "Je crois que les Kings de Los Angeles et les Canadiens pourraient terminer la saison avec 108 points au classement. Evidemment, la lutte se jouerait

définitivement à partir de ce point. Les deux formations peuvent se compter chanceuses de n'avoir pas été trop touchées par les blessures".

Demain: "C'est certes une semaine cruciale pour les deux équipes. Surtout pour les Kings. Après le 22 mars, ils auront la vie relativement facile. Ils recevront les Capitols de Washington, ils disputeront un double aux Canucks de Vancouver, ils seront à Saint-Louis avant de terminer avec un double contre les Seals de Californie. De cette série, je dois objectivement penser et je ne peux voir comment ils pourront perdre plus d'un match. D'ici au 22, ils seront à Montréal samedi (demain), à Philadelphie dimanche, à Minnesota mardi avant de recevoir les Blues de Saint-Louis et les Pingouins de Pittsburgh jeudi et samedi prochains. Nous, après le 22 mars, rien ne sera facile. Nous devrons jouer à Philadelphie, à New York contre les Islanders, à Pittsburgh avant de recevoir les Scouts de Kansas City. Le lendemain nous serons à Boston. Finalement nous recevrons les Pingouins de Pittsburgh, les Capitols de Washington pour terminer la saison à Détroit. D'ici au 27, nous affronterons les Flames d'Atlanta, les Bruins de Boston et les Maple Leafs de Toronto..."

"On ne pourra pas s'en sortir à moins de cinq victoires consécutives. Je ne peux certainement pas compter que les Seals de la Californie nous aideront en prenant la mesure des Kings..."

BLOC-NOTES — Le gardien Ken Dryden a bénéficié d'un repos hier... Il a effectué une courte visite au Forum hier matin mais il n'a pas chaussé les patins. L'instructeur Scotty Bowman a estimé que Dryden avait eu assez de travail la veille alors que les Maple Leafs de Toronto avaient décoché pas moins de 20 lancers dans l'unique troisième engagement... Il affirme que le même Dryden ne serait pas devant le filet du Canadien demain soir...

**CHICOUTIMI**  
**AUTOMOBILES INC.**  
1423, BOULEVARD ST-PAUL — CHICOUTIMI  
TELEPHONE 545-1510

POUR VOTRE  
**VOLVO**  
VOYEZ DES  
SPECIALISTES



Nous utilisons toujours  
les pièces d'origine  
du manufacturier

Le travail fait par  
nos spécialistes est moins  
cher, parce qu'il est bien  
fait du premier coup

1423 BOUL. ST-PAUL  
**CHICOUTIMI**  
TEL.: 545-1510

# DIXIT ...

"Je sais qu'il faudra une bonne performance dans les buts lors des séries éliminatoires. Maintenant, je respire un peu plus à l'aise depuis que mon mal de dos est disparu. Les choses vont beaucoup mieux. J'exécute beaucoup mieux les jeux de base, comme couper les angles. Encore une couple d'autres matches et tout sera redevenu à la normale. De plus, j'ai repris toute ma confiance," dit Gilles Gilbert, le gardien de but des Bruins de Boston, après avoir fourni une performance éblouissante lors d'un récent match contre les Flames d'Atlanta.



éliminatoires. Maintenant, je respire un peu plus à l'aise depuis que mon mal de dos est disparu. Les choses vont beaucoup mieux. J'exécute beaucoup mieux les jeux de base, comme couper les angles. Encore une couple d'autres matches et tout sera redevenu à la normale. De plus, j'ai repris toute ma confiance," dit Gilles Gilbert, le gardien de but des Bruins de Boston, après avoir fourni une performance éblouissante lors d'un récent match contre les Flames d'Atlanta.

# HOCKEY

## LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier	Chicoutimi 8 Roberval 1	(Chic. mene 1 à 0)
Aujourd'hui	Alma vs Jonquières	(Début série 4 de 7)
Dimanche	Jonquières vs Alma	Roberval vs Chicoutimi

## LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier	Hull 6 Cornwall 6	Quebec 4 Montréal 11
Aujourd'hui	Montréal vs Sherbrooke	Trois-Rivières vs Laval
Dimanche	Hull vs Shawinigan	

Division Est	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T-Riv.	66	33	22	11	302	264	77
Qué.	67	34	29	4	296	272	72
Chic.	66	21	39	6	286	379	48
Sorel	67	18	40	9	282	359	45
Shaw	65	15	41	9	288	427	39

Division Ouest	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sher.	66	47	14	5	404	242	99
Corn.	68	35	21	12	305	272	82
Mont.	66	37	24	5	417	312	78
Hull	67	30	31	6	351	340	66
Laval	66	25	34	7	311	355	57

Les compteurs	B	A	Pts
Dupont N. Mont.	75	64	139
Bossy M. Laval	75	60	135
Trotter J. Laval	46	89	135
Montgomery J. Hull	51	81	132
Phaneuf J.-L. Mont.	42	90	132
Larose C. Sher.	59	68	127
Thibodeau J. Shaw.	44	77	121
Lecours D. Chic.	56	63	119
Brisebois M. Sher.	49	69	118
D'Amico M. Chic.	46	71	117

Division Ouest	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mont.	68	40	11	17	326	199	97
L'Ang.	67	36	13	18	230	152	90
Pitts.	69	31	24	14	278	251	76
Det.	69	20	38	10	212	280	50
Wash.	69	6	58	5	151	371	17

# SOMMAIRES

## LIGUE JUNIOR REGIONALE

Chicoutimi 8 Roberval 1	Première période
1. Chic., Daniel Dufresne (Dufour, D. Bouchard) 13-30.	
Pén. Girard, C. 3-28; Martin, C. 5-15; Dion, R. 3-29; Painchaud 13-46; Girard, C. min. et maj. Kurtness, R. maj. 16-26; Banc, R. 17-58.	

Deuxième période
2. Chic., Denis Bouchard (Dufresne, Dufour) 7-20.
3. Chic., Denis Villeneuve (Gaudreault, Labelle) 12-13.
4. Chic., Jean Labelle (Gaudreault) 15-07.
5. Rob., Mario Bolduc (Cleary) 16-03.
Pén. Villeneuve, C. 9-39; Villeneuve, C. 15-36.

Troisième période
6. Chic., Pierre Girard Sr (Duchesnes, Villeneuve) 1-10.
7. Chic., René Dufour (Dufresne, D. Bouchard) 12-56.
8. Chic., Daniel Dufresne (seul) 13-29.
9. Chic., René Dufour (Dufresne, D. Bouchard) 14-32.
Pén. Gaudreault, C. 5-43; Painchaud, C. 6-58; Girard, C. 16-58; Gaudreault, C. 14-32; Duchesnes, C. 16-33; Painchaud, C. 18-00.

Lancers:	Chicoutimi	Roberval
	27	17
	14-68	6-15
	A: 5-43	

## LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 0 Philadelphie 6	Première période
1. Phil., Dornhoefler 15 (MacLeish) 7-59.	
2. Phil., Barber 28 (MacLeish) 12-31.	
Pén. Paradise Pgh 0-36; Lonsberry Pha 1-27; Bladon Pha 1-46; Campbell Pgh, Dornhoefler Pha 4-27; Dornhoefler Pha 12-09; Leach Pha 19-04.	

Deuxième période
3. Phil., Van Impe 1 (Clarke, Leach) 5-21.
4. Phil., Leach 35 (Lonsberry, Clarke) 5-39.
5. Phil., Schultz 8 (Barber) 15-24.
Pén. Campbell Pgh, Schultz Pha double mineurs 10-57; Joe Watson Pha 11-43; Philadelphie 20-00.

Troisième période			
6. Phil., Clement 19 (Saleski, Dornhoefler) 15-09.			
Pén. Clement Pha 4-20; Clarke Pha 6-41.			
Lancers:			
Pittsburgh	9	11	2-22
Philadelphie	18	13	9-38
Gardiens: Inness, Plasse, Pittsburgh; Parent, Philadelphie.			
A: 17-007.			

## Division Adams

Buf.	69	42	12	15	305	205	99
Boston	69	38	20	11	312	212	87
Tor.	69	28	29	12	241	261	68
Cal.	69	17	41	11	182	266	45

## Division Patrick

Phil.	68	41	18	9	242	162	91
NY Ran.	69	33	23	13	280	236	79
NY Isl.	69	28	24	17	227	191	73
All.	68	27	28	13	197	199	67

## Division Smythe

Vanc.	68	32	29	7	226	216	71
Chic.	69	32	30	7	228	207	71
St-Louis	68	28	27	13	226	229	69
Min.	67	19	42	6	192	297	44
K.-City	69	14	45	10	161	282	38

## Les compteurs

Orr B. Bos.	B	A	Pts
Esposito P. Bos.	56	60	116
Lafleur G. Mont.	46	57	103
Dionne M. Det.	39	64	103
Mahovich P. Mont.	33	70	103
Clarke S. Phil.	23	67	90
Robert R. Buf.	37	51	88
Martin R. Buf.	44	40	84
Gilbert R. Rang.	33	51	84
Perreault G. Buf.	32	48	80

## ASSOCIATION MONDIALE

Hier	Phoenix 5 N.-Anglet. 5	Toronto 4 Indianapolis 5
------	------------------------	--------------------------

Division Est	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Qué.	66	42	24	0	280	240	84
Tor.	68	37	29	2	298	264	76
Edm.	62	32	27	3	230	208	67
Vanc.	63	31	30	2	206	205	64
Win.	64	29	31	4	254	236	62

Division Ouest	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hous.	65	43	22	0	303	208	86
Phi.	68	34	27	7	260	230	75
Min.	66	35	29	2	264	232	72
San D.	63	32	28	3	250	225	67
Balt.	68	18	47	3	169	292	39

Les compteurs	B	A	Pts
Hull B. Win.	63	52	114
Lacroix A. Sand.	32	80	112
Bernier S. Qué.	46	56	102
Nilsson V. Win.	21	74	95
Lund S. Hous.	29	64	93
Rivers W. Sand.	48	37	85
Walton M. Min.	43	40	83
Hedberg F. Win.	40	37	77
Howe G. Hous.	27	50	77

Division Est	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Ang.	65	36	24	5	225	224	77
Clev.	66	28	35	3	186	218	59
Chic.	65	25	39	1	216	260	51
Ind.	65	16	46	3	174	273	35

Division Ouest	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hous.	65	43	22	0	303	208	86
Phi.	68	34	27	7	260	230	75
Min.	66	35	29	2	264	232	72
San D.	63	32	28	3	250	225	67
Balt.	68	18	47	3	169	292	39

Les compteurs	B	A	Pts
Hull B. Win.	63	52	114
Lacroix A. Sand.	32	80	112
Bernier S. Qué.	46	56	102
Nilsson V. Win.	21	74	95
Lund S. Hous.	29	64	93
Rivers W. Sand.	48	37	85
Walton M. Min.	43	40	83
Hedberg F. Win.	40	37	77
Howe G. Hous.	27	50	77

## ASSOCIATION MONDIALE

Phoenix 5 N.-Anglet. 5	Première période
1. Pho., Florek 23 (Bennett, McLeod) 0-12.	
2. N.-Angl., Blackburn 12 (Carleton, Webster) 0-43.	
3. Pho., Sobchuk 31, 12-37.	
4. N.-Angl., Pleau 23 (Ley) 13-24.	
Pén.: Borgeson P. 0-34; Byers NA 7-33; Boyd P. 10-23; Migneault P. 15-55.	

Deuxième période
5. Pho., Gray 26 (Florek, Sobchuk) 1-14.
6. N.-Angl., Webster 33 (Selwood, Cafery) 7-57.
7. Phoenix, Mowat 9 (Keogan, Migneault) 9-24.
Pén.: Fotiu NA, Hugues P. majeures, Cormier P. mauvaise conduite 14-56; Selwood NA 16-59; Newell P. 18-32.

Troisième période
8. Pho., Florek 24 (Bennett, Mowat) 2-11.
9. N.-Angl., Webster 34 (Ley) 4-10.
10. N.-Angl., Carleton 31 (Ley, Green) 17-10.
Pén.: McLeod, Fotiu NA majeures 12-58.

Prolongation:	Aucun but		
Aucune pénalité			
Lancers:			
Phoenix	10	10	5-227
N.-Anglet. 5	8	12	4-36
Gardiens: Norris, Phoenix; Landon, Smith, N.-Anglet. 5.			
A: 9-110.			

Toronto 4 Indianapolis 5	Première période
1. Tor., Jacques 10 (Turkiewicz) 0-30.	
2. Tor., Hickey 33 (Cunningham, Dillon) 2-08.	
3. Ind., Whitlock 28, 4-56.	
4. Tor., Kirk 13 (Hickey) 7-36.	
5. Ind., Whitlock 29 (Proceviat, Kannegiesser) 19-04.	
Pén.: Mavety T 6-59, 11-29.	

Deuxième période
6. Tor., Nistico 6 (Jacques, Kirk) 1-32.
7. Ind., Proceviat 1 (Sicinski, McDonald) 8-33.
8. Ind., Buchanan 19 (Whitlock, Woytowich) 17-09.
Pén.: Jacques T 6-20; Block 1, 13-08; Dorey T, McDonald I, 18-58.

Troisième période			
9. Ind., Buchanan 20 (Whitlock, Healey) 8-38.			
Pén.: Cunningham T, 11-222.			
Lancers:			
Toronto	10	12	15-37
Indianapolis	18	17	12-48
Gardiens: Shaw, Toronto; Dyck, Indianapolis.			
A: 8-061.			

# Les Twins croient à leurs chances de championnat Si la défensive peut tenir le coup!

**NDLR** — Neuvième d'une série d'articles sur les camps d'entraînement du baseball majeur. Aujourd'hui: les Twins de Minnesota.  
**ORLANDO (UPI)** — La défensive, la défensive. C'est sur ce que s'attarde le plus le gérant Frank Quilici au camp d'entraînement des Twins, et s'il peut corriger certaines lacunes à la défensive, il croit que les Twins pourraient être de sérieux concurrents au titre de la division ouest de la Ligue américaine.  
 La plupart des gens croient peu aux chances des Twins mais Quilici ne l'entend pas de la même façon. Il se base sur le rendement supérieur des siens à celui des As d'Oakland ou des Rangers du Texas au cours des 97 dernières joutes de la dernière saison, pour confirmer ses aspirations. Les Twins étaient toujours dans la lutte au cours de la dernière semaine du calendrier avant de flechir et terminer au troisième rang.  
 La grosse lacune des Twins était leur défensive. Les

Twins se sont classés au dixième rang à la défensive, et Quilici a bon espoir que sa défensive reprendra son aplomb avec l'utilisation de Craig Kusick au premier-but sur une base régulière. Kusick avait occupé ce poste en permanence à compter du 7 juillet la saison dernière pour contribuer grandement au rendement de l'équipe à partir de ce moment-là.  
 Aussi, il n'y a aucune raison de penser que le deuxième-but Rod Carew puisse connaître une autre pauvre saison au champ intérieur. Carew, le champion frappeur de la Ligue américaine avec une moyenne de .364, a commis 33 erreurs même s'il est considéré comme un joueur fiable à la défensive.  
 Il est évident que les Twins ont assez de potentiel au marbre pour causer passablement de dommages aux formations adverses et leurs lanceurs sont supérieurs à la moyenne. Les Twins ont terminé en première place avec

les Rangers du Texas, au cours de la dernière saison, au niveau de l'offensive, soit .272.  
 Points forts: Une solide attaque qui comprend Carew, Bobby Darwin (25 circuits), Larry Hisle (19 circuits), Tony Oliva, .285, Steve Brye, .283, et Steve Braun, .280. Le meilleur receveur défensif de la ligue, Glenn Borgman, et un des meilleurs lanceurs, Bert Blyleven.  
 Points faibles: Les Twins ne peuvent compter sur quatre bons lanceurs débutants. La défensive. Seulement Oliva apporte de la puissance du côté gauche du marbre. Faible à la relève.  
 Prévisions: Les Twins ont terminé au troisième rang trois saisons consécutives. Pourquoi pas une quatrième fois?



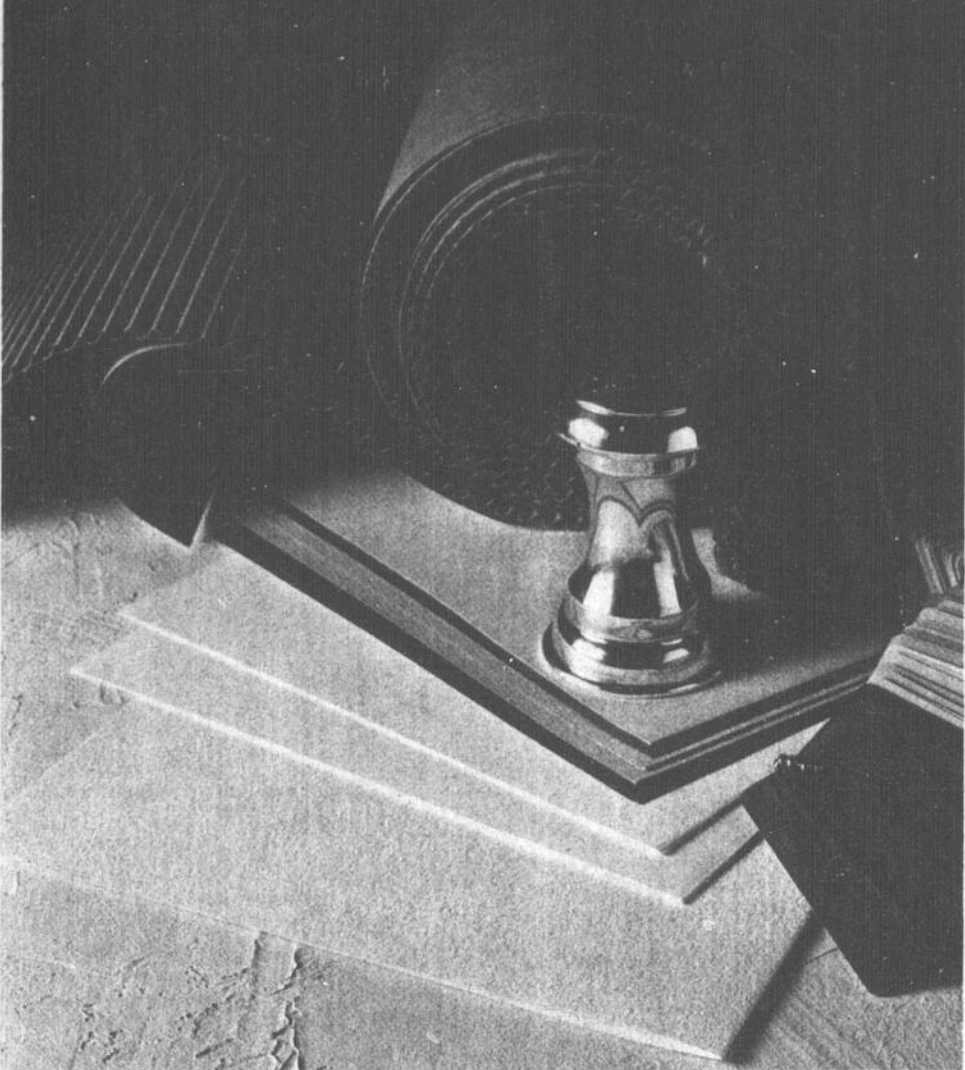
**LE PROFESSEUR.** — Les Japonais n'étaient pas pour venir disputer des matches hors-concours en Amérique sans demander quelques conseils sur l'art de voler des buts à Lou Brock, le recordman en ce domaine. Brock s'est plié de bonne foi aux demandes du gérant des Dragons de Chunuchi, Wally Yamamine, et des joueurs Morimichi Tanagi et Kyohai Taniki.

## Les Alouettes font tout pour attirer leurs partisans

**MONTREAL (PC)** — Une nouvelle équipe composée de 22 super-représentantes des ventes, connaissant le football sur le bout de leurs doigts, vient de se joindre aux Alouettes de Montréal dans le cadre d'une nouvelle campagne visant à remplir à pleine capacité les gradins des champions de la Coupe Grey.  
 Son slogan, emprunté à la direction des Alouettes, ne peut être plus concis et va droit au but "On s'amuse ferme au football".  
 Elle était sur place hier pour aider Sam Berger, propriétaire et président des Alouettes de Montréal, afin d'expliquer certaines des activités spéciales qui se tiendront à l'Autostade lors de la saison 1975.  
 "Nous savons que nous avons la meilleure équipe de football au Canada, selon Berger, et nous avons bien l'intention de dominer la ligue encore longtemps. Mais il y aura plus que de l'excellent jeu sur le terrain de football cette saison.

# PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Domtar Limitée  
Rapport annuel  
1974



Perspectives 1975

## Malgré tout, Domtar se montre optimiste

Dans son rapport annuel, Domtar Limitée prévoit une année 1975 relativement bonne, en dépit des pressions constantes de l'inflation.

La Société révèle que les perspectives à long terme pour les Matériaux de construction sont favorables et que les Produits chimiques devraient, dans le cadre d'une activité économique raisonnable, progresser de façon constante. D'un autre côté, la Société se dit préoccupée par le fait que, à cause de la disparité des taux d'inflation au Canada et aux États-Unis, l'industrie canadienne des pâtes et papiers risque de devenir de façon générale un fournisseur d'appoint plutôt que concurrentiel sur le marché des États-Unis.

Domtar envisage qu'en 1975, les forces inflationnistes seront aussi présentes et ce, jusqu'à ce qu'un climat de confiance ait été créé dans les économies des pays du monde occidental. La Société s'attend à ce qu'un véritable taux de croissance puisse s'instaurer en Amérique du Nord d'ici la fin de 1975. Jusque là, les possibilités de compenser l'accroissement des coûts par un accroissement de la production et des ajustements de prix seront minimes.

Bien que l'on puisse prévoir certaines améliorations en 1975, en ce qui concerne la disponibilité d'équipement, il n'existe actuellement aucune indication que l'escalade des coûts puisse être maîtrisée. La Société prévoit dépenser environ \$70 millions cette année en additions aux immobilisations pour améliorer et agrandir encore plus les installations de production. De cette somme, \$2,9 millions seront consacrés à la lutte contre la pollution.

Les bénéfices nets de 1974 se sont élevés à \$82,5 millions, soit \$5,53 par action ordinaire par comparaison à \$4,6 millions, soit \$2,70 par action ordinaire en 1973. Les ventes pour 1974 et pour l'année précédente étaient réparties entre les principaux groupes de produits de la Société comme suit:

	1974	1974	1973	1973
	millions	%	millions	%
Pâtes et papiers	\$662,9	69,4	\$442,0	67,4
Matériaux de construction	144,1	16,1	122,1	18,6
Produits chimiques	130,7	14,5	91,7	14,0
Total	\$897,7	100,0	655,8	100,0

### Faiblesse du marché

## Baisses de production pétrolière en Arabie

Négociations

NEW YORK (AFP) — Les récentes baisses de production pétrolière enregistrées en Arabie saoudite résultent à la fois de la faiblesse du marché mondial et du fait que les compagnies pétrolières participant à l'Aramco perdent actuellement de l'argent sur le pétrole saoudien.

Selon M. Joseph Johnson, l'un des dirigeants de l'Aramco, la baisse de production à 6,5 millions de barils par jour pendant le mois de février n'a pas été ordonnée par le gouvernement saoudien mais décidée par les compagnies pétrolières (Exxon, Texaco, Mobil, Socal).

Actuellement, précisent certains représentants de l'Aramco, cette production est remontée au niveau de 7 millions de barils par jour, soit 1,5 million de barils de moins que le niveau maximum de production autorisé par le gouvernement saoudien.

Les compagnies pétrolières américaines perdraient actuellement environ 9 cents par baril sur le pétrole saoudien. Ce pétrole leur coûte en moyenne \$10,25 le baril et le prix de vente sur le marché est de \$10,46. Mais les compagnies se sont engagées en novembre dernier dans un lourd programme d'investissement et de recherche qui correspond à environ 30 cents le baril, d'où le déficit de 9 cents par baril.

Quoique n'ayant actuellement qu'une part de 40 p.c. dans l'Aramco, les compagnies pétrolières américaines enlèvent environ 92 p.c. du pétrole produit par ce consortium. Les 8 p.c. restants reviennent à Petromin, la compagnie nationale saoudienne.

Les pétroliers américains s'efforcent actuellement de négocier avec les saoudiens une restructuration de prix qui leur permettrait de ne pas perdre d'argent sur le pétrole de ce pays.

Ces discussions s'inscrivent dans le cadre des négociations visant à une prise de contrôle à 100 p.c. de l'Aramco par le gouvernement saoudien. Ces négociations piétinent depuis le mois de juin dernier, date à laquelle l'Arabie saoudite fit passer sa participation à l'Aramco de 25 à 60 p.c.

Selon certains milieux spécialisés, les compagnies pétrolières américaines s'efforceraient de mettre au point avec les Saoudiens un accord qui leur permettrait d'une façon ou d'une autre (après la prise de contrôle) de continuer à bénéficier des déductions pour impôts payés à l'étranger, qu'elles peuvent effectuer actuellement sur les redevances payées à l'Arabie saoudite pour le pétrole "participation".

### Les bénéfices nets

Acres Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$4,094,000, soit \$1,45 par action, comparativement à \$4,885,000 ou \$1,85 en 1973.

Alberta Natural Gas Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$3,456,000, soit \$2,90 par action, comparativement à \$2,144,000 ou \$1,80 en 1973.

City Savings and Trust Co. Exercice complété le 31 décembre 1974. \$974,000, soit 99 cents par action, comparativement à \$1,128,000 ou \$1,28 en 1973.

Cornat Industries Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$7,113,000, soit \$1,46 par action, comparativement à \$5,418,000 ou \$1,26 en 1973.

Dover Industries Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$1,429,000, soit \$4,79 par action, comparativement à \$1,128,000 ou \$1,28 en 1973.

\$665,000 ou \$2,11 en 1973.

Federal Pioneer Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$4,824,294, soit \$4,29 par action, comparativement à \$3,682,775 ou \$3,31 en 1973.

John Labatt Ltd: après neuf mois d'exercice, au 31 janvier 1975. \$16,016,000, soit \$1,50 par action, comparativement à \$17,036,000 ou \$1,62 pour la même période l'année précédente.

### Les dividendes

Dividendes trimestriels, sauf indications contraires.

Abitibi Paper Co. Ltd: 20 cents payables le 1 mai aux actionnaires inscrits le 1 avril.

BBC — Realty Investors: 32 cents payables le 30 avril. Inscription le 31 mars.

Bomac Batten Ltd: Classe A, 15 cents payables le 1er avril. Inscription le 1 mars.

S.B. McLaughlin Associates Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$2,254,000, soit 78 cents par action, comparativement à \$3,224,000 ou \$1,22 en 1973.

Seagram Co. Ltd: au 31 janvier 1975, bénéfices semestriels de \$36,101,000, soit \$1,03 par action, comparativement à \$38,973,000 ou \$1,11 pour la même période l'année précédente.

Cassidy's Ltd: actions ordinaires, 8,5 cents, payables le 31 mars. Inscription le 14 mars; actions privilégiées, premier privilège, série A, 15,625 cents payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 14 mars.

General Bakeries Ltd: cinq cents, soit une augmentation de 1,75 cents, payables le 30 avril.

précédente.

Western Decalta Petroleum Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$3,478,000, soit 42 cents par action, comparativement à \$2,091,000 ou 25 cents en 1973.

Westinghouse Canada Ltd: exercice complété le 31 décembre 1974. \$10,789,000, soit \$4,07, comparativement à \$6,349,000 ou \$2,41 en 1973.

Inscription le 15 avril.

Hamilton Trust and Savings Corp.: actions ordinaires, 11 cents, payables le 15 juin, inscription le 15 mai; actions privilégiées à sept pour cent, série A, 17,5 cents payables le 1er juillet. Inscription le 15 juin.

Provigo Inc.: 10 cents, payables le 3 avril. Inscription le 14 mars.

## BOURSE

### Toronto

TORONTO (CP) — Nouvelle chute légère des cours, jeudi, à la Bourse de Toronto.

Après avoir perdu 2,27 mercredi, l'indice des industrielles a perdu 1,25 et s'est fixé à 180,62.

Les pétroles de l'ouest ont perdu 1,69 et se sont fixés à 155,09, soit leur plus bas niveau depuis le cinq

janvier 1975. Les métaux de base ont pris 0,09, à 66,42 et les aurifères, 4,23, à 437,28.

Comportement des valeurs		
	Jeu.	Mer.
Gains	256	170
Pertes	157	268
Inchangées	215	216
Total	628	653
Au total, 1,95 millions d'actions ont été transi-		

gées, soit un volume de \$14,5 millions, au regard de 2,21 millions d'actions ou \$19,91 millions mercredi.

Les banques, les oléoducs et les maisons de prêts et de fiducies ont été les plus grands perdants avec les brevages. Alcan a perdu 5-8 à \$19, tandis que Texasgulf a pris 1-3-8, à \$26 1-8. Parmi les pertes les plus

importantes dans le secteur des industrielles, Huron Erie Mortgage a perdu 1-3-8, à \$24 1-2, Pitts Engineering C, 1, à \$6 1-2 et Imperial Oil B, 7-8, à \$24 5-8. Interpool a pris 17-8 et s'est fixée à \$14 et Westinghouse, 7-8, à \$12 7-8. Rio Algom a perdu 1-2, à \$22, Cassiar Asbestos, 50 cents, à \$3,50, et Alberta Easter Gas, 1-4, à \$6 3-8.

### Montréal

MONTREAL (PC) — Baisse dans tous les secteurs et marché modéré jeudi à la Bourse de Montréal.

Le volume total des transactions a atteint 598,000 actions, comparativement à 910,100 mercredi. Les banques ont perdu

1,97, à 249,87, les papiers, 1,50, à 103,22, les services publics, 0,92, à 138,43, l'indice composé, de 0,88 à 249,87 et les industrielles, 0,72, à 181,79.

Comportement des valeurs		
	Jeu.	Mer.
Gains	55	55

Pertes 103 103  
Inchangées 3845 45  
Totals 223 203

Seagram Co. Ltd. a été la valeur industrielle la plus active, en baisse de 5-8, à \$31 sur un volume de 46,335 actions. Lynx-

Canada Explorations fut la minière la plus active, en baisse de huit cents, à \$1,38 sur 44,200 actions.

Les pétroles étaient généralement en baisse: Dome Petroleum, de 1-2, à \$25, Gulf Oil Canada, de 1-4, à \$28 1-2, et Pacific Petroleum, de 1-8, à \$18 1-2. Imperial Oil A, par contre, a gagné 1-2, à \$24 3-8, Shell Canada, 1-2, à \$15 1-8 et Pan Ocean Oil Ltd, 1-4, à \$12 1-4.

Canadian Javelin a perdu 2 1-4, à \$6 3-4, Calgary Power Ltd, 1, à \$24 1-2, Asbestos Ltd, 1, à \$16, Cominco Ltd, 1, à \$28, Labatt Ltd, 3-4, à \$18, Seagram Co. Ltd, 5-8, à \$31 3-4, Northern Electric Ltd, 3-8, à \$22 7-8, Moore Corp. Ltd, 1-4, à \$48, Power Corp. Ltd, 1-4, à \$9 7-8. Seule Chum Ltd B, a pris 2 1-2, à \$8 1-2.

Parmi les valeurs spéculatives, Mount Jamie Mines a pris deux cents, à 28 cents sur chacune des 19,500 actions vendues.

### New York

NEW YORK (AFP, AP) — Léger effritement des cours jeudi à Wall Street où les ventes bénéficiaires, sensibles, depuis le début de la semaine, ont encore une fois pesé sur la cote.

Cette troisième séance consécutive de baisse ne s'est cependant conclue que sur un repli limité des industrielles, à l'issu d'une journée assez peu active.

Peu de nouvelles sont venues aujourd'hui influencer les cours. Le marché, en baisse dès l'ouverture, a étroitement fluctué au cours de la journée, se

redressant cependant en fin d'après-midi.

Peu de gros écarts ont été enregistrés. A noter cependant de bonnes hausses aux ordinateurs où IBM gagne quatre points et aux pharmaceutiques où Syntex avance de deux dollars. Les papiers, télévisions et sociétés aériennes ont été généralement soutenus, de même que les matériaux de construction. Irrégularité aux pétroles, sidérurgiques, aluminiums, cuprifères, chemins de fer, mécaniques, alimentaires et tabacs.

Effritement des mines d'or, chimiques, automobiles, pneumatiques, aéropatiales, électroniques et grands magasins.

L'indice Dow Jones a perdu .71, à 762,98.

**Valeurs canadiennes**  
Parmi les valeurs canadiennes inscrites, Hiram Walker a perdu 1 1-2, à \$40 1-2, Seagrams, 1-2, à \$32 1-4, Alcan, 1-2, à \$19 1-8 et Dome Mines, 3-8, à \$53 3-8. Campbell Red Lake a pris 1-4, à \$34 et McIntyre est demeuré inchangé à \$44.

## Pour la reconnaissance de la comptabilité indexée

Arvida — Un des membres de la Direction d'Alcan Aluminium Limitée a invité aujourd'hui un plus grand nombre de gouvernements à emboîter le pas à diverses associations professionnelles du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni et à reconnaître aux fins de l'imposition des entreprises le bien-fondé de la comptabilité indexée sur le pouvoir d'achat du dollar.

M. John H. Hale, vice-président directeur général, Finances, a lancé son appel au cours de l'allocation qu'il a prononcée devant l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie. M. Hale a également présenté un supplément comparatif des comptes d'exercice faisant ressortir qu'au lieu des \$169,3 millions et des \$82,6

millions réalisés cette année et calculés traditionnellement d'après les coûts d'origine, la Compagnie aurait, en 1974 et 1973, déclaré des bénéfices nets de \$149 millions et de \$68,6 millions respectivement si on avait tenu compte du pouvoir d'achat du dollar. Parallèlement, l'avois des actionnaires aurait augmenté de quelque \$600 millions au 31 décembre 1974, ce qui aurait donné, après conversion en dollars actuels, une valeur comptable nette de \$45,55 par action, au lieu des \$31,41 indiqués dans le rapport annuel.

Les vérificateurs de la Compagnie, Price Waterhouse & Cie, ont examiné le supplément comparatif des comptes d'exercice et ils ont approuvé les principes et les

méthodes qui ont servi à sa préparation.

M. Hale a fait remarquer que les comptes d'exercice d'Alcan ont toujours été préparés conformément à des principes de comptabilité reconnus et élaborés au cours d'une longue période caractérisée par un climat économique relativement stable. Or, si ces comptes établissent la provenance et l'utilisation des fonds de la Compagnie, l'impact de l'inflation sur les résultats d'exploitation et sur l'état de fortune de la Compagnie n'y apparaissent pas en clair.

"Pour présenter des comptes en dollars actuels, a expliqué le directeur financier aux actionnaires, il suffit de faire un simple exercice mathématique comme si, par exemple, on prenait les comptes d'une

firme allemande et qu'on convertissait les marks en dollars. Les chiffres sont précis... et... véritables. C'est la raison pour laquelle, ayant même émis des directives provisoires sur le sujet, diverses associations professionnelles du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni ont opté pour la méthode de l'indexation sur le pouvoir d'achat où les comptes sont redressés d'après un indice général qui mesure l'inflation enregistrée entre la date de la première comptabilisation et la production du bilan".

En revanche, les méthodes de la valeur marchande et des coûts de remplacement font appel au jugement personnel et les vues peuvent être largement divisées sur le montant du redressement à effectuer.

## LES DENREES

### Les mercuriales

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

### Fruits

Pommes: Délicieuses, jaunes et rouges, \$6,00 en boîte de verger; McIntosh, \$4,00 à \$4,50 en boîte de verger; Cortland, \$4,00 à \$4,25 en boîte de verger; McIntosh, \$5,00 à \$5,50 pour 12 cellos de trois lb; Cortland, \$5,25 pour huit cellos de 5 lb.

### Légumes

Betteraves: \$3,00 à \$3,25 pour 50 lb, \$1,75 à \$2,00 pour 25 lb; \$2,00 à \$2,25

pour 12 cellos de 2 lb. Carottes: \$3,75 à \$4,25 le 50 lb, \$6,00 à \$6,25 pour 24 cellos de deux lb ou 10 cellos de 5 lb.

Choux verts, \$3,50 à \$3,75 pour 16 ou 50 lb; rouges, \$3,50 à \$4,00 la doz.

Oignons: jaunes, gros, \$3,25 à \$3,35 le 50 lb; moyens, \$2,75 à \$3,00 le 50 lb, .65 à .75 pour 10 lb; \$4,00 à \$4,25 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; rouges, moyens, \$4,50 à \$5,00 le 50 lb ou \$3,25 à \$3,75 pour 12 cellos de 2 lb. Panais: \$5,00 à \$5,50 pour 12 cellos de 2 lb. Poireaux: \$2,25 à \$2,50 la doz.

Rabioles: \$3,25 à \$3,75 le 25 lb. Pommes de terre: \$1,20 à \$1,25 le 50 lb; arrivages, 983 sacs de 50 lb. Rutabaga: \$3,00 à \$3,50 le 50 lb.

### Les denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95; coloré, 95,3. Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb, 56 à 61; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 1-2 à 45.

Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$14,65. Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 15 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25 1-2. Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 75,2; A-gros, 70,8; A-moyens, 67,0; A-petits, 61,5. Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 72; A-gros, 68; A-moyens, 64; A-petits, 59; A-peewee, 39. Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1,20 à \$1,25 les 50 lb; N-B, \$1,45 à \$1,55 les 50 lb; .85 à .90 les 25 lb; .38 à .40 les 10 lb; I.P.E., \$1,60 à \$1,65 les 50 lb; \$0,90 à \$1,00 les 25 lb; .43 à .45 les 10 lb. Arrivages: 983 sacs de 50 lb.





# ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895    Alma et les environs 662-7829    St-Felicien et les environs 679-3832

## ANIMAUX A VENDRE

WEST HIGHLAND terrier blanc, 2 1/2 mois, enregistré, vacciné, prix: \$200.00. Tél.: 545-9651. F-3328

## AUTOS A VENDRE

DODGE POLARA, 500, 1969, 2 portes, peinture neuve, excellente condition, très très propre, moteur: 41,000 miles. prix: \$795.00. Tél.: 549-3912. F-3496

## DINERS A VENDRE

\$100,000.00 DE PIÈCES DE motoneiges, de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116. F-3366

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3984. F-3368

EQUIPEMENT DE MAGASIN (épicerie), soit: caisse-enregistreuse, tablette métallique, rideaux, comptoir laitier, fruits et légumes, viande, convoyeur, chambre froide, balance, moulin à viande, acia à viande, comptoir-caisse automatique, carrosses, vente en partie ou au total, financement si désiré, s'adresser à 318, avenue Labrecque, Chicoutimi, département 403. F-3312

LAVEUSE-ESSOREUSE, supertwin, Simplicity, 2 ans d'usage, prix: \$70.00. Tél.: 549-7235. F-3328

REPARATION ET LOCATION (v., radio, etc., estimation gratuite, service à domicile, installation, entretien LAMONTAGNE S.V. Tél.: 542-4471 ou 547-3997. F-3395

ROBE DE MARIÉE, grandeur 13 ans, prix \$70.00. Tél.: 549-9340. F-3331

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pup jack, cémions, loader, chargeuse, tracteur, chenilles, etc. Communiquez au numéro de téléphone: 418-898-9840. F-3367

## MAISONS A VENDRE

### ALMA

BONNE MAISON en pierres, bien finie, avec sous-sol complet, 4 chambres, à coucher avec beaucoup de commodités, située 620, rue Boulianger. Chance unique. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3494

### ARVIDA

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE, maison unifamiliale, 5 1/2 pièces, terrain 13,500 pieds carrés, libre le 1er juillet, 202, rue Prémont, Arvida. Tél.: 548-2259. F-3396

### CHICOUTIMI

MAISON A VENDRE, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieures, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenay, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Trépin inc., courtier, Aimé Pépin, Realtor, tél.: 549-4322. F-3297

BUNGALOW: 6 pièces, sous-sol fini, situé rue Beauchamp. Tél.: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3461

BUNGALOW: 9 pièces, piscine, foyer, 3 garçonniers, Des Franciscaines. Tél.: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3460

1256, DUHAIME, BUNGALOW: 39 x 25, grand terrain, 60 x 150. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gilles Potvin: 544-4755. F-3470

427, RUE BECARD, maison 2 étages, 2 logements, terrain 50 x 100. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, André Montigny: 545-0923. F-3481

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Tél.: Trépin inc., Realtor: 549-4322. F-3296

MAISON SEULE, 1 1/2 étages, rénoverée à neuf, terrain 75 x 250, prix \$15,000, située 713, boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél.: Courtier Trépin inc., Realtor: 549-4322. F-3298

1 BLOC à 12 appartements, au 216, Champs-Elysées, bien propre et rapportant un revenu net de \$12,000. Belle auto-baine. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3495

## MOTOS-NEIGE A VENDRE

2 MOTONEIGES, Sno Jet, 1970, 292 c.c., en très bon état, pour informations, tél.: 543-0059 ou 543-1960. F-3330

## APPARTEMENTS A LOUER

GARÇONNIÈRE, 1 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, connexion d'auto, buanderie, située au centre-ville d'Arvida. Tél.: 543-4021 ou 542-5419. F-3289

109, RUE ST-MARC, BUNGALOW: 28 x 40, 4 chambres à coucher. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, H. Rochefort: 549-8859. F-3485

## LOGEMENTS A LOUER

CHANCE UNIQUE de posséder une maison en briques avec 4 chambres, etc. 94, rue Potvin. Tél.: Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3493

BUNGALOW: 9 pièces, sous-sol fini, St-Louis, Arvida. Tél.: Joseph Laiberti: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3478

MAISON 2 étages, garage double, extérieur et intérieur rénové à neuf, située rue Taschereau, Kénoami. Tél.: IMMÉDIATES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-9963. F-3480

1 1/2 ÉTAGE, 4 chambres, tout meublée, à l'état neuf, tapis compris, située rue Moisan, Arvida. Tél.: soir: 549-0548, IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-9963. F-3479

255, MORISSON, ARVIDA, très belle propriété, 80 x 37, terrain 19,700 pi. car. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Laurent Lacroix: 542-4715. F-3482

3342, RUE SAVARD, St-Léonard, maison mobile, 14 x 60, avec terrain. Tél.: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Marcel Peltier: 549-7340. F-3483

MAISON, située 925, Coulombe, Arvida, 3 chambres à coucher, foyer, cuisine, salon, salle à dîner séparée, 1/2 sous-sol fini, chauffée, eau chaude. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3489

1/2 DUPLEX, 587, Hunt, Arvida, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, sous-sol fini, chauffé, eau chaude, très propre. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3490

4 1/2 PIÈCES, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er mai, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-0009. F-3475

2 LOGEMENTS: dans l'ancienne du-Moulin, 1 de 3 pièces, l'autre de 5 pièces, plus chambre de bains complète, très modernes, libres immédiatement. Tél.: le jour: 547-9555, le soir: 547-1993. F-3458

4 PIÈCES, chauffé, eau chaude fournie, s'adresse à 1760, route 170, Chicoutimi. Tél.: 549-5021, entre 9 h. a.m. et 5 h. 30 p.m. F-3392

## DINERS

Si vous êtes intéressés à vendre ou acheter des skidder pourstaler à un très bon prix, veuillez communiquer avec nous. Nous détenons également les pièces de skidder, neuves et usagées, ainsi que les wear, les ceintures et le reste en très grande quantité. Si vous avez besoin d'équipement agricole, peuloux et jardi nous sommes agents "JOHN DEERE". F-3327

FAIRE-PART: Futurs (es) mariés (es): faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY L.T.E.E. 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474. F-3025

## DEMANDES

SECRETARIE, sténo-dactylo, expérience en assurance-vie, minimum 1 an d'expérience, âgée de 19 à 35 ans, travail à Chicoutimi, envoyer curriculum vitae, à C.P. 3032, Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean, 316, ave Labrecque, Chicoutimi. F-3394

## HOMMES DEMANDES

AGENTS TEMPS PARTIEL: besoin d'argent? Faites un revenu supplémentaire en offrant nos produits d'utilité, cadeaux, etc., sur catalogue. Commission intéressante, sans frais d'aucune sorte. Pour informations sans obligation, écrivez: S.N. 25, ave Royale, Ste-Pétronille I.O. G.A. 4C2. F-3486



M. TRUDEAU s'est promené en pacha dans Londres, au charme "retro" va de pair avec les économies d'énergie. (PC Téléphoto)

# Les rêves canadiens d'entente avec la CEE s'évanouissent

LONDRES (AFP) — M. Pierre-Elliott Trudeau a déclaré, jeudi à Londres, que l'ignorance où l'on était du terme ultime de la rapidité et de la forme de l'intégration européenne rendait actuellement impossible la conclusion d'un accord général entre le Canada et le Marché commun mais n'empêchait pas la création d'un mécanisme souple de consultations réciproques.

Le premier ministre, dans un discours prononcé à Mansion House, la résidence du lord-maire, qui lui a remis les clés de la Cité, a d'abord rendu hommage à l'Angleterre "pays par excellence de la liberté". Après avoir appelé que la Grande-Bretagne avait assuré la victoire des libertés "positives"—liberté d'opinion, de conscience, d'association, etc., M. Trudeau a ajouté qu'il restait à lutter pour les "libertés négatives", c'est-à-dire pour faire reconnaître le droit tout aussi inviolable de l'individu à sortir de sa misère, et à se garantir contre la faim, la maladie, l'holocauste nucléaire, la détérioration de l'environnement.

l'entente "historique" de Lomé entre la CEE et 46 pays en voie de développement de l'Afrique, des Antilles et du Pacifique. Dans cette perspective, il a souligné la nécessité pour les pays industrialisés de répondre aux exigences du Tiers-Monde qui "ne cherchent pas à obtenir des redressements partiels mais une restructuration générale de tous les éléments de l'économie."

Le premier ministre a estimé que cette tâche était "beaucoup plus difficile" et qu'il fallait aux dirigeants "beaucoup plus que de l'éloquence et que des qualités de chef pour trouver des solutions au déséquilibre monétaire, à la crise de l'alimentation et à la pollution de l'environnement". Pour y parvenir, il faudra pouvoir compter sur "des institutions et des structures administratives nouvelles, en somme sur la collaboration de tous les hommes", a dit M. Trudeau.

Objectif "Nous nous sommes donné pour objectif l'établissement d'un lien contractuel," a poursuivi M. Trudeau. "Nous ne savons pas—et l'Europe elle-même ne sait pas—jusqu'ou et avec quelle rapidité tentative d'intégration la portera, ni quelle forme cette intégration pourra prendre finalement. Pour ces raisons, il est présentement impossible de conclure un accord général. Mais nous pouvons créer un mécanisme qui nous fournira les moyens (cest-à-dire le "lien") et l'obligation (c'est-à-dire le "contrat") de nous consulter: Nous avons en vue un mécanisme assez souple pour s'adapter aux types de juridiction que la Communauté européenne pourra éventuellement juger bon d'assumer."

Pour atteindre un nouvel équilibre international, a dit le premier ministre, il faut "viser à rien moins qu'à la répartition convenable des richesses mondiales". Cet objectif, a-t-il ajouté, n'exige pas le remplacement du système monétaire actuel ni l'abandon des techniques commerciales qui ont eu tant de succès jusqu'à présent, mais il faut accepter cinq postulats de base qu'il a ainsi énumérés:

1. La nécessité de coordonner les politiques économiques nationales et de les élaborer en consultation étroite et permanente;
2. La nécessité d'entamer prochainement des négociations commerciales multilatérales et de libéraliser sans délai les tarifs et les barrières non-tarifaires dans le cadre du GATT;
3. La nécessité de raffermir la direction politique du Fonds monétaire international et les structures administratives des autres organismes internationaux;
4. La nécessité de mettre à exécution résolument les décisions prises lors de la conférence de Stockholm sur l'environnement et de la conférence mondiale de l'alimentation;
5. La nécessité de faire avancer les choses à la conférence de révision du traité de non-prolifération des armes nucléaires et à la prochaine session spéciale de l'assemblée générale qui portera sur le développement.

Hommage Rendant alors hommage à Jean Monnet, l'un des "pères" de l'Europe, "qui aura grandement stimulé chez ses contemporains le désir très ancien d'instaurer de nouvelles techniques de coopération", M. Trudeau a déclaré: "L'édifice n'est pas encore achevé, loin de là, mais il est déjà imposant que des pays

Equilibre M. Trudeau s'est ensuite félicité que la Communauté européenne se soit engagée plusieurs fois à écarter toute tentation de repli sur elle-même. Il a pris comme récent exemple...

Equilibre M. Trudeau s'est ensuite félicité que la Communauté européenne se soit engagée plusieurs fois à écarter toute tentation de repli sur elle-même. Il a pris comme récent exemple...

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE  
SIGNALÉZ: CHICOUTIMI  
545-4895  
Alma et les environs 662-7829  
St-Felicien et les environs 679-3832  
Sans frais interurbains  
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT  
Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean. 75 par semaine, 6 éditions.  
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord. \$1.00 par semaine, 6 éditions. Prix dans les dépôts: 20 la copie.  
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.  
Le prix par le poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord: 1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00  
Autres régions au Canada: 1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00  
Pays étrangers: 1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00  
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## La classe agricole est négligée par les comptables

CHATAM, Ont. (PC) — Le ministre fédéral de l'Agriculture Eugene Whelan reproche à la profession des comptables de négliger la population agricole depuis de nombreuses années. S'adressant, mercredi, aux membres de l'Association des comptables agréés d'Essex-Kent, le ministre a affirmé que

"les temps sont changés... et les fermiers ont besoin des services des meilleurs comptables, et sont prêts à les payer." "L'ère des réserves d'argent cachés dans les boîtes à chaussures est révolue depuis belle lurette sur la ferme, a ajouté le ministre. Et les agriculteurs gèrent plus d'argent que bien des hommes d'affaires."

## Il sera criminel de brûler le drapeau canadien

OTTAWA (PC) — Le comité des Communes sur la justice a adopté, mercredi, le texte d'un projet de loi en vertu duquel la destruction délibérée du drapeau canadien deviendrait un délit criminel punissable d'amende ou d'emprisonnement, ou les deux. Ce bill, déposé aux Communes par le représentant libéral de Renfrew-North-Nipissing East, M. Leonard Hopkins, prévoyait à l'origine que les drapeaux de toutes les provinces et de tous les pays hisses au Canada seraient inclus dans cette loi, mais divers amendements en ont par la suite réduit la portée au seul drapeau national.

Après avoir prédit que 1975 serait une dure année pour plusieurs agriculteurs, dont le revenu a baissé d'environ 12 pour cent, M. Whelan a expliqué que c'est pour eux une nécessité de tirer profit des avantages fiscaux et des occasions de gestion qui s'offrent à eux. Il a rappelé qu'étant donné que la profession des comptables a refusé de servir la classe agricole, les escrocs allant de porte à porte ont réussi à se faire passer pour experts en questions agricoles, chargeant des tarifs exorbitants pour d'élémentaires travaux comptables. M. Whelan a suggéré que les organisations professionnelles de comptabilité prennent les devants et lancent un programme d'entraînement propre à former des spécialistes en finances agricoles. Pour lui, les fermiers ont besoin d'une évaluation exacte des coûts, de façon à pouvoir prendre des décisions de jour en jour, qui seraient rentables, et l'on ne pourra y arriver que grâce à des méthodes de comptabilité détaillée.

## GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT  
SPORTS ET LOISIRS  
Guy Massicotte Sport Inc. MASSICOTTE SPORTS  
Gros et détails Alain Sergerie  
Téls: rés.: 549-7007 Jour: 549-4047  
POUR PLACER VOTRE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE TELEPHONEZ A 545-4895 ELLES SONT PUBLIEES  
Vendredi - samedi dans: Le dimanche Le mercredi  
LE QUOTIDIEN PROGRES-DIMANCHE PROGRES REGIONAL

## MOTS CROISES

problème: no 420  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
HORIZONTELEMENT  
1- Petit article dans un journal.  
2- Sol gras et humide. --Imprévu, inattendu.  
3- Tour. -- Se dirige. --Du verbe "nuire". --Neptunium.  
4- Kyrielle, longue suite.  
5- Liquide transparent. --Or. -- Ville de Suisse.  
6- Jetteras en l'air avec force, ses pieds de derrière.  
7- Lame saillante d'un radiateur. --Pareil. Mesurage des terres par are. --Onze.  
8- Amalgame d'étain. -- Personnes qui vont à pied.  
9- Recouvrir d'une enveloppe protectrice. --Pierre de bois creusée où boivent les bestiaux.  
10- Isolée. --Triage.  
11- Cadavre, ossements. --Prénom féminin.  
VERTICALEMENT  
1- A ce moment-là.  
2- Machine hydraulique. --Partie du panier.  
3- Pronom personnel.  
--Recueils de bulles des papes.  
4- Imagina, songea. --Latiniste français.  
5- Femme qui a les favoris d'un homme. --Plante herbacée annuelle.  
6- Marque de bottes. --Avalé. -- Détautés, frappées.  
7- De naissance. --Administrateur, gèrer.  
8- Petit chien à long poil. -- Voyelles jumelles. --Possessif.  
9- Chacun des épis secondaires. -- Après un temps long.  
10- Titane. -- Individu. --Sens par lequel sont perçus les sons.  
11- Consonnes doubles. --Quartier résidentiel de Londres.  
12- Frais taxables d'un procès. -- Rivière des Alpes du Nord.

LA BAIE  
BUNGALOW: 3 chambres, situé rue Edouard-Gobell, Port-Alfred. Tél.: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3462  
MAISON MOBILE: au 3030, boul. St-Anicet, Bagotville, avec annexe de 16 x 12, installée, toute prête à être habitée. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3492  
TRES JOLIE MAISON, au 322, 8e Rue, Port-Alfred, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, garage intérieur, sous-sol avec foyer très beau, terrain en pelouse. Cie Trust Royal, courtier: 548-4432. F-3491  
LAC ST-JEAN  
PROPRIETE, 10 pièces, 1 étage, située boul. Auger, Roberval. Tél.: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3476  
BOUL. NIQUET, Pérignon, édifice commercial, résidence, logement, restaurant, Tél.: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746. F-3477

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS A L'OEUVRE  
AGENTS TEMPS PARTIEL: besoin d'argent? Faites un revenu supplémentaire en offrant nos produits d'utilité, cadeaux, etc., sur catalogue. Commission intéressante, sans frais d'aucune sorte. Pour informations sans obligation, écrivez: S.N. 25, ave Royale, Ste-Pétronille I.O. G.A. 4C2. F-3486

## PATRONS

APPARENCE FLATTEUSE  
Patron imprimé: 9377. Grandeurs: 10 1/2-20 1/2 ans. Par Marian Martin.  
Cette jolie robe modèle princesse aux lignes amincissantes se terminant par des plis sera une favorite pour le printemps. Elle vous attirera des compliments. Choisissez des tissus gais.  
Patron imprimé: 9377. demi-grandeurs: 10 1/2-12 1/2-14 1/2-16 1/2-18 1/2-20 1/2.  
Le grandeur 14 1/2 (c-buste 37), requiert 3% de tissu de 45 pources de largeur.  
\$1.00 pour chaque patron.  
Envoyez \$1.00, pour chaque patron argent, chèque, ou mandat. Imprimez lisiblement le grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dépt. des patrons, à 60 Progress Street, Scarborough, Ontario M1T 4P7.  
Economisez! cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écopière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de \$0.75 à l'intérieur.  
Livre Coupez et tricotez, avec tissus de base: \$1.25.  
Livre de Modes Instant: \$1.00.  
Livre de Couture Instant: \$1.00.  
Marian Martin  
9377 10 1/2-20 1/2  
LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
60 Progress Avenue Scarborough, Ontario, M1T 4P7  
Nom ..... Adresse .....

## Le Canada en bref

### Armée canadienne

TORONTO (PC) — Le commandant de la force mobile de l'armée canadienne a affirmé qu'il ne peut compter que sur le tiers des effectifs qui lui seraient nécessaires pour réaliser les tâches qui lui sont confiées.

Le lieutenant-général S. Waters a précisé que la force mobile a besoin de 55,000 hommes mais qu'elle n'en compte que 19,000 en raison du nombre considérable des mutations dans cette force.

Il a ajouté qu'il connaît également des problèmes au niveau de l'unification de la marine, de l'armée et de l'aviation, de l'intégration des civils et des militaires au quartier général de la Défense à Ottawa, des restrictions budgétaires et, finalement, de l'inflation.

Il a aussi traité des problèmes soulevés par certaines politiques gouvernementales, des déficiences de certains équipements importants et des idées différentes relatives aux menaces internes et externes que le Canada doit se préparer à juguler.

### Phoques

BRANTFORD, Ont. (PC) — La chasse aux phoques dans le golfe du St-Laurent devrait être interdite. C'est là l'opinion exprimée, mercredi, par le député néo-démocrate de Brant aux Communes, M. Derek Blackburn.

De retour d'une excursion en hélicoptère dans la région du golfe, M. Blackburn a déclaré: "En ce qui me concerne, le plus tôt on mettra fin à ce type de chasse, le mieux ce sera".

"Economiquement, ça ne rapporte plus rien et ce n'est qu'une question de temps avant que les derniers chasseurs abandonnent, a-t-il soutenu.

En effet, la chasse commerciale, autrefois exercée sur une grande échelle, adéjà été abandonnée il y a plusieurs années, après que le gouvernement fédéral eut imposé certaines restrictions quant au nombre de fourrures permises et à la méthode employée pour tuer les bêtes.

Aujourd'hui seuls quelques particuliers des Iles de la Madeleine s'adonnent encore à la chasse aux phoques, avec des moyens rudimentaires.

### Castor-loi

OTTAWA (PC) — Un projet de loi visant à l'adoption du castor comme emblème officiel du Canada a été approuvé hier par le comité de la justice de la Chambre des Communes.

Le projet de loi, soumis à titre individuel par M. Sean O'Sullivan, député conservateur de Hamilton-Wentworth, n'empêcherait toutefois pas l'adoption du castor comme symbole par d'autres gouvernements.

M. O'Sullivan a souligné en effet que le castor, à la différence de la feuille d'érable par exemple, ne serait pas couvert par un droit d'exclusivité canadienne et a cité le cas de l'Oregon, aux Etats-Unis, qui a déjà l'animal comme emblème d'Etat.

Le projet de loi a été renvoyé aux Communes pour étude en troisième lecture.

# Marchand restera, malgré les accusations



Jean Marchand

(PC Téléphoto)

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, malgré les nombreuses critiques dont il est victime et les doutes émis sur sa compétence, a affirmé son intention de ne jamais démissionner sous les pressions extérieures.

Le controversé ministre, qui a démissionné de son poste de leader du Parti libéral fédéral au Québec le mois dernier, a toutefois déclaré dans une interview accordée à la Presse canadienne qu'il est "un peu fatigué par ses lourdes responsabilités".

Un autre problème, cette fois personnel, a ajouté aux problèmes du ministre de 56 ans, mercredi. Il a en effet été accusé de délit de fuite suite à un accident d'automobile survenu le deux mars dernier. Il devra comparaître en Cour provinciale de l'Ontario le mois prochain.

Depuis plusieurs semaines, M. Marchand est criti-

qué par l'opposition à cause d'un présumé manque de politique globale de transports dans son ministère.

En qualité de ministre des Transports, il est aussi au centre du scandale impliquant de nombreuses personnes ainsi que quatre compagnies relativement au scandale des contrats de dragage.

L'opposition, M. Robert Stanfield en tête, reconnaît toutefois en M. Marchand un "homme honnête et honorable".

Cette même opposition admet toutefois, en demandant de ne pas être citée, que l'ex-leader ouvrier québécois "a quelques fois un peu trop le coeur sur la main et qu'il est un peu trop imbu de ses responsabilités".

Enfin, l'Ottawa Journal, qui fut cité par M. Marchand la semaine dernière lorsqu'il a critiqué certaines personnes de racisme, a répliqué en affirmant que

le ministre "manque de jugement et qu'il devrait être relevé de ses fonctions par M. Trudeau."

A Londres, le premier ministre Trudeau a dit croire que la carrière politique de M. Marchand ne sera pas affectée par cette accusation.

"J'ai obtenu un rapport de cet accident et j'ai appris que les policiers avaient décidé de porter une accusation contre M. Marchand qui devra se défendre en cour," a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

"Notre système judiciaire prévoyant qu'un homme est innocent jusqu'à ce qu'une cour de justice décide du contraire, je ne vois pas comment cet incident pourrait affecter la carrière politique de mon collègue."

"Je crois d'ailleurs qu'il possède une excellente défense."

## Dragage D'autres accusations complèteront la brochette

OTTAWA (PC) — Le procureur général de la province d'Ontario, M. John Clement, a indiqué jeudi avoir été informé que de nouvelles accusations seraient portées sous en rapport avec l'affaire de tripotage des soumissions pour l'obtention de contrats de dragage.

M. Clement a déclaré au cours d'une interview que son substitut de Toronto, Me Clay Powell, lui a précisé que quatre ou cinq arrestations seraient imminentes et que d'autres étaient possibles.

Une enquête entreprise par la Gendarmerie fédérale il y a plusieurs années, ont conduit à l'inculpation de 11 personnes et à l'émission de mandats d'arrestation contre trois autres, toutes accusées de conspiration de fraude.

Trois individus de Hamilton ont déjà plaidé coupables à des accusations identiques, le 5 février dernier, et ont été condamnés à des amendes totalisant \$62,000.

Deux autres personnes ont été citées à leurs procès.

## Turner a eu tort d'être trop optimiste

OTTAWA (PC) — Le ministre canadien des Finances, M. John Turner, a déclaré jeudi que la croissance économique du Canada sera moindre cette année que celle qu'il a prévue. M. Turner n'est cependant pas disposé à aller de nouvelles prédictions.

Le ministre prévoyait une croissance d'un taux de quatre pour cent, ce qui lui apparaît maintenant, selon sa propre déclaration aux Communes, être quelque peu optimiste.

Il souhaite d'abord faire l'analyse des trois premiers

mois de l'année et d'un rapport sur la situation économique aux Etats-Unis, avant de faire de nouvelles projections.

M. Turner a admis auparavant que la récession économique aux Etats-Unis avait été pire que ce qu'il attendait.

Le secrétaire américain au Trésor, M. William Simon, vient de terminer une visite de 30 heures en territoire canadien et a prédit que la récession dans son pays allait se résorber cette année, d'ici la fin du mois de décembre.

M. Simon a annoncé que le gouvernement allait injecter de fortes sommes

dans l'économie du pays d'ici décembre, afin de la stimuler.

De son côté, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, a pressé le ministre de déposer un nouveau budget d'ici deux semaines.

M. Turner a répliqué qu'il ne peut prendre de cette décision à cet égard tant que les résultats des coupures fiscales qui viennent d'être décrétées ne seront pas connus.

Le dernier budget de M. Turner, présenté en mai 1974, avait été repoussé par les Communes et le ministre a dû en redéposer un autre en novembre dernier.

## DECES

### M. JOSEPH ASSELIN

A Roberval, le 12 mars 1975, à l'âge de 81 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph Asselin, époux en 1ères noces de feu dame Estelle Tremblay et en 2èmes noces de dame Anita Gaudreault. Il demeurait au Foyer Rivière-Aux-Dorés.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2 hres. Départ salon paroissial de la Doré à 1.30 hre, pour l'église de la Doré et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marc Leclerc.

### M. MICHEL SAVARD

A St-Félicien, le 12 mars 1975, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédé M. Michel Savard, époux de dame Béatrice Lefebvre. Il demeurait au 1001, rue St-Charles, St-Félicien.

Les funérailles auront lieu samedi à 3.30 hres. Départ Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien à 3 hres, pour l'église de St-Félicien et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marc Leclerc.

### M. GEORGES DUBOIS

A Val d'Or le 6 mars 1975, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Georges Dubois, époux de dame Arthémise Bolduc. Il demeurait au 998, rue Principale, St-Prime.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 9 mars à 3 hres. Départ Jean-Marie Laberge, St-Prime, à 2.30 hres pour l'église St-Prime et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jean-Marie Laberge.

### M. PHILIPPE BOUCHARD

A Jonquière le 12 mars 1975, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Philippe Bouchard, époux de dame Alice Simard. Il demeurait au 282, rue St-François, Jonquière.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 mars à 2 hres. Départ Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, à 1.30 hres pour l'église St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Coeur-de-Marie.

Direction: Caron Inc.

### M. WILFRID DESCHENES

A Roberval le 12 mars 1975, à l'âge de 66 ans et 9 mois, est décédé M. Wilfrid Deschènes, époux de dame Bucina Tremblay. Il

### APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Mirabel, Québec. INSTALLATION D'UNITES STATIQUES DE POUVOIR SANS INTERRUPTION ET DE POUVOIR D'URGENCE. AU BÂTIMENT DU RADAR ASR-803, INCLUANT TOUS LES TRAVAUX CONNEXES, A L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, MIRABEL, QUÉBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, ministère des Transports, pièce 1750, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. H4Y 1B9, (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 4 avril 1975.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque v. de \$50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au bureau de l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, Qué.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

P.-E. Arpin  
Administrateur régional  
du Québec  
Administration canadienne  
des Transports aériens.

Ministère des Transports  
Aéroport int. de Montréal  
Le 3 mars 1975.

demeurait à St-François-de-Sales.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 mars à 2.30 hres. Départ Maurice Fortin, Lac Bouchette, à 2 hres pour l'église St-François-de-Sales et de là au cimetière paroissial.

Direction: Maurice Fortin.

### M. ANDRÉ-LOUIS JOMPHE

A Montréal le 13 mars 1975, à l'âge de 36 ans et 8 mois, est décédé M. André-Louis Jomphe, fils de feu Ernest Jomphe et de feu dame Françoise Arsenault. Il demeurait autrefois St-Jacques, Arvida.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 mars à 2 hres. Départ Nault & Girard Inc., 223, La Salle, Arvida à 1.30 hres pour l'église St-Jacques et de là au cimetière paroissial.

Direction: Nault & Girard Inc.

M. Claude Bernier, 44 ans, Québec.

M. Raoul Bluteau, 61 ans, 425, rue Claudelle, Ste-Monique-des-Saules.

Mme Thérèse Fortin-Brousseau, 49 ans et 3 mois, 24, St-Cyrille, est.

Mme Germaine Pouliot-Cloutier, 67 ans, 2420, chemin Ste-Foy.

M. Lucien Daigle, 68 ans, Sapinière, Dorion est, Québec.

Mme Esther Gauvin-Doré, 79 ans et 9 mois, 48, Ste-Geneviève, à Québec.

M. Robert Madigan, 6 ans et 11 mois, 1690, de Léry.

Mme Yvonne Matté, 51 ans, 13, Notre-Dame, Lévis.

### AVIS

Prenez avis que Pierre Joron Service Ltée, détenteur du permis numéro 14134-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant:  
Transport restreint  
Longue distance  
Route restreinte  
Cherries-contrats  
De Shawinigan à Arvida pour le transport de chaux "hydrated lime" par camions-chenes pneumatiques pour le compte de Aluminium du Canada Ltd "Alcan", Arvida, Québec.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis dans ce journal.  
Pierre Joron Service Ltée.

## BRIDGE

B-4698

Atout!

Beaucoup trop de joueurs ont recouru à une entame à l'atout dans le seul but de se tirer d'embaras. Si bien souvent une entame à l'atout représente le renoncement à l'initiative, assez souvent également une entame à l'atout exposera à la capture un honneur pouvant se trouver chez le partenaire. C'est donc dire qu'une entame à l'atout doit être une action très réfléchie. Il y a lieu d'envisager une entame à l'atout tout d'abord alors qu'une telle action ne pourrait être préjudiciable au partenaire, mais principalement alors que des coupes de la part du Mort sont à prévoir.

Donneur: Ouest  
Nord-Sud vulnérables

Pi- R-D-9-7-3  
Co- 9-6-4-2  
Ca- 7  
Tr- 8-4-3

Pi- V-10-8-4-2  
Co- D-5  
Ca- R-D-9  
Tr- V-10-7

Pi- A-6-3  
Co- R-10-8-7-3  
Ca- 8-6-2  
Tr- A-9

Pi- néant  
Co- A-V  
Ca- A-V-10-5-4-3  
Tr- R-D-6-5-2

Ouest	Nord	Est	Sud
1- coeur	1- coeur	1- coeur	2- carreaux (1)
2- piques (2)	2- piques	3- trèfles	4- trèfles
3- piques	5- trèfles	4- trèfles	4- trèfles
4- piques	6- trèfles	5- trèfles	5- trèfles

(1) Pour Sud la recherche du meilleur contrat pourrait se faire beaucoup plus rapidement par un saut à 2-S-A. Une telle enchère indiquerait que Sud n'est aucunement intéressé aux piques et tout simplement il demanderait à son partenaire de faire connaître sa meilleure suite mineure. Ainsi Nord se verrait dans l'obligation d'annoncer 3-trèfles et Sud aurait à décider si oui ou non la manche doit être recherchée?

(2) Favorisé par les conditions de la vulnérabilité Ouest peut plus librement entrer dans les enchères.

(3) Un tel contre de pénalité est de valeur douteuse alors que bien librement les adversaires se sont rendus à 5-trèfles, sans apparemment ne rien ravir aux joueurs en E-O.

Entame: sept de trèfle.

Voici l'un des cas où l'entame à l'atout est très appropriée. En effet alors que Nord a indiqué une préférence pour les trèfles, Ouest peut considérer que ses honneurs de carreaux peuvent être menacés de coupes. Egalement l'attaque du sept de trèfle ne peut aucunement être préjudiciable au partenaire même si l'est en possession du roi ou de la dame. Par contre l'entame du valet de trèfle aurait pu en certains cas représenter une faute alors qu'un singleton roi ou dame se serait trouvé chez le partenaire.

Après l'as de trèfle Est en fait suivre le neuf que le déclarant prend de son roi. Rien de mieux pour le déclarant que rechercher la coupe d'un carreau par le Mort. Comme le Mort change au roi de pique et qu'Est couvre de son as, même si le déclarant coupe il se voit encore en face de deux perdantes inévitables, un carreau et un coeur et ainsi l'entame à l'atout aura réellement été fatale au déclarant.

Pour un contraste disons qu'à l'une des tables N-S se sont montrés plus entreprenants et se sont rendus à 6-trèfles!

Succombant à la routine Ouest entame de la dame de coeur! Le déclarant prend la dame de coeur de son as et après avoir encaissé l'as de carreau en fait couper le retour par le Mort. Sur l'attaque du roi de pique Est couvre de son as qui est victime d'une coupe. Un troisième carreau est coupé par le Mort et la dame de pique permet au déclarant de disposer de son valet de coeur. L'attaque à l'atout est déclenchée par le dernier trèfle du Mort et le déclarant fait la levée de son roi. L'as de trèfle ayant été localisé chez Est le déclarant se doit maintenant d'espérer qu'il se trouve maintenant solitaire. Ainsi le déclarant revient avec un petit atout et voici qu'il obtiendra les dernières levées peu importe qu'Est revienne à coeur ou pique.

Une fois de plus l'entame fixait le sort du contrat.

Noël Duchesne

## CARRIERES ET PROFESSIONS

### CARRIERE DE VENTE

Nous recherchons un représentant ambiteux, dynamique et expérimenté pour la vente de produits en électronique, tels que: télévisions, radios, stéréos, etc. Nous offrons des revenus possibles au-dessus de la moyenne. Endroit de travail: Chicoutimi et région du Lac-St-Jean.

Prière de présenter un curriculum vitae en toute confiance à: 316, avenue Labrecque,

DEPT 3033  
LE QUOTIDIEN  
CHICOUTIMI

### OFFRE D'EMPLOI

TRAVAIL FACILE  
PAR TELEPHONE

CONDITIONS  
Etre libre de 9.00 hres a.m. à 1.00 hre p.m. et de 4.30 hres et 9.00 hres p.m.  
Voix agréables.

LES AVANTAGES  
Ambiance agréable, assurance chômage. Tous bénéfices. Téléphonnez entre les heures ci-haut mentionnées à:

**545-9114**  
662-2351  
Alma et les environs

## VENDEUR DEMANDE

Importante compagnie pétrolière, à la recherche d'un vendeur de pneus, batteries et accessoires pour la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Faire parvenir curriculum vitae, salaire actuel, expérience à:

**C.P. 455**  
CHICOUTIMI, QUEBEC

### Monsieur Adhémar Lavoie

Est décédé à Chicoutimi, le 11 mars 1975, à l'âge de 74 ans et 10 mois, Monsieur Adhémar Lavoie, époux de feu Herméline St-Gelais, résidant au 2708 boul. St-Jean-Baptiste à Chicoutimi.

M. Lavoie était ex-maire de Chicoutimi paroisse, fondateur et président de A. Lavoie & Fils Ltée, président de L.B. Récupération Ltée. Il était le père de M. Léonidas Lavoie (Pierrette Tremblay), Mme Jean-Rock Gagné (Rachel), Mlle Jeannette Lavoie, Mme Julien Pelletier (Maria), Mme Louis-Henri Tremblay (Agnès), Mme Jean-Paul Gauthier (Angèle), Mme Laurier Simard (Laurence), Mme Gaston Tremblay (Liliane), Mme Rémi Fortier (Gilda), Mme Antoine Thibeault (Denise), Mme France-Antoine Simard (Lucienne), M. Yvon Lavoie (Reine Pedneault). Il était le frère de soeur Maria Lavoie de la congrégation des Antoniennes de Marie.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Aubin & fils, avenue Montcalm à Chicoutimi. Les funérailles auront lieu samedi le 15 mars, à 2 h. 30, à la Cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi.

Direction des funérailles: Aubin & fils.

N.B.: Le magasin A. Lavoie & fils sera fermé samedi à partir de midi.

Contre la haute finance

# Les militaires portugais portent de grands coups

LISBONNE (AFP) — Deux jours après la tentative manquée de coup d'Etat, l'heure est aux règlements de compte. La cible principale est la haute finance portugaise dont quelques-unes des personnalités les plus en vue ont été arrêtées.

Le ministre de la Communication sociale, le commandant Correia Jesuino, a en effet porté de graves accusations contre certains milieux financiers au cours de sa conférence de presse de mercredi. Il y a eu selon lui, de la part de ces milieux, un sabotage économique. Le capitalisme portugais est en outre dénoncé pour la fuite des capitaux vers l'étranger. Il lui est également reproché de financer certains partis, sans pour autant les désigner.

Depuis mardi, jour de la tentative de putsch, les établissements bancaires n'ont pas ouvert leurs portes. Les syndicats des employés de banque soulignent la nécessité "d'adapter la structure actuelle de ces entreprises à la nouvelle situation. Cette adaptation, souligne le communiqué, est nécessairement complexe... Il est en effet indispensable de sauvegarder les petites économies". Il exige d'autre part des mesures immédiates contre les monopoles et les grandes propriétés foncières, pour mettre l'économie du pays au service du peuple.

mais qui n'a pas été retenue pour l'instant par le gouvernement. Devant ces banques, des employés montent une garde vigilante. Les murs se sont couverts d'affiches. La photographie d'un administrateur a été placardée sur une vitrine avec la mention: "Recherché". Cette campagne d'affiches qui rappelle, par certains aspects, celle qui a été faite en Chine au moment de la révolution culturelle, a retrouvé un regain d'activité depuis le 11 mars. On peut voir dans les rues du centre de Lisbonne des groupes portant échelle et pots de colle placarder des proclamations. Cela va des affiches de propagande des partis politiques aux communiqués dactylographiés en passant par des tracts anonymes stigmatisant l'attitude des officiers "félons" et des vignettes, sur lesquelles sont marqués les numéros minéralogiques de voitures "suspectes", dont il est demandé à la population d'arrêter les conducteurs.

Cette campagne bien orchestrée continue à mobiliser la population dont la "vigilance" et le "civisme" ont été exaltés par le gouvernement portugais et le MFA.

férons" et des vignettes, sur lesquelles sont marqués les numéros minéralogiques de voitures "suspectes", dont il est demandé à la population d'arrêter les conducteurs. Cette campagne bien orchestrée continue à mobiliser la population dont la "vigilance" et le "civisme" ont été exaltés par le gouvernement portugais et le MFA.

férons" et des vignettes, sur lesquelles sont marqués les numéros minéralogiques de voitures "suspectes", dont il est demandé à la population d'arrêter les conducteurs. Cette campagne bien orchestrée continue à mobiliser la population dont la "vigilance" et le "civisme" ont été exaltés par le gouvernement portugais et le MFA.

férons" et des vignettes, sur lesquelles sont marqués les numéros minéralogiques de voitures "suspectes", dont il est demandé à la population d'arrêter les conducteurs. Cette campagne bien orchestrée continue à mobiliser la population dont la "vigilance" et le "civisme" ont été exaltés par le gouvernement portugais et le MFA.

férons" et des vignettes, sur lesquelles sont marqués les numéros minéralogiques de voitures "suspectes", dont il est demandé à la population d'arrêter les conducteurs. Cette campagne bien orchestrée continue à mobiliser la population dont la "vigilance" et le "civisme" ont été exaltés par le gouvernement portugais et le MFA.

**Remaniement**

Tous les témoignages concordent sur ce point. Dans les campagnes les plus reculées, les ouvriers agricoles, en apprenant la tentative de coup d'Etat, ont quitté leur travail. Prenant l'un, un fusil de chasse, l'autre une faucille ou une fourche, ils ont formé des barrages sur les routes pour contrôler les voitures.

**Affichage**

Le même syndicat a demandé à plusieurs reprises la nationalisation des banques, qui est inscrite dans les proclamations de certains partis de gauche,

Accord Egypte-Israël

# Plusieurs obstacles sur la voie d'une entente

ASSOUAN (Reuter) — Le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a déclaré jeudi qu'il réalisait des progrès, "mais très lents, comme prévu", vers un nouveau désengagement militaire entre l'Egypte et Israël.

Le secrétaire d'Etat américain s'adressait aux journalistes avant d'entamer un nouvel entretien, à Assouan, avec le président Anouar Sadate d'Egypte.

Avant de s'entretenir avec M. Kissinger, le président Sadate avait étudié avec ses proches collabo-

rateurs des cartes apportées d'Israël par le secrétaire d'Etat américain, indiquant d'éventuelles lignes de retrait militaire, a-t-on déclaré de source informée.

Mais un porte-parole égyptien a déclaré qu'il restait encore des obstacles sur la voie d'un accord. Il s'agit, croit-on, de l'éventuel libellé d'une clause où Israël et l'Egypte promettaient de ne pas s'attaquer l'un l'autre.

**Non-belligérance**

Israël demande un ferme

engagement de non-belligérance que l'Egypte refuse de prendre. L'Egypte demande le renouvellement d'une clause figurant dans le premier accord de désengagement signé l'an dernier, déclare-t-on de source informée.

Dans cette clause, Israël et l'Egypte s'engagent à observer scrupuleusement le cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre d'octobre 1973 et à s'abstenir de toute action militaire ou paramilitaire l'un contre l'autre.

De l'avis de l'Egypte cette clause n'équivaut pas à un

engagement de non-belligérance, mais de part et d'autre on serait libre de l'interpréter comme on voudrait.

De source informée, on déclare que M. Kissinger prête actuellement une attention particulière à ne pas avoir l'air d'exercer des pressions d'un côté ou de l'autre.

Il reconnaît que les deux pays se heurtent à des problèmes dans leur tentative de conclusion d'un accord, bien qu'il ait dit que, de part et d'autre, on veut sérieusement un nouveau désengagement militaire.

# Les Grecs préparent l'An 1 nerveusement

ATHENES (AP) — La nervosité est telle dans l'opinion publique grecque que le gouvernement, qui a fait pavaiser la capitale pour préparer la célébration de l'anniversaire de l'indépendance le 25 mars, avait jugé bon d'avertir la population 24h à l'avance que cela n'avait rien à voir avec

un coup d'Etat.

Huit mois après la chute de la dictature militaire installée au pouvoir depuis sept ans, et la restauration du régime parlementaire, le sort de la démocratie dans ce pays, qui en fut pourtant le berceau, reste encore incertain.

Le mois dernier, le gouvernement a été obligé, au moins à six reprises, de démentir l'existence d'une agitation au sein des forces armées, et contraint de répéter à satiété que "le calme et l'ordre règnent et que le gouvernement contrôle la situation".

L'inquiétude de la popu-

lation est provoquée en partie par la situation de crise avec la Turquie et par le complot du 24 février organisé par certains officiers désireux de rétablir un régime militaire. La découverte du complot devait entraîner l'arrestation de 39 officiers.

Il règne aussi dans l'armée, mise quelque peu à l'écart depuis l'installation du gouvernement constitutionnel de M. Constantin Caramanlis, un sentiment d'amertume et de découragement face à l'occupation de 40 pour cent de Chypre par les forces turques.

**Choix**

Un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour le nouveau gouvernement, c'est le choix qu'il devrait faire entre les purges, rendues nécessaires par la présence d'un grand nombre de sympathisants de l'ancienne junte au sein du corps des officiers, et la crainte de démolir l'armée au moment où le pays doit faire face à la menace turque.

M. Evangelos Averoff-Tositsas, ministre de la Défense, dont l'indulgence en a souvent fait la cible de l'opposition, a fréquemment souligné cet aspect du problème pour justifier son attitude. Le gouvernement a déjà mis en prison près d'une douzaine d'anciens responsables de la junte et notamment l'ancien dictateur, Georges Papadopoulos, et l'ancien régent, le général Zoiakis. Ils sont accusés, comme une centaine d'autres responsables déchus, de haute trahison et de complot pour le rôle qu'ils ont joué dans le coup d'Etat de 1967. Plus de 60 généraux ont été mis à la retraite et des dizaines d'autres officiers ont été mis à l'écart ou mutés. On s'attend encore à une sérieuse épuration parmi les officiers de rang inférieur.

Enquête sur la CIA

# Ford serait prêt à ouvrir ses tiroirs

WASHINGTON (AP et AFP) — Les membres de la commission sénatoriale chargée de l'enquête sur la CIA ont été unanimes, hier, pour demander officiellement au président Gerald Ford de leur communiquer un rapport gouvernemental secret ayant trait aux activités d'espionnage de l'agence de renseignements sur le territoire américain.

La commission a pris cette mesure après que le président Ford ait déclaré qu'il prendrait en considération une demande de communication de ce rapport préparé par le directeur de la CIA, M. William Colby, dès que les sénateurs se seraient prononcés à ce sujet.

Le rapport en question avait été remis par M. Colby au président Ford en janvier, à la suite d'allégations selon lesquelles la CIA aurait espionné illégalement des milliers de citoyens américains.

Le président de la commission, le sénateur Frank Church, démocrate de l'Idaho, a précisé que celle-ci a adressé une lettre au président pour lui demander de lui remettre le rapport.

La commission a rendu publiques des copies d'une lettre de M. Colby dans laquelle celui-ci donne instruction aux employés de la CIA de coopérer pleinement avec la commission, ainsi qu'une copie d'une directive de M. Colby informant les employés de l'agence qu'il les dispensait de l'entente signée par chacun d'eux et aux termes de laquelle ils s'engagent à ne pas discuter de sujets confidentiels avec toute personne extérieure à la CIA.

**Enquête approfondie**

Dans sa lettre au sénateur Church, M. Colby souligne qu'il a donné l'ordre aux employés de l'agence de se mettre à la disposition des membres de la commissions désireux de les interroger.

Le sénateur Church a indiqué par ailleurs que sa commission a l'intention de mener une enquête approfondie sur la participation présumée de la CIA dans des complots visant à l'assassinat de dirigeants politiques étrangers.

La commission, a ajouté le sénateur démocrate, désignera un certain nombre de groupes de travail qui se

pencheront tant sur les activités de la CIA que sur celles d'autres services de renseignements américains. Auparavant, M. John McCone, ancien directeur de la CIA, avait nié avoir eu une connaissance quelconque de projets d'assassinats du leader cubain Fidel Castro et d'autres dirigeants étrangers.

Par ailleurs, le nouveau chef de la police de Washington, M. Maurice Cullinan, a rendu public un rapport officiel qui indique que la CIA a notamment prêté des hommes et des équipements—voitures, matériel électronique—à la police de la capitale fédérale américaine pour renforcer la surveillance des opposants à la guerre du Vietnam dans les années 1960.



Spécialaux une heure seulement, 9h. à 10h. A.M. Quantités limitées ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

<p><b>OEUFs DE PAQUES</b> Rég.: \$1.69 <b>SPECIAL: .99</b> Oeufs de Pâques de couleurs multicolores. SEARS — Confiserie — (Rayon 87C)</p>	<p><b>Chargeurs à diapositives circulaires</b> Rég.: \$3.99 <b>SPECIAL: 2.99</b> Pour projecteurs Sawyers, Gaf et Whispermatic. #17464. SEARS — Caméra — (Rayon 39)</p>
<p><b>SERVIETTES DE BAINS</b> Rég.: \$2.99 <b>SPECIAL: .99</b> En ratine de coton, lilas sur fond blanc. SEARS — Lingerie — (Rayon 96)</p>	<p><b>ALGUEMARINS</b> Rég.: \$4.98 <b>SPECIAL: 2.29</b> Détendez-vous avec Algueamarin, le merveilleux bain mousse bleu. SEARS — Cosmétiques — (Rayon 8)</p>
<p><b>GILETS "ADIDAS"</b> Rég.: \$4.99 <b>SPECIAL: 3.47</b> Gilet T-Shirt Adidas, 50% polyester, 50% coton, fabriqué au Canada. #86034. SEARS — Sport — (Rayon 6)</p>	<p><b>ENSEMBLES SPORTS</b> <b>SPECIAL: 9.99</b> Liquidation de complets sports en polyester et laine, de très belle valeur, quantité limitée. Grands: 36 à 42. SEARS — Habits — (Rayon 45)</p>
<p><b>SPECIALS TOUTE LA JOURNEE</b></p>	
<p><b>Ensembles de rouleaux à peinture</b> Rég.: \$2.99 <b>SPECIAL: 1.97</b> Ensemble rouleaux à peinture 7 1/2", #40708. SEARS — Peinture — (Rayon 30)</p>	<p><b>TISSUS</b> <b>SPECIAL: la verge .99</b> Liquidation de tissus à draperies, motifs imprimés ou unis, choix de couleurs. SEARS — Draperies — (Rayon 34)</p>
<p><b>Aéroports Fisher Price</b> Rég.: \$17.99 <b>SPECIAL: 15.99</b> De 2 à 10 ans, fabrication solide. SEARS — Jouets — (Rayon 49)</p>	<p><b>CASSETTAPHONES</b> Rég.: \$29.98 <b>SPECIAL: 14.98</b> Liquidation de démonstrateurs à 1/2 prix, quantité limitée. SEARS — Téléviseurs — (Rayon 57)</p>
<p><b>Marqueurs à colorier</b> Rég.: \$3.99 <b>SPECIAL: 2.99</b> 24 couleurs différentes. SEARS — Articles scolaires — (Rayon 3)</p>	<p><b>VESTONS SPORTS</b> <b>SPECIAL: 14.99</b> Liquidation de vestons sports 100% laine, de très belle valeur, quantité limitée, grands: 38 à 42. SEARS — Habits — (Rayon 45)</p>
<p><b>CHANDAILS</b> Rég.: \$5.49 — \$6.99 <b>SPECIAL: 3.99</b> Lot de chandails 100% coton ou 50% coton, 50% polyester, avec numéros ou avec dessins. #93122, 93138, 93139, 93133. Grands: P, M, G, TG. SEARS — Garçons — (Rayon 40)</p>	<p><b>SARRAUX COURTS</b> <b>SPECIAL: \$5</b> 65% polyester, 35% coton, nécessitant pas de repassage. Grs: 10 à 20 ans dames, blanc seulement. #8112. SEARS — Vêtements sports pour dames — (Rayon 31)</p>
<p><b>MANTEAUX COURTS</b> Rég.: \$35. à \$45. <b>SPECIAL: 24.99</b> Tissus polyester, coton et velours. Longueur 33" env. Marchandise nouvelle du printemps. Coul.: bleu, beige, vert et marine. Grs: 8 à 18. SEARS — Manteaux pour dames — (Rayon 17)</p>	<p><b>Lot de costumes</b> <b>Prix: 19.99</b> Pour dames, 100% polyester. Unis ou imprimés pied-de-poule. Grs: 10 à 20. 2 pces et 3 pces dans le lot. SEARS — Vêtements pour dames — (Rayon 17)</p>
<p><b>GILETS</b> Valeur: \$11.99 à \$16.05 <b>PRIX: 8.99</b> Gilets à manches longues. Genre chemisier ou col roulé. Laver ou sécher à la machine. Nylon ou acrylique. Coul.: brun, bleu, beige. Grs: S, M, L, XL. SEARS — Accessoires pour hommes — (Rayon 33)</p>	<p><b>CHEMISES</b> Valeur: \$15.00 <b>SPECIAL: 6.99</b> Chemises 100% nylon. Laver à la machine. Idéales pour accompagner vos jupes et pantalons de printemps. Coul.: Imprimées. Grs: 7/8 à 15/16. SEARS — Boutique Junior — (Rayon 19)</p>
<p><b>TISSUS</b> Rég.: \$3.99 v. <b>SPECIAL: 2.99 v.</b> Velours coton coté. Qualité résistante pour costumes, pantalons d'enfants etc. Coul.: noir, marine, beige, vert, rouille, gris. Lavable. Largeur: 45". SEARS — Tissus à la verge — (Rayon 36)</p>	<p><b>Cocottes "Le Creuset"</b> Rég.: \$23.95 <b>SPECIAL: 17.49</b> En fonte émaillée. Couleur orange. Va au four. Résiste à la chaleur. Capacité 3 pintes. SEARS — Articles Ménagers — (Rayon 11)</p>
<p><b>FERS A REPASSER</b> Rég.: \$16.98 et \$17.98 <b>SPECIAL: 13.77</b> Fer à repasser, fonctionne à sec, et à la vapeur. Avocat et blanc. SEARS — Luminaires — (Rayon 34)</p>	<p><b>Rouleaux "Craftsman"</b> Rég.: \$8.99 <b>SPECIAL: 5.49</b> Pour réfrigérateur, poêle. Supportent jusqu'à 2,200 lb. Réglables de 18" à 28" de long. Monture en aluminium. De 1er choix. SEARS — Quincaillerie — (Rayon 9)</p>
<p><b>Services de vaisselle</b> <b>SPECIAL: 19.99</b> "Renaissance" 40 pièces, pour 8 couverts. SEARS — Miros et Cadeaux — (Rayon 21)</p>	<p><b>MIROIRS</b> Valeur: \$44.98 <b>SPECIAL: 29.99</b> Ensemble mural. Comprend miroir oval, console et chandeliers. Fini ton or. SEARS — Miros et Cadeaux — (Rayon 21)</p>
<p><b>TAPIS DE PORTE</b> Rég.: \$1.99 ch. <b>SPECIAL: .99 ch.</b> Fibre de coco. Grs: 18" x 27" env. Dessins aux coloris assortis. SEARS — Tapis et Préfaits — (Rayon 37)</p>	<p><b>SUPPORTS</b> Rég.: \$1.29 pour 3 <b>SPECIAL: .79 pour 3</b> En polypropylène. En couleurs. Incassables. Largeur 17" environ. SEARS — Accessoires de couture — (Rayon 25)</p>

Aussi une foule d'autres spéciaux vendus à rabais par tout le magasin